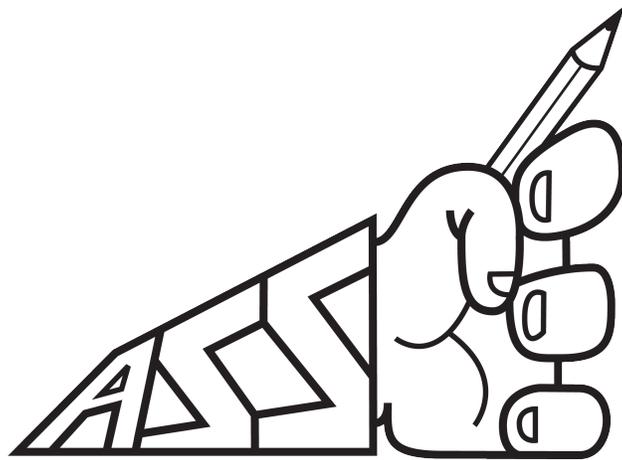


Congrès annuel

**de l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**Les 28 et 29 avril 2007
Cégep Joliette**

Table des matières

Table des matières.....	2
Ordre du jour.....	4
Procès-verbal.....	5
L'ASSÉ à BdeB 2006-2007 : Bilan et perspectives.....	16
L'ASSÉ et ses réalités.....	19
Bilan annuel du RÉÉCJL pour l'année 2006-2007.....	21
Bilan annuel pour l'année 2006-2007 : AEMSP-UQAM.....	23
Bilan distillé annuel de l'AECSL.....	25
Bilan externe de l'AÉCS.....	29
Bilan annuel du CRAALL 2006-2007.....	31
Bilan annuel du CRAM.....	32
Bilan annuel du Comité des affaires académiques et pédagogiques.....	35
Bilan annuel du Comité aux relations internationales.....	36
Bilan du Comité information.....	38
Bilan annuel du Secrétaire Général du Conseil de Coordination	41
Bilan du Conseil exécutif.....	45
Conjoncture sociale et politique.....	45
Conseil exécutif.....	47
Congrès.....	50
Finances.....	52
Interne.....	52
Information.....	55
Pédagogie.....	56
Bilan 2006-2007 de la permanence.....	57
État des résultats 2006-2007 au 16 avril 2007.....	60
Tableaux : États des résultats au 16 avril 2007.....	65
Bilan budgétaire du CRAALL au 23 avril 2007.....	68
Bilan budgétaire du CRAM au 25 avril 2007.....	69
Proposition de prévisions budgétaires 2007-2008.....	70
Tableau : Prévisions budgétaires 2007-2008.....	72

Élections générales.....	74
Conseil exécutif.....	74
Comité à la mobilisation.....	81
Comité femmes.....	83
Comité journal.....	84
Comités de travail.....	85
Comité formation.....	85
Comité à la recherche et aux affaires académiques.....	86
Lettres d'intention.....	87
Propositions.....	89
Praesidium.....	89
Lecture et adoption de l'ordre du jour.....	89
Caucus procédures et rôle des délégué-e-s.....	89
Présentation du Congrès.....	89
Finances.....	89
Renouvellement du contrat de permanence.....	89
Prévisions budgétaires 2007-2008.....	91
Revendications 2007-2008.....	91
Plan d'action 2007-2008.....	92
Plénière.....	92
Délibérante.....	92
Orientations internes.....	92
Délibérante.....	92
Élections.....	93
Annexe.....	94

Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil de Coordination :

Samedi, 28 avril 2007 à 9h :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Caucus procédures et rôle des délégué-e-s

3.0 Présentation du Congrès annuel

4.0 Finances

4.1 États des résultats 2006-2007

4.2 Fonds d'entraide

4.3 Renouvellement du contrat de la permanence

4.4 Prévisions budgétaires 2007-2008

Pause

5.0 Revendications 2007-2008

Dîner

6.0 Plan d'action 2007-2008

6.1 Plénière

Pause

6.2 Délibérante

Souper

Dimanche, 29 avril 2007 à 9h :

7.0 Orientations internes

7.1 Plénière

Pause

7.2 Délibérante

Dîner

8.0 Élections générales

8.1 Conseil exécutif

8.2 Comité à la mobilisation

8.3 Comité femmes

8.4 Comité journal

8.5 Comités de travail

8.6 Secrétaire général-e

Souper

9.0 Dépôt des avis de motion

10.0 Varia

11.0 Levée

Procès-verbal

Congrès « grève générale illimitée » de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante Tenu le 7 avril 2007 à Bois-de-Boulogne

Présences :

	Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
1	Arnaud Theurillat-Cloutier	AGEBdeB	x	
2	Noémie Charest-Bourdon	AGEBdeB	x	
3	Jean-Michel Thériault	AGEBdeB	x	
4	Rachel de Silva	AGEBdeB		x
5	Rinna Bonui	AGEBdeB		x
6	Gabriel J. Langlois	AGEBdeB		x
7	Charles-E. Boucher	AGEBdeB		x
8	Mathilde Grégoire Valentini	AGEBdeB		x
9	Pier-Olivier Madgin	AGEBdeB		x
10	Hamon Nicolas	AGEBdeB		x
11	Émilie Gendron	AGEBdeB		x
12	Laurence Goulet	AGEBdeB		x
13	Ismaël Bellil	AGEBdeB		x
14	Geneviève Paquette	AGEECLG	x	
15	Jessica Hould Fortin	AGEECLG	x	
16	Coralie Jean	AGEECLG		x
17	David Fournier	AGEECLG	x	
18	Mathieu Lévesque	AGES	x	
19	Solange Lecot	AGES	x	
20	Maude Bouchard	AGES	x	
21	Geneviève Gariépy	AFESH-UQAM	x	
22	Fanny Theurillat-Cloutier	AFESH-UQAM		x
23	Alexandre Leduc	AFESH-UQAM		x
24	Étienne Guérette	AFESH-UQAM	x	
25	Christian Pépin	AFESH-UQAM	x	
26	Marie-Michèle Whitlock	AFESH-UQAM		x

	Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
27	François Baillargeon	AFESH-UQAM		x
28	Véronique de Broin-Verret	AFESH-UQAM		x
29	Adam Pétrin	SECMV	x	
30	Katya Saulnier Jutras	SECMV	x	
31	Guillaume Fortin	AEMSP-UQAM	x	
32	Mélanie Fortin	AEMSP-UQAM	x	
33	Olivier Beaulier-Mathurin	AEMSP-UQAM		x
34	Daniel Pierre-Roy	AEMSP-UQAM		x
35	David Tremblay	AEMSP-UQAM		x
36	Andréanne Martel	AEMSP-UQAM		x
37	Jérôme Aubin	AEMSP-UQAM	x	
38	Steve Lamarche	AÉHUM	x	
39	Guillaume Bouchard-Labonté	AÉHUM	x	
40	Philippe Teisceira-Lessard	AGECFXG	x	
41	Pauline Myrand	AGECFXG	x	
42	François Carbonneau	AGECFXG		x
43	Rémi Daigle	AGECFXG		x
44	Antoine Sarazin-Bourgoin	AGECFXG		x
45	Louis-Philippe Auger	AGECFXG	x	
46	Sophie Schoen	AECSL	x	
47	Shanie Morasse	AECSL	x	
48	Annie Lamalice	AECSL	x	
49	Justine Rouse-Lamarre	AECSL		x
50	Sadya N'Doye	AECSL		x
51	Anne-Marie Gallant	AECSL		x
52	Julie Bruneau	AECSL		x
53	Philippe-Emmanuel Vézina	AECM	x	
54	Alex Boisdequin-Lefort	REECJL	x	
55	Jonathan Alexandre-Pimparé	REECJL	x	
56	Marie-Eve Ruel	REECJL	x	
57	Marianita Hamel	AÉCS	x	

	Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
58	Chloé Domingue-Bouchard	AÉCS	x	
59	Philippe Fortier-Charette	AÉCS	x	
60	Vélik Dubeau	AÉCS		x
61	Philippe Blanchette	AÉCS		x
62	Olivier Touzel	AÉCS		x
63	Pascal Chabot	AÉCS		x
64	Isabelle Labbé	AÉCS		x
65	Valérie Simard	AEMSS-UQO	x	
66	Jonathan Dubuc	AGECSJR	x	
67	Dominic Choinière-Crèvecoeur	AGECSJR	x	
68	Annie Poirier Champagne	AGECSJR	x	
69	Marc-André Labrèche	AGECD		x
70	Jean-Philippe Bernier	AGECD	x	
71	Kim Roy-Grenier	AGECD	x	
72	Geneviève Simon	SoGÉÉCoM	x	
73	Xavier Dandavino	SoGÉÉCoM	x	
74	Stéphanie Thibault-B.	SoGÉÉCoM	x	
75	Christine Thibault-B.	SoGÉÉCoM		x
76	Olivier Lessard Lavallée	SoGÉÉCoM		x
77	Mathieu Melançon	SoGÉÉCoM		x
78	Tiamat Carrier	SoGÉÉCoM		x
79	Francis Melançon	SoGÉÉCoM		x
80	Jason D. Lépine	SoGÉÉCoM/AFESH-UQAM		x
81	Maxime Pelletier Dusinye	AGEECLP	x	
82	Lysane Picker-Paquin	AGEECLP	x	
83	Jean-Sébastien Berthelot	AGEECLP	x	
84	Michel Lanthier	AGEM		x
85	Eliane Normandeau	AGEM		x
86	Alexis Lussier	AGEM	x	
87	Alexandre Vidal	AGEECLL	x	
88	Anne Grenier	AGEECLL		x

	Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
89	Maxime Boutin	AGEECLL	x	
90	Alexandre Ranger	CADEUL	x	
91	Jeff Baby	AGEECL-Q	x	
92	Alexandre Gagnon	AGECCL-Q	x	
93	Moïse Marcoux-Chabot	AÉÉA-UL	x	
94	Geneviève Perron-Dufour	AÉÉA-UL	x	
95	Olivier Jégou	AGEEPP-UL	x	
96	Martin Blais	AÉÉH-UL	x	
97	Philippe Nazair	RÉSUL	x	
98	Nicolas Descroix	AECEP-UdeM	x	
99	Devin Alfaro	SSMU-AÉUM	x	
100	Jessyka Boulanger	SSMU-AÉUM	x	
101	Max Silverman	SSMU-AÉUM	x	
102	Jonathan Roch	ADEESE-UQAM	x	
103	Mathieu Leblanc	ADEESE-UQAM		x
104	Guillaume Berger-Richard	AGECG-Î, campus Gaspé	x	
105	Thomas Briand Gionest	AGECR	x	
106	Merlin Trottier-Picard	RÉÉCSH	x	
107	Minouse Joseph	AFELLC-UQAM		x
108	Pascal Marati	AEP		x
109	Jésraël Deschênes	AEP	x	
110	Michel Jacques	AEP	x	
111	Francis Hogue	FAÉCUM	x	
112	Etienne David-Bellemare	AESP-UQAC	x	
113	Marie-Neige Talbot	AGEECJ	x	
114	Stéphanie Duval	AGEECC	x	
115	François Jardon-Gomez	AGECEM	x	
116	David Charbonneau	AGECEM	x	
117	Geoffroy Bruneau	AGEFLESH	x	
118	Pierre-Marc Duguay	AGECVM	x	
119	Marie-Pier Lévesque	AGECVM	x	

	Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
120	Frédéric Morin Bordeleau	AGECVM	x	
121	Ousmane Thiam	AGECVM		x
122	Vanessa Giroux	AGECVM		x
123	Rémi Bousquet	AÉAUM		x
124	Fehr Marouf	Common Front, Dawson		x
125	Malamo Beaumont Savvas	Common Front, Dawson		x
126	Lorenzo Fiorito	Common Front, Dawson		x
127	Alex Winterhalt	Common Front, CSU		x
128	James Doyle	Common Front, CSU		x
129	Véronique Allard	CSU		x
130	Jonathan Aspireault-Massé	AÉDDHUM		x
131	Dany St-Jean	FEUQ		x
132	Pierre-Alain Benoit	FEUQ		x
133	Louis-David Lalancette-Renaud	Conseil exécutif	x	
134	Alex Desrochers	Conseil exécutif	x	
135	Evelyne Elise Paquette	Conseil exécutif	x	
136	Julie Descheneaux	Conseil exécutif		x
137	Jaouad Laaroussi	Conseil exécutif		x
138	Philippe Gauvin	Comité formation	x	
139	Hubert Gendron-Blais	CRAM	x	
140	Jean-Christophe Gascon	Comité information	x	
141	Rémi Bellemare-Caron	Comité journal	x	
142	Guillaume Manningham	Comité journal	x	
143	Jean-Sébastien Ranger	Comité journal	x	
144	Alex Bourdon-Charest	Secrétaire général	x	
145	Myriam Villeneuve	Gardiennne du senti		x
146	Francis Hamel	Animation		x
147	Valérie Soly	Secrétariat		x
148	Mathieu Savard	-		x
149	François Bélanger	-		x
150	David Simard	-		x

	Nom	Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
151	Pier-Luc Junet	-		X
152	Gabriel Dumas	-		X
153	Raphaël Turbide	-		X

0.0 Ouverture à 9h09

Proposée par AGEECLG
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Francis Hamel à l'animation, Valérie Soly au secrétariat et Myriam Villeneuve comme gardienne du senti.

Proposée par AGEECLG
Appuyée par AGES
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture
1.0 Procédures
 1.1 Praesidium
 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
 1.4 Caucus procédures
2.0 Grève générale illimitée
3.0 Varia
4.0 Levée
Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGEECLG
Adoptée à l'unanimité

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du Congrès des 17 et 18 février 2007.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AEMSP-UQAM
Adoptée à l'unanimité

1.4 Caucus procédures

Proposition privilégiée : Que le Congrès se divise en 3 groupes pour les caucus procédures.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : La réouverture.

Proposée par SECMV
Appuyée par AEMSP-UQAM
Adoptée à l'unanimité

2.0 Grève générale illimitée

Proposition privilégiée : De restreindre les droits de parole à 3 minutes par intervention durant le Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Dans le but de profiter au maximum de cette journée de Congrès;
Dans le but de faciliter la direction des débats entourant la prochaine grève générale illimitée;
Qu'un bref tour de table par délégation soit tenu sur le dernier plan d'action et les perspectives à venir, suivi d'une plénière de 1 heure sur les perspectives générales de grève générale illimitée, et ce, dans le but de briser la glace et de fournir un portrait global au Congrès.
Que des plénières aient par la suite lieu sur les sujets suivants :

- Base revendicatrice;
- Structure et perspectives financières;
- Liens internes et externes;
- Plan d'action :
 - Déclenchement;
 - Actions et escalade des moyens de pression;
 - Information, mobilisation et diffusion du message;
- Retour

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De prolonger la plénière de 30 minutes.

Proposée par AGEbdeB
Appuyée par AEMSP-UQAM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer les tours de parole.

Proposée par AGEbdeB
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 1h pour le dîner.

Proposée par AEMSP-UQAM
Appuyée par AGEcFXG
Adoptée à l'unanimité

Ajournement 13h15.

Proposition privilégiée : La réouverture à 14h27.

Proposée par AGEbdeB
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

2.1 Que soient consultées les assemblées générales sur la proposition suivante : Que la campagne de grève générale illimitée se mène sur la plate-forme de revendications actuelle et qu'y soit rajoutée la revendication suivante : Considérant le caractère anti-syndical de la loi C-43 et qu'elle porte atteinte fondamentalement au droit de grève : Que soit abolie la loi C-43.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par AGECD

Proposition privilégiée : Que se tienne un vote indicatif des associations étudiantes sur l'existence d'un mandat au local sur la loi C-43.

Proposée par AGEbdeB
Appuyée par AEMSP-UQAM
Adoptée à l'unanimité

Vote indicatif :

Associations étudiantes ayant un mandat sur la loi C-43 : 10

Associations étudiantes n'ayant pas de mandat sur la loi C-43 : 14

2.1.1 Que soit remplacée : « soit rajoutée la revendication suivante » par « soient rajoutées les revendications suivantes » ;

Que soit ajouté après : « Que soit abolie la loi C-43. » : « Considérant que la gratuité scolaire n'est pas une solution complète à l'accès aux études, que la réforme sur l'aide financière aux études soit ajoutée à la plate-forme de revendications »

Proposé par AGECD
Appuyé par AGECSJR

Proposition dilatoire : Question préalable sur l'amendement 2.1.1 sans terminer les tours de parole.

Proposée par SECMV
Appuyée par AGEELG
Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 2.1.1 :

Vote :

Pour : 2

Contre : 10

Abstention : 3

Rejeté à la majorité

Proposition privilégiée : Que soit scindée la proposition 2.1 comme suit :

1. Que soient consultées les assemblées générales sur la proposition suivante : Que la campagne de grève générale illimitée se mène sur la plate-forme de revendications actuelle.

2. Que soit rajoutée la revendication suivante : Considérant le caractère anti-syndical de la loi C-43 et qu'elle porte atteinte fondamentalement au droit de grève : Que soit abolie la loi C-43.

Proposée par AGECFXG
Appuyée par AEMSS-UQO

Vote :

Pour : 6

Contre : 4

Abstention : 5

Adoptée à la majorité

2.2 Que soient consultées les assemblées générales sur la proposition suivante : Que la campagne de grève générale illimitée se mène sur la plate-forme de revendications actuelle.

Adoptée à l'unanimité

2.3 Que soit rajoutée la revendication suivante : Considérant le caractère anti-syndical de la loi C-43 et qu'elle porte atteinte fondamentalement au droit de grève : Que soit abolie la loi C-43.

2.3.1 Que la proposition soit modifiée comme suit : Que soit revendiquée, en parallèle de la plate-forme *Pour un réinvestissement, pas n'importe comment!*, l'abolition de la loi C-43.

Proposé par AFESH-UQAM

Appuyé par SECMV

Adopté à l'unanimité, l'amendement 2.3.1 dispose de la proposition principale 2.3

Proposition privilégiée : Que se tienne une plénière de 25 minutes sur une coalition nationale.

Proposée par AFESH-UQAM

Appuyée par SECMV

Vote :

Pour : 14

Contre : 1

Abstention : 0

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : De terminer les tours de parole.

Proposée par AEMSP-UQAM

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

Décret d'une pause de 15 minutes.

2.4 Que dans l'éventualité d'une grève générale illimitée à l'automne 2007, l'ASSÉ ouvre sa structure pour former une coalition qui admettrait toutes les associations étudiantes qui adopteraient les revendications de la plate-forme de revendications actuelle et les moyens d'action du syndicalisme de combat et que les associations qui joignent la coalition aient payé leurs cotisations de 1,50 \$ par étudiante et étudiant par session pour exercer leur droit de vote.

Proposée par AGEbdeB

Appuyée par AEMSS-UQO

2.4.1 Que soit remplacé : « actuelle » par « qui sera adoptée lors du Congrès annuel ».

Proposé par AEMSP-UQAM

Appuyé par AGEbdeB

Adopté à l'unanimité

Proposition dilatoire : Question préalable sur la proposition principale 2.4 telle qu'amendée sans terminer le tour de parole.

Proposée par AGEbdeB

Appuyée par AGES

Vote :

Pour : 7

Contre : 8

Rejetée à la majorité

2.4.2 Que soit ajouté au début de la proposition : « Que soient consultées les assemblées générales sur la proposition suivante : »

Proposé par AFESH-UQAM

Appuyé par AECM

Vote :

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 4

Adopté à la majorité

Proposition dilatoire : Question préalable sur la proposition principale 2.4 telle qu'amendée sans terminer les tours de parole.

Proposée par AGEbdeB

Appuyée par AECSL

Vote :
Pour : 14 Contre : 1
Adoptée à la majorité

Sur la proposition principale 2.4 telle qu'amendée :

Vote :
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1
Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Un caucus de 45 minutes sur les moyens d'action à entreprendre lors de la prochaine grève. Que pour ce faire, le Congrès se divise en 4 groupes et qu'un retour de 5 minutes soit fait par caucus.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par SECMV
Vote :
Pour : 7 Contre : 6 Abstention : 1
Adoptée à la majorité

2.5 Que les associations membres et non-membres soient invitées à prendre des positions en assemblées générales sur les moyens d'action à prendre dans le cadre de la grève générale illimitée, notamment sur les perturbations économiques, sociales et politiques.

Proposée par AGEbdeB
Appuyée par AEMSP-UQAM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que se tienne une plénière de 25 minutes sur le déclenchement et le plancher de grève générale illimitée.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par REECJL
Adoptée à l'unanimité

2.6 Que les associations étudiantes se positionnent en assemblées générales sur un plancher de déclenchement de grève générale illimitée fixé à 7 associations étudiantes et 25 000 étudiantes et étudiants ayant les revendications de l'ASSÉ et que la grève soit déclenchée dans les 3 jours suivants l'atteinte du plancher.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par AGECD
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que se tienne une plénière de 10 minutes sur le déclenchement de la grève générale illimitée.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par AEMSP-UQAM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer les tours de parole.

Proposée par AECSL
Appuyée par SECMV
Vote :
Pour : 9 Contre : 1 Abstention : 1
Adoptée à la majorité

2.7 Que l'ASSÉ entame une campagne de grève générale illimitée dès l'automne 2007.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée par REECJL

Proposition dilatoire : Que soit mise en dépôt la proposition principale 2.7.

Proposée par AEMSP-UQAM

Appuyée par AÉCS

Vote :

Pour : 4

Contre : 6

Abstention : 1

Mise en dépôt adoptée au tiers, conformément à l'annexe C des Statuts et règlements

Proposition privilégiée : Que se tienne une plénière de 20 minutes sur la négociation et la récupération.

Proposée par AGEbdeB

Appuyée par AFESH-UQAM

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De rallonger la plénière de 20 minutes.

Proposée par AEMSP-UQAM

Appuyée par SECMV

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De terminer les tours de parole avec 40 secondes de temps d'intervention par personne.

Proposée par AEMSP-UQAM

Appuyée par AGEeCLG

Adoptée à l'unanimité

3.0 Varia

3.1 Motion soleil, gros câlin et arc-en-ciel pour le bon travail du praesidium, de l'exécutif de l'ASSÉ, des camarades de l'AGEbdeB et de toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à permettre de nous diriger vers la 9^e grève générale illimitée!

Proposée par AÉCS

Appuyée à l'unanimité

Adoptée à l'unanimité

4.0 Levée à 23h02

Proposée par SECMV

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

L'ASSÉ à BdeB 2006-2007 : Bilan et perspectives

Par :

Francis Bissonnette-Gillier, membre du comité de mobilisation

Rinna Bohui, coordonnatrice à la vie étudiante

Charles-Emmanuel Boucher, membre du comité de mobilisation

Michael Di Fiore, coordonnateur aux affaires socio-communautaires

Jean-Francois Filiatrault, trésorier

Émilie Gendron, adjoindte au secrétariat général

Laurence Goulet-Beaudrv, coordonnatrice aux affaires internes

Nicolas Hamon, membre du comité de mobilisation

Gabriel J. Langlois, membre du comité de mobilisation

Pier-Olivier Madgin, membre du comité de mobilisation

Jean-Michel Thériault, membre du comité de mobilisation

Arnaud Theurillat-Cloutier, coordonnateur aux affaires externes

Pour résumer de manière générale l'influence de l'ASSÉ à BdeB, nous dirions que l'affiliation à l'ASSÉ a été un moteur important pour stimuler l'implication des étudiantes et étudiants ainsi qu'un déclencheur de réflexions et débats des plus pertinents. Elle a aussi été l'occasion de plus se recentrer vers une optique syndicale.

Alors que nous débutions notre campagne d'affiliation à la session d'automne 2006, cela faisait déjà un an (si ce n'est plus) que le comité de mobilisation réfléchissait à l'affiliation à l'ASSÉ. Catapulté dans une double campagne d'affiliation (ASSÉ ou FECQ), le référendum a été remporté après une campagne épique parsemée de nombreuses violations des règles référendaires par des membres ainsi que des exécutantes et exécutants de la FECQ. La campagne de peur et de propagande (les fameuses « affiches rouges »¹) organisée par des membres de la FECQ est venue souligner l'importance d'une campagne d'affiliation bien encadrée, non seulement par des règles référendaires précises, mais également par une commission référendaire présente et forte. Cette aventure a également prouvé que l'exécutif de la FECQ ne respecte aucunement la souveraineté des associations locales et ne cherche qu'à diaboliser l'ASSÉ et ses membres.

Pour ce qui est du plan d'action de l'ASSÉ, il faut avouer qu'il n'a pas soulevé la population étudiante de BdeB de manière importante. La manif²action du 6 décembre 2006 n'a malheureusement attiré personne car nous étions en fin de campagne d'affiliation. La campagne de pétition n'a également pas été faite, faute de temps (nous avons d'autres priorités). Toutefois, nous devons impérativement participer à la future campagne de pétitions car elle permettrait une

1 Texte des « affiches rouges » affichées partout dans le collège de Bois-de-Boulogne pendant la campagne :
« L'ASSÉ
Six ans d'existence
Beaucoup de manifestations
Trop de fenêtres brisées
Toujours aucun gain... »

mobilisation et une conscientisation concrète des étudiantes et étudiants qui dépasse la simple portée symbolique de la signature.

Pour la journée de grève du 29 mars, il faut reconnaître notre importante défaite dans ce référendum. Notre campagne a malgré tout été longue et intense (débat avec 200 étudiantes et étudiants, conférence sur la gratuité scolaire, 2 semaines de mobilisation avec un comité pro-grève de 15 personnes + la mob volante). Elle ne nous a même pas laissé de répit pour organiser des actions dans le cadre de la semaine nationale d'actions. Il ne faudra pas oublier cette expérience : une semaine d'actions en même temps que la mobilisation pour la grève n'est pas humainement possible. Toutefois, rappelons les résultats du référendum :

Sur les 979 étudiantes et étudiants venu-e-s voter (34,2% de la population étudiante) :

34,1 % ont voté en faveur de la grève;
62,8 % ont voté en défaveur de la grève;
2,5 % se sont abstenus;
0,6 % ont vu leur vote être annulé.

Ce qui signifie tout de même que plus de 300 personnes ont voté en faveur de la grève. Deux considérations d'ordre stratégiques auraient pu toutefois favoriser le vote pro-grève : faire une assemblée générale de grève plutôt qu'un référendum, faire notre vote de grève après les élections (26 mars). Heureusement, nous avons déjà appris de ce vote et avons maintenant un mandat d'assemblée générale pour tenir une « assemblée générale de grève dans un gymnase dans les vingt jours suivant le dégel des frais de scolarité ou dans les vingt jours suivant la rentrée scolaire de la session d'automne 2007 si le dégel est annoncé pendant l'été. » (4 avril 2007). À l'ASSÉ, nous avons, avec raison, choisi de ne pas faire campagne sur les élections. Toutefois, cette incertitude sur l'issue de celles-ci n'aidait pas pour la mobilisation.

Reste que nous étions plus de 50 à la manifestation et une dizaine à faire du piquetage à St-Laurent, au Vieux, à l'AEMSP ou à l'AFESH le matin du 29 mars 2007. Globalement, cette manifestation nous a redynamisé-e-s. Nous considérons que cette journée de grève offensive et cette manifestation historique (cela doit faire plus de 10 ans qu'il n'y a pas eu de manifestation pour la gratuité scolaire d'une telle importance) ont été un très bon choix dans le plan d'action de l'année 2006-2007. Si le dégel des frais de scolarité n'arrive pas, il serait peut-être intéressant de répéter l'expérience des journées de grève (peut-être 2 ou 3 jours de suite, voir une semaine) pour poursuivre l'escalade des moyens de pression commencée depuis l'automne 2006?

Finalement, pour faire un petit retour sur le Congrès grève générale illimitée, nous sommes relativement satisfaits et satisfaites des débats profonds qui ont eu lieu sur les revendications d'une prochaine grève. Il s'agit d'un choix déterminant pour notre matériel d'information autant que pour notre mobilisation. Rappelons tout de même la position de l'assemblée générale sur la coalition : « que l'AGEBdeB, dans l'éventualité d'une grève générale illimitée contre le dégel des frais de scolarité, se positionne en faveur [de la création] d'une coalition admettant n'importe quelle association étudiante mais [qui favoriserait] les affiliations à l'ASSÉ. ». Nous proposerons donc la création d'une coalition pour la grève durant le Congrès annuel avec les modalités suivantes : « Que dans l'éventualité d'une grève générale illimitée à l'automne 2007, l'ASSÉ ouvre sa structure pour

former une coalition qui admettrait toutes les associations étudiantes qui adopteraient les revendications de la plate-forme de revendications qui sera adoptée lors du Congrès annuel et les moyens d'action du syndicalisme de combat et que les associations qui joignent la coalition aient payé leurs cotisations de 1,50 \$ par étudiante et étudiant par session pour exercer leur droit de vote. » Toutefois, il serait judicieux de revoir le montant des cotisations et les modalités de paiement pour les membres de la nouvelle coalition (si elle est créée).

Enfin, rappelons que la mob volante du CRAM a été utile et mériterait d'être organisée de façon permanente, ne serait-ce que pour une AG locale.

Espérons que le prochain Congrès soit fructueux et efficace car il serait dommage de n'être pas prêt et prête à réagir à la fin de l'été si le dégel survient...

Vive le Syndicalisme de combat !

Vive l'ASSÉ !

La gratuité, ça s'impose !

Solidairement!

L'ASSÉ et ses réalités

Par Annie Poirier, responsable aux affaires externes
Association Générale Étudiante du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Au cours de la session d'hiver 2007, les associations étudiantes ont grandement été occupées, soit par la grève remarquable du 29 mars 2007 ou encore par les revendications très louables mises de l'avant par l'ASSÉ. Tout au cours de cette période l'ASSÉ a été très présente pour les cégeps qui y sont membres. Que ce soit au niveau de la mobilisation, des communications ou encore au niveau des instances, il m'est possible d'affirmer une grande satisfaction à l'égard de l'ASSÉ.

Les communications

Au cours de la session d'hiver 2007, les relations que j'ai eu la chance d'entretenir avec l'ASSÉ en tant que responsable aux affaires externes m'ont été d'une grande utilité et se sont révélées très importantes pour me permettre d'informer plus en détail la population étudiante du Cégep de St-Jean-sur-Richelieu.

La mobilisation

Avec la journée de grève étudiante formidable vécue le 29 mars 2007, l'ASSÉ nous a très bien appuyés en nous envoyant à plusieurs reprises des gens pour faire de la mobilisation avec nous. Ils n'ont pas eu peur d'aller voir des centaines d'étudiants et étudiantes pendant plusieurs heures pour mieux les informer de leurs revendications et les informer du travail qu'ils font et ce toujours dans l'intérêt des étudiants et étudiantes qu'ils fréquentent le milieu collégial ou universitaire. De plus, l'ASSÉ s'est toujours donné les moyens de nous aider dans nos assemblés générales. Ils ont été présents pour exprimer clairement ce qu'ils font comme travail et ce toujours dans l'intérêt des étudiants et étudiantes.

Les instances

Au cours de la session, plusieurs congrès eurent lieu toujours dans l'optique d'offrir le meilleur service possible aux étudiants et étudiantes mais malheureusement, je n'ai eu la possibilité que d'assister à un d'entre eux. Celui du 7 avril 2007 était plus informatif, et donnait des outils aux cégeps pour retourner dans leurs écoles avec des points concrets pour informer les étudiants et connaître leurs avis sur la possibilité d'une future grève générale illimitée et les moyens que ceux-ci se doteraient pour arriver à faire valoir leurs revendications.

Les revendications

Les revendications en matière d'éducation sont très bonnes et méritent d'être entendues et reconnues pour que le plus d'étudiants possible aient accès à une éducation de qualité et ce sans se ruiner. Par contre, je trouve agressant la présence de tant de féministes qui à mon avis prennent trop de place. L'ASSÉ devrait plutôt promouvoir des valeurs d'égalités. Les féministes exercent une certaine pression désagréable par rapport au ratio de droit de parole de gars et de filles.

En conclusion, il m'est possible d'affirmer une satisfaction envers les services que l'ASSÉ nous a

offerts au cours de la session d'hiver 2007. Même si certaines revendications sont moins proches des étudiants, je crois qu'il faut que les étudiants s'engagent socialement, mais toutefois dans une certaine mesure. Est-il vraiment nécessaire d'affirmer notre position sur les conflits armés à travers le monde...

En bande-dessinée

Par Cynthia Lemieux et Guillaume Charette



Optimiste

Face aux revendications et à la plate-forme de l'ASSÉ.
Un avenir meilleur semble se dessiner.

Enfin, on bouge!! Avec l'ASSÉ, on n'a pas l'impression
de rester là à rien faire



Heureux



Hystérique

Les congrès : Il est difficile de garder son sang-froid lors de la
préparation d'un congrès... c'est beaucoup tout en même temps!

Les revendications ne sont pas toujours claires et il y en
a trop... ce qui amène à la confusion parfois!



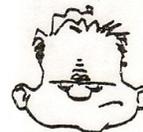
Confus



Surexcité

Les manifs, les manifs!!! C'est vraiment cool de voir l'implication
faites par les membres de l'ASSÉ pour les manifs!

L'ASSÉ est trop féministe... Rien d'autre à rajouter...



Frustré



Effragé

L'ASSÉ c'est très prenant, c'est beaucoup
d'implications et de communications pour l'externe!

Bon suivi par Alex et par tous les membres de l'ASSÉ!



Confiant

Bilan annuel du RÉÉCJL pour l'année 2006-2007

Par Marie-Eve Ruel, responsable aux affaires externes du RÉÉCJL

Bilan des relations entre le RÉÉCJL et l'ASSÉ pour l'année 2006-2007

Voilà déjà un an que le RÉÉCJL est membre de l'ASSÉ et accumule les bons et les moins bons coups. D'abord, les contacts hebdomadaires entre l'ASSÉ et le RÉÉCJL assuraient un suivi serré et permettaient aux exécutantes et exécutants de Joliette de se sentir plus interpellé-e-s par l'ASSÉ, de même que les comptes rendus coutumiers de l'exécutif national. Les nombreux courriels d'information ont su nous garder au courant de ce qui se bougeait à l'ASSÉ, dans le militantisme étudiant et plus généralement en éducation. La grande disponibilité de la permanence au bureau a permis à ce que l'ASSÉ devienne une ressource importante pour le RÉÉCJL à ce qui a trait aux revendications et instances de l'ASSÉ, mais aussi concernant le fonctionnement des structures collégiales, les lois entourant les associations étudiantes ainsi que la démocratisation de nos instances locales. Cependant, le fait que les communications entre ces deux associations se fassent en majeure partie entre l'interne de l'ASSÉ et l'externe de Joliette avait comme effet de créer une certaine distanciation avec les autres exécutants locaux et exécutantes locales.

Sinon, le plan de valorisation du début de la session d'automne a réellement été bénéfique au niveau de la mobilisation locale et l'occupation des différents postes de l'exécutif, alors que celui de la session d'hiver a un peu moins bien marché dû à une mauvaise organisation locale. Par ailleurs, le RÉÉCJL a su assurer une présence à toutes les instances de l'ASSÉ et ce, par plusieurs délégué-e-s. D'autre part, les formations à la carte ont été envisagées à Joliette, mais n'ont pu être mises à l'exécution par manque de temps. La participation régulière de l'ASSÉ aux Assemblées Générales du RÉÉCJL assurait une information claire et précise concernant les dossiers nationaux ainsi qu'une aide très appréciée à la préparation des celles-ci.

Recommandations pour les années à venir

- Que l'ASSÉ participe, lorsque possible, aux Assemblées Générales du RÉÉCJL; sa présence est pertinente et nécessaire lorsqu'il y a des points en lien avec l'ASSÉ à l'ordre du jour.
- Que l'ASSÉ élargisse ses contacts avec tous les exécutants et toutes les exécutantes du RÉÉCJL; il est nécessaire que l'ensemble des exécutants et exécutantes soit régulièrement mis au courant des dossiers de l'ASSÉ et ce, davantage si ces dossiers sont en lien direct avec leur poste respectif.
- Que les personnes venues de l'extérieur du cégep pour aider à la mobilisation se concentrent uniquement sur la mobilisation nationale; les étudiants et étudiantes du cégep de Joliette se plaignent régulièrement que les dossiers nationaux sont davantage mis de l'avant que les dossiers locaux par les gens de l'exécutif. Si les gens de l'extérieur ne partageaient pas leur temps et énergie entre la divulgation d'information au sujet du RÉÉCJL et de l'ASSÉ et se concentraient uniquement sur l'ASSÉ, ce serait de la mobilisation de moins à faire pour les gens à l'interne. Ce n'est pas ce qui est souhaitable dans toutes les associations étudiantes, mais c'est très mal vu par les membres du RÉÉCJL lorsque les exécutants et exécutantes délaissent les enjeux locaux pour des luttes nationales alors que des étudiants et étudiantes de Québec, Sherbrooke ou Montréal, par exemple,

leur expliquent le fonctionnement de leur regroupement.

- Que l'ASSÉ garde des contacts fréquents avec le RÉÉCJL; tel que mentionné précédemment, ces contacts assurent un suivi nécessaire à l'implication du RÉÉCJL au national.

- Que le RÉÉCJL, en collaboration avec le ou la Secrétaire aux relations internes, se prépare davantage aux instances de l'ASSÉ; en Congrès, le RÉÉCJL se trouve souvent devant des propositions desquelles il ne détient aucun mandat. Une meilleure préparation est donc urgente et indispensable.

- Que des actions symboliques de mobilisation dans les associations étudiantes locales soient concrètement organisées; c'est avec des actions symboliques concrètes qu'on ira chercher le soutien de la population étudiante à Joliette. Les plans de valorisation doivent donc se concentrer plus principalement sur ce genre d'actions que sur des tournées de classes et du *tractage*. Pour que ces actions soient organisées nationalement, les associations étudiantes doivent communiquer entre elles.

Bilan annuel pour l'année 2006-2007 : AEMSP-UQAM

Le présent bilan n'engage que l'auteur de ces lignes.

Dans l'ensemble les relations de l'AEMSP avec l'ASSÉ furent bonnes tout au long de l'année. Il faut d'abord prendre en considération le fait que le plan d'action et la plate-forme de revendications n'étaient toujours pas adoptés au début de la session d'automne ce qui a retardé le début de la mise en marche du côté externe. Il faut aussi prendre en considération le fait que nous avons connu un changement de garde quasiment complet du côté des gens qui s'occupaient des affaires externes l'année précédente. Le suivi avec l'année précédente fut donc plus laborieux et le début d'année plus lent. En vue du congrès de Drummondville, au mois d'octobre, une concertation fut tentée avec l'AFESH pour s'entendre sur certaines positions. Le déroulement du congrès a prouvé que celle-ci n'a pas eu les résultats escomptés. Ce n'est toutefois pas une raison pour abandonner cette idée pour l'avenir.

Une fois le plan d'action et la plate-forme adoptés, le déroulement de la campagne a suivi son cours au niveau de notre module. La pétition fut un franc succès alors que près de la moitié de nos membres la signèrent, c'est d'ailleurs pourquoi il ne nous sembla pas pertinent de continuer à la faire circuler après le temps des fêtes. La raison de ce succès passe par une participation constante des membres du Conseil d'administration de l'AEMSP. Les tournées de cours furent effectuées à peu près uniformément ce qui explique le haut taux de signatures. Petit bémol toutefois, la participation à la Manif^oaction du 6 décembre n'a pas été aussi grande, ce qu'on peut attribuer à un essoufflement des tournées d'information et à la fin de session.

Au retour du congé des fêtes de nombreux événements se sont succédé. Le tout débuta par l'Assemblée Étudiante du Québec (AEQ), instance décisionnelle du MEEQ regroupant la FECQ et la FEUQ sous un même chapeau. L'événement avait lieu à Rimouski et de nombreuses associations membres de l'ASSÉ s'y rendirent dans le but d'ouvrir la discussion avec les membres des fédérations étudiantes sur un pied d'égalité. Cela nous ayant été refusé plusieurs associations membres de la FEUQ et de la FECQ décidèrent de quitter la table pour entamer des discussions d'égal à égal dans une salle adjacente. Elles furent suivies en cela par les associations de l'ASSÉ qui étaient présentes et la plupart des associations indépendantes qui y étaient aussi. Ces discussions ne furent pas très productives en raison de leur caractère improvisé, sauf qu'il fut résolu de tenir une nouvelle rencontre mieux encadrée plus tard dans la session. Celle-ci eut lieu à Chicoutimi environ un mois plus tard, mais comme je n'y étais pas je ne m'étendrai pas sur le sujet.

Ensuite, les instances régulières de l'ASSÉ eurent lieu, c'est-à-dire un camp de formation au CÉGEP FX-Garneau et un congrès à l'UQAM. Le camp de formation fut un franc succès, mais il faut préciser que la participation des membres de l'AEMSP fut très limitée (2 personnes). En fait, la participation n'a pas été plus élevée à l'occasion de ce camp qu'à celui d'automne pour l'AEMSP et c'est une chose qu'il faudrait améliorer. Pour ce qui est du congrès il s'est très bien déroulé alors que nous avons eu une délégation complète presque d'un bout à l'autre. Il faut aussi préciser que c'est à ce congrès que l'avis de motion déposé par l'AEMSP lors du congrès annuel précédent à propos de la création d'un comité médias permanent a été traité, ou plutôt ne l'a pas été. Cette proposition découlait d'une réflexion assez poussée faite par des membres de l'AEMSP suite à la grève et en constatant les lacunes du côté médiatique de l'ASSÉ dans ce contexte. Une certaine

frustration s'est fait sentir quant à la manière dont l'avis de motion fut contourné par une réforme plus large comprenant un poste attaché aux relations médiatiques sur l'exécutif présentée par le Conseil exécutif de l'ASSÉ. Nous étions conscients que l'avis de motion était très loin de faire l'unanimité, sauf que la prise en compte de notre constat par rapport aux médias dans la réforme de l'exécutif prouve que celui-ci était vrai. Ce que nous regrettons surtout c'est le fait que l'avis de motion de l'AEMSP a été contourné sans que nous ne soyons vraiment consultés et de façon plutôt cavalière. C'est une chose à prendre en compte pour l'avenir car une association aux sensibilités plus fragiles aurait pu réagir autrement plus radicalement.

L'événement le plus gros de l'année a sans contredit été la manifestation du 29 mars. Au niveau de l'AEMSP, la mobilisation a été faite de très belle façon. L'effectif de mobilisation, au cours des deux dernières semaines de mob, était régulièrement composé pour la moitié de membres de l'AEMSP au niveau de l'UQAM. Le vote de grève ne fut qu'une formalité, ce qui en a surpris plus d'un. Le jour même nous avions des effectifs très motivés et efficaces pour assurer la levée des cours et le tout s'est déroulé à merveille. La participation des membres de l'AEMSP lors de la manifestation comme telle est difficile à évaluer, mais elle fut sans doute conséquente avec les observations précédentes.

Enfin, le congrès du 7 avril sur la grève générale illimitée aura lui aussi suscité beaucoup d'intérêt à l'AEMSP. En effet, nous avons une délégation de huit personnes à un certain moment de la journée. Comme la majorité est de retour l'an prochain, souvent sur le conseil d'administration, cela augure bien pour une entrée éventuelle en grève.

Perspectives

- Rendre plus régulière et encadrée la pratique d'un « comité externe » à l'AEMSP, dans le but d'intégrer le plus de gens possible de ce côté;
- Mettre en place d'un comité femmes à l'AEMSP pourrait entraîner plus de participation chez les femmes au sein de l'ASSÉ;
- Améliorer les relations avec les autres associations étudiantes du « village » à l'UQAM, particulièrement en vue d'une grève générale illimitée, pourrait créer un effet d'entraînement dans la mobilisation.

Guillaume Fortin

Étudiant en science politique et membre de la glorieuse AEMSP

Bilan distillé annuel de l'AECSL

Par le comité bilan de l'AECSL

Automne 2006

Au début de la session d'automne, nous avons tenu l'habituelle table d'information et de mobilisation sur l'association étudiante et sur l'ASSÉ. Nous avons pour la première semaine produit une *Gachette* (journal de l'Association étudiante) « spéciale » sur le plan d'action de l'ASSÉ et sur les sujets chauds qui seraient probablement à venir au cours de la session. Cela fut relativement efficace et nous avons reçu de l'aide de l'extérieur. Nous débutons donc l'année avec un exécutif plutôt dégarni, mais relativement motivé.



MOTIVÉ-E-S

Pour prendre position concernant la situation au Moyen-Orient, nous avons tenu une assemblée générale qui nous a permis d'exiger le retrait des troupes canadiennes en Afghanistan, de nous opposer aux guerres impérialistes et de nous solidariser avec la résistance populaire au Liban et en Palestine. À ce moment, au mois d'octobre, nous avons cru nécessaire de conscientiser les étudiants et les étudiantes au sujet du contexte politique au Moyen-Orient, mais également au sujet du rôle important de l'État canadien dans ce même contexte. Donc, nous avons tenu une soirée d'ateliers et de conférences la veille de la manifestation d'Échec à la guerre, le 27 octobre, où beaucoup d'étudiantes et d'étudiants qui ne s'impliquaient pas dans l'association étudiante ont participé et fabriqué des pancartes pour le contingent de Bloquez l'Empire. Cet événement a permis de revigorer notre comité de mobilisation, qui à partir de ce moment a recommencé à tenir de réunions de manière plus fréquente et d'avoir une liste de personnes actives prêtes à donner un peu de temps pour aider aux tâches nécessaires.

L'assemblée générale qui s'est tenu avant le Congrès d'octobre sur la plate-forme de revendications et la continuation du plan d'action de l'ASSÉ a donné lieu à des débats intéressants. Nous avons amené au Congrès une plate-forme sur la question de l'aide financière, des garderies et de l'amélioration des ressources et services en éducation post-secondaire, tout en maintenant notre mandat pour la gratuité scolaire. Au retour de ce Congrès, nous avons entériné les décisions qui s'y étaient finalement prises, question de commencer une campagne de mobilisation le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Premièrement, la pétition a été un bon moyen d'approcher la population étudiante sur la situation actuelle en éducation et sur la nécessité de la gratuité scolaire.



IRRITATED

Nous avons donc fait les traditionnelles tournées de classes et tables d'information. Malgré cela, le succès des pétitions est quand même critiquable, dans le sens qu'évidemment, les gens sont portés à signer spontanément des pétitions, sans vraiment s'y intéresser pour autant et sans vraiment avoir la volonté de défendre les revendications au-delà d'une simple signature sur un morceau de papier. De plus, nous avons trouvé un peu ridicule la pseudo-compétition que l'on a essayé de créer entre les différentes assos, soutenue par des courriels douteux de statistiques et sur la nécessité d'établir des objectifs précis de nombre de signatures. Nous pensons que dans un climat sain, une attitude d'encouragement un peu moins intransigeante et fondée sur la coopération aurait été plus appréciée. Par contre, le résultat positif nous a permis de grossir les rangs du comité mob et de permettre une participation à la manifest'action du 6 décembre.



DÉÇU-E-S

La manifestation du 6 décembre a suscité un intérêt certain, malgré une faible participation issue de St-Lô. Cela peut s'expliquer en grande partie par le fait que nous étions dans notre dernière semaine de cours et qu'une bonne partie de nos membres étaient en examen cet après-midi-là. À travers nos fins de session respectives, il fut également difficile de poursuivre une campagne de mobilisation digne de ce nom en vue de cette action. La manifest'action, que nous avons trouvée très dynamique, a été globalement appréciée, bien que le suivi ne semble pas avoir été assez appuyé et diffusé à l'intérieur de l'association étudiante.

Pour ce qui est du fonctionnement général des comités de l'association, il était constant quoique par certains moments, tout le monde devait mettre la main à la pâte pour pallier aux tâches des autres comités. À l'externe, il n'y avait qu'une seule personne, qui était déjà occupée par son statut d'étudiante et de jeune travailleuse, et qui avait de la difficulté à assurer une participation aux instances extérieures de l'ASSÉ. Elle a tout de même réussi à assurer un lien entre l'AÉCSL et le monde étudiant. Au comité information, nous avons pris l'initiative de produire trois *Gachette* (le journal de l'AÉCSL) et beaucoup de matériel d'information, pour ainsi soutenir les différentes campagnes de mobilisation.

Hiver 2007

Pour ce qui est de la session d'hiver 2007, nous la qualifions d'une des meilleures sur tous les niveaux depuis la fin de la grève étudiante de 2005.

La session d'hiver 2007 s'annonça avec plus de panache. Dès la première assemblée générale de la session, nous eûmes un exécutif tout garni, avec des gens sur tous les comités exécutants. En particulier, deux externes efficaces et motivées s'ajoutèrent à l'équipe existante. Cela nous a permis d'avoir un excellent soutien de l'extérieur lors de notre campagne de grève pour le 29 mars. Saint-Laurent fut ainsi fière d'être la première association de l'ASSÉ à avoir un mandat de grève pour le 29 mars. Merci à tous ceux et celles qui nous ont aidés à mobiliser! Notons toutefois que le vote de grève fut très serré, avec seulement 56 % des personnes en faveur d'une journée de grève.

Cette assemblée générale a aussi été l'occasion de prendre des mandats très clairs contre la Loi 142, ainsi que contre l'intention des administrations de cégep de faire appliquer cette loi dans le but de mettre des bâtons dans les roues d'une éventuelle journée de grève étudiante. Comme ce fut le cas dans d'autres cégeps, notre direction a persisté pendant plusieurs semaines à affirmer qu'elle prendrait tous les moyens à sa disposition pour assurer la tenue des cours ainsi que la présence des professeur-e-s, des étudiantes et des étudiants en classe. Malgré que nous lui ayons offert lors d'un Conseil d'administration la possibilité de déclarer une journée pédagogique pour la journée du 29 mars, l'administration a plutôt choisi de ne pas se saisir de cette occasion, et de persister plutôt dans ses menaces paternalistes à l'égard de l'association étudiante.



EXCITED

Cette assemblée générale a donc été suivie par une période de mobilisation intense, incluant des tournées de classes dans plusieurs départements. Cette mobilisation, dans le contexte d'une journée de grève, s'est révélée efficace, car malgré les communiqués diffusés par l'administration quelques jours avant le 29 mars, plus de 150 personnes se sont tout de même présentées pour faire du piquetage solide. De plus, il n'y a eu que quelques tentatives isolées de briser les lignes de piquetage, la très grande majorité des étudiantes et des étudiants ayant choisi de respecter les mandats de l'AG en restant chez eux et elles ou en participant aux activités de la journée. Face à cette mobilisation, la direction n'a alors eu d'autre choix que de déclarer la suspension des cours, et ce, environ une heure après le début du piquetage.



DÉTERMINÉ-E-S

Après l'annonce de la levée de cours, nous avons tenu un débat-discussion sur la perspective de grève générale illimitée à l'automne 2007. Tous et toutes les étudiants et étudiantes étaient contre le dégel et une bonne partie étaient pour la gratuité scolaire, malgré des réserves face aux moyens d'action à employer pour défendre cette revendication. Notons que pour nous, cela signifie non pas

une remise en question du principe ou de la légitimité de revendiquer la gratuité scolaire, mais témoigne en fait de la nécessité de continuer une campagne d'information soutenue dans le but d'élargir l'appui à cette demande. Dans le cadre d'une prochaine grève générale, nous croyons qu'il ne faut pas prendre pour acquis que la gratuité scolaire est une idée acquise de tous et de toutes, et redoubler d'efforts pour promouvoir cette analyse.



CONTENT

Actuellement, nous roulons sur l'énergie très positive que nous a donnée la mobilisation du 29 mars. Nous planifions, d'ici la fin de la session, de tenir une dernière assemblée générale afin de solidifier nos positions par rapport à la prochaine campagne de grève. Nous allons également mobiliser en vue des actions du 1er mai.

Malgré le succès de la journée de grève du 29 mars, nous croyons que les enjeux relatifs à la mobilisation seront d'un tout autre ordre dans le cadre d'une prochaine campagne de grève générale illimitée. Malgré la Loi 142, nous avons réussi à force de tournées de classe, de tractage et de mob à convaincre la majorité des étudiants et étudiantes de ne pas se pointer en classe. Mais la Loi 142 existe encore, et elle continuera, avec son caractère complètement anti-syndical, d'être utilisée comme une menace par les administrations et par quiconque voudra casser le mouvement de grève. Étant donné que nous sommes dans un cégep, il faudra donc mettre les bouchées doubles afin de nous assurer qu'il y ait levée de cours à chaque journée de grève.



RÉVOLUTIONNAIRES

Finalement, lors de la discussion, en abordant le sujet d'une grève sociale, toutes les personnes présentes considéraient que c'était une étape nécessaire dans notre escalade des moyens de pression. C'est d'ailleurs cette dernière thématique que grand nombre de militantes et de militants de l'AÉCSL croient absolument essentielle d'intégrer au discours et aux actions de la prochaine campagne de grève générale illimitée.

Bilan externe de l'AÉCS

Par le conseil exécutif de l'Association Étudiante du Cégep de Sherbrooke

Communications avec l'ASSÉ

On peut dire qu'au cours de la dernière année, l'AÉCS a entretenu de bonnes communications avec le bureau de l'ASSÉ. Pour expliquer ce bon lien avec notre syndicat national, il faut prendre en considération que deux membres du présent conseil exécutif de l'ASSÉ proviennent de l'AÉCS et soulignons aussi l'excellent travail effectué par l'interne de l'ASSÉ, de qui nous recevons des appels hebdomadairement.

Participation aux instances

Au cours des deux dernières sessions, nous avons observé une bonne participation des membres de l'AÉCS aux instances de l'ASSÉ.

Des délégations variant entre 3 et 7 personnes ont été présentes à presque tous les congrès de l'ASSÉ, à l'exception du congrès d'octobre 2006 à Drummondville où un accident de la route majeur a empêché la délégation de se rendre à bon port. Nous trouvons important de rendre accessible la participation aux instances de l'ASSÉ à tous nos membres qui le désirent, car nous considérons que ces événements permettent de se familiariser avec le fonctionnement de l'ASSÉ et sont très formateurs pour une meilleure compréhension des dynamiques au sein du mouvement étudiant. La lourdeur des procédures et *l'enculage de mouche* dans la forme de certaines propositions *peuvent* parfois intimider et emmerder les nouveaux et les nouvelles et peut agir comme élément qui démotive une future participation à ce type d'instance.

En ce qui concerne la participation aux journées nationales *information, pédagogie* et *comités femmes*, elle a été faible. Aucun de nos membres n'a participé à la réunion pédagogie. Seulement deux de nos membres ont participé à la journée nationale des comités femmes et trois à la journée de formation information. Parmi les raisons pouvant expliquer cette faible participation, on pourrait dire que certaines personnes ne voient pas la pertinence de se déplacer jusqu'à Montréal pour participer à une formation ne durant que quelques heures. Si ce type de réunion se faisait de façon plus régionale, cela augmenterait sûrement le taux de participation. Évidemment, cela nécessite plus d'organisation et de personnes motivées pour faire des tournées régionales, mais ces formations sont très pertinentes et devraient être beaucoup plus accessibles.

À la session d'automne 2006, les tentatives d'organiser une réunion de la MASSE (Mouvement des Associations Solidaires du Sud-Est) ont été complètement infructueuses. À chaque tentative, nous nous sommes heurté-e-s à un manque de quorum.

Finalement, il y a eu une très bonne participation des membres de l'AÉCS aux camps de formation.

De façon générale, on constate un regain de motivation auprès des militant-e-s au retour des différentes instances de l'ASSÉ, car elles permettent de constater l'ampleur et les dynamiques du mouvement étudiant, elles encouragent les débats d'idées et donnent un sens plus concret à la

mobilisation faite au local dans une perspective nationale.

Participation à d'autres instances

Six de nos membres ont participé à la coalition-cégeps ayant eu lieu à Québec à la fin novembre. Des délégué-e-s de l'AECS étaient aussi présent-e-s à l'AEQ à Rimouski. Suite à cet événement, notre conseil général a jugé comme étant impertinent de renouveler notre présence à une éventuelle AI (assemblée informelle).

Participation au plan d'action national

La mobilisation sur le plan d'action dans le cadre de la campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! » a été dans son ensemble satisfaisante. Pour la pétition, l'AECS a atteint 20 % de son objectif, soit plus de 540 noms. Une dizaine de membres ont participé à la manif' action du 6 décembre. Dans le cadre de la semaine nationale d'actions locales, des membres de l'AECS, conjointement à l'AGEFLESH (association générale étudiante facultaire des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke) avaient confectionné des banderoles géantes « Gratuité scolaire » dans le but de les disposer à des endroits stratégiques dans la ville de Sherbrooke. Cependant, l'activité n'a pas semblé recevoir d'écho majeur de la part de la population sherbrookoise. Ceci est probablement dû au fait que cesdites banderoles ont été visibles pendant quelques heures au plus. L'événement ayant été le plus mobilisateur a certainement été la journée de grève et de manifestation du 29 mars. Suite à une AG regroupant près de 500 personnes, l'AECS est tombée en grève l'espace d'une journée. Au plus fort, environ 200 personnes étaient présentes sur les lignes de piquetage l'avant-midi de la journée en grève. Regroupant des membres de l'AECS et de l'AGEFLESH, 4 autobus se sont rendus à la manifestation à Montréal.

En date du 19 avril 2007, l'AECS a tenu une AG de perspective de grève générale illimitée, où 200 personnes étaient présentes. Suite aux propositions adoptées, l'AECS débutera une campagne de grève générale illimitée dès la session d'automne 2007, avec comme revendications mises de l'avant celles de la campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! » et pour l'abolition de la loi C-43.

On constate donc que la mobilisation a été plus massive au cours de la session d'hiver 2007. Cela peut entre autres s'expliquer par le fait qu'au sein des militantes et des militants, la perspective de grève générale illimitée en a motivé plusieurs. La grève du 29 mars a aussi été très mobilisatrice parce que par son obtention elle a renforcé la cohésion et la solidarité internes des *mobeux* et *mobeuses*. Elle a donné un avant-goût de ce que pourrait devenir le mouvement étudiant que nous sommes en train de construire et de consolider. Au niveau des actions locales, ça n'a pas vraiment levé. Cependant, il serait sûrement très pertinent de mettre l'accent sur ce point, car pour consolider les bases, il faut que des actions concrètes et accessibles aient lieu.

Bilan annuel du CRAALL 2006-2007

Par Geneviève Paquette, coordonnatrice du CRAALL

La session d'automne a été une session de « développement » pour le CRAALL. Les trois associations de l'ASSÉ des Laurentides et de Lanaudière ont réussi à remettre sur pied ce Conseil Régional qui n'existait plus depuis presque qu'un an. Nous avons d'abord dû procéder à quelques modifications de la charte afin que tout soit cohérent. Nous nous rencontrions régulièrement, même s'il ne passait pas beaucoup de choses. À cette même session, il y a eu quelques frustrations face au fait que le camp de formation du CRAALL qui n'a pas pu avoir pas lieu par manque de temps du Comité formation. On nous avait plutôt invité à aller au camp de formation du CRAM. Outre cela, nous ne savions pas trop ce que nous devons faire en tant que Conseil Régional. Il faut aussi considérer le fait que les militantes et militants des associations membres de l'ASSÉ dans les Laurentides Lanaudière sont très peu nombreuses et nombreux, ce qui ne facilitait pas les CRAALL puisque nous n'avons pas nécessairement l'énergie afin d'entreprendre des luttes régionales.

À la session d'hiver, deux autres membres se sont joints à nous, Terrebonne (le 7 mars) et Montmorency (le 10 avril) pour notre plus grand bonheur. Les vraies « actions » et les vraies dépenses ont aussi commencé durant cette session, un peu comme nous l'avions envisagé précédemment. En effet, grâce au budget, nous avons réservé au moins un autobus par association étudiante. Aussi, nous avons assuré la distribution de macarons « Dans la rue le 29 mars pour la gratuité scolaire » qui a été un outil supplémentaire de mobilisation pour la manifestation. De plus, nous avons également décidé de faire un Comité Femmes Régional puisqu'il n'y avait aucun Comité Femmes au local et qu'en fait, il n'y avait tout simplement pas beaucoup de femmes dans chaque association étudiante. Aussi, nous avons récemment pris la décision de produire un journal Femmes pour la rentrée afin que les femmes soient plus informées sur divers sujet. Nous avons également parlé du souhait de tenir une journée avec divers ateliers dont un d'autodéfense. Bref, de beaux projets déjà pour l'an prochain!

Il ne faut surtout pas oublier de mentionner que le CRAALL était présent à tous les Conseils de Coordination!

Somme toute, l'année s'est bien déroulée pour le CRAALL. Cependant, il aurait été plus intéressant dès notre première rencontre de réellement savoir à quoi servait notre Conseil Régional. Aussi, les contacts avec les autres associations des Laurentides-Lanaudière étaient plutôt difficiles à établir, mais il serait intéressant de reprendre contact avec elles l'an prochain afin que le CRAALL soit plus fort!!

Bilan annuel du CRAM

Par Hubert Gendron-Blais, coordonnateur du CRAM

Automne 2006

Participation

D'un point de vue général, la participation des différentes associations membres et non-membres a été satisfaisante (moyenne de dix assos par réunion). Malgré la faible participation des membres de l'ASSÉ durant la première moitié de la session, peu de réunions durent être annulées faute de quorum. La session d'automne vit aussi apparaître bon nombre de nouveaux et nouvelles venu-e-s.

Organisation

Durant la session d'automne 2006, le CRAM s'est (enfin!) doté d'une nouvelle charte venant clarifier son fonctionnement interne.

Le camp de formation du CRAM n'a pas eu la même chance. Organisé pour la première fois, l'objectif du camp était de rejoindre les nombreuses associations indépendantes membres du CRAM n'ayant pas assisté au camp « senior ». Malheureusement, le manque de communication et d'organisation de la part de l'association hôte ainsi qu'une absence relative de diffusion firent du camp un échec (tout aussi relatif). La bisbille qui s'ensuivit entre l'AGECVM et certaines délégations participantes quant aux frais encourus a miné le climat des deux rencontres subséquentes.

Au niveau du budget du Conseil, on constate que malgré ses activités, le Conseil semble jouir d'une somme supérieure à ses besoins réels.

Mobilisation

D'entrée de jeu, mentionnons le constat de l'an dernier stipulant que le CRAM devait se concentrer sur la mobilisation régionale pour le plan d'action de l'ASSÉ. On peut dire que cette consigne fut respectée durant la dernière session.

Ainsi, le CRAM s'est concentré sur la manifaction du 6 décembre qui, malgré la confusion à l'origine, a été vu comme un succès à la fois pour l'ASSÉ et pour le CRAM. En effet, les membres du CRAM sont à l'origine de l'action symbolique de la manifaction et se mobilisèrent de façon satisfaisante. Malgré la consigne, le CRAM mobilisa pour la manifestation du 28 octobre contre l'occupation canadienne de l'Afghanistan. Formant une bonne portion du contingent « Bloquez l'Empire », quelques assos du CRAM parvinrent à mobiliser leurs membres malgré la pluie, et ce, sans avoir dissout les revendications, et ce, malgré les discours des fédés...

Cependant, soulignons l'incapacité du CRAM à appuyer effectivement les revendications de tarification sociale de la TROVEP. En effet, l'absence de réponse de la part de la TROVEP poussa le CRAM à mettre en veilleuse la cause du transport en commun pour la session d'automne 2006.

Hiver 2007

Mobilisation volante

Les tournées de mobilisation volante permirent de dynamiser la participation montréalaise pour la manifestation du 29 mars. La participation fut bonne quoiqu'inégale, mais l'expérience semble avoir plu aux militants et militantes comme aux assos hôtes. Outre les nombreux liens à tisser, la mobilisation volante permettait de faire « changer d'air » aux militants et militantes en plus de se familiariser avec des dynamiques de mobilisation différentes.

Bien que les tournées de mobilisation volante furent la principale activité du CRAM pour la session d'hiver 2007, bon nombre d'éléments restent à améliorer. Tout d'abord, il est essentiel que les délégué-e-s transmettent l'information au local afin de fournir les noms de militants et militantes n'étant pas sur l'exécutif, mais étant tout de même motivé-e-s à participer. L'épuisement s'est en effet fait sentir assez tôt puisque c'était presque toujours les mêmes individus qui participaient, déjà exécutants et exécutantes au local qui plus est. Il faudrait aussi perfectionner la coordination : plusieurs militants et militantes se faisaient appeler à la fois par la coordination du CRAM, par le Conseil exécutif et parfois même par le Conseil de Coordination pour mobiliser à des endroits différents durant la même semaine! Les prochaines tournées de mobilisation volante devraient aussi tenir compte des semaines régionales d'actions : soit organiser des actions-mobilisatrices, ou soit ne plus faire de mob durant cette semaine. La semaine régionale d'actions a lamentablement chié à Montréal puisque les mêmes personnes devaient souvent penser mobiliser au local, donner du temps pour les tournées et préparer une action en même temps.

Mobilisation urbaine et au secondaire

Il y eut trois tentatives de mobilisation urbaine dans les métros de Montréal durant la fin de semaine pour inciter les non-étudiants et non-étudiantes à participer à la manifestation du 29 mars. Bien que l'idée était bonne, la participation fut quasi nulle. Le surmenage de certains individus et le manque de participation des militants et militantes locaux (peut-être pas au courant?) semblent être à l'origine de la déconfiture. Il vaudrait la peine de mieux se pencher sur la question pour répéter l'expérience, avec succès cette fois.

Le CRAM vient aussi de prendre position pour organiser des tournées de mobilisation dans les écoles secondaires. Pour ce faire, l'*Ultimatum Spécial Secondaire* sera utilisé, ainsi que le dépliant de Démocratie au Secondaire (DAS) de l'AGECVM. Une équipe a été formée pour la coordination : espérons qu'elle saura prendre note des erreurs passées.

Subventions et soutien

En situation de surplus budgétaire massif, le CRAM décida de subventionner une série de groupes de luttes sociales dans la région montréalaise. C'est ainsi que le Common Front de Dawson, le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP), Bloquez l'Empire ainsi que le Réseau anarchiste en milieu étudiant (RAME) purent profiter de ces sommes. Il a aussi été proposé que les associations non-affiliées membres du CRAM qui en ont les moyens, subventionnent le Conseil Régional en guise de participation financière équivalente aux assos membres.

De plus, le CRAM a offert son soutien au Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) dans sa campagne sur l'assurance-chômage.

Fonctionnement

Suite à une série de propositions-déclarations douteuses, le CRAM a décidé de prendre une ligne plus sérieuse et radicale. Au niveau de l'organisation, précisons qu'un manque de communication entre le CRAM et l'exécutif national a été à l'origine d'une confusion qui pourra facilement être évitée. Le CRAM devrait aussi reviser ses méthodes de mobilisation pour les manifestations qu'il soutient (8 mars, rassemblement de la Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) pour une tarification sociale du transport en commun).

Conclusion

On peut donc dire que le CRAM a atteint ses objectifs de mobilisation, bien que de nombreux efforts restent à faire. De nombreuses initiatives furent prises (pas toujours réussies, d'accord), ce qui montra à tout le moins la volonté du CRAM de rompre avec l'immobilisme de l'année précédente. Il serait intéressant de poursuivre les tournées de mobilisation volante au niveau régional : il ne demeure qu'à voir comment répartir les responsabilités à ce niveau entre le CRAM et le nouveau Comité de mobilisation national. De plus, le CRAM semble avoir atteint les objectifs fixés l'année dernière : dynamiser la mobilisation et l'axer sur les actions de l'ASSÉ au lieu de participer à un ensemble de coalitions minimales ici et là. Il ne reste qu'à voir quel rôle prendra le Conseil Régional l'an prochain. Le rôle mobilisateur du CRAM devrait perdurer, mais peut-être devrions-nous lui donner une saveur plus régionale et locale? Le CRAM pourrait entre autres servir de palier pour raffermir les liens avec les mouvements sociaux au niveau régional, ce qui ne s'est fait qu'à un niveau minimal cette année.

Bilan annuel du Comité des affaires académiques et pédagogiques

Par Marie-Eve Ruel, membre du Comité des affaires académiques et pédagogiques

Compte rendu des activités du Comité des affaires académiques et pédagogiques

Il est quelque peu biscornu de traiter des activités de ce Comité alors qu'il n'est de nouveau actif que depuis bien peu de temps. Depuis que le Comité est réapparu, un bref article sur le renouveau pédagogique au niveau primaire et secondaire a été rédigé et un questionnaire sur la qualité de l'éducation et une compilation des problématiques académiques et pédagogiques locales ont été produits. Cependant, le volet pédagogique n'a pas été entièrement oublié au sein de l'ASSÉ dans l'inactivité du Comité notamment grâce à l'initiative de certains militants et certaines militantes ayant écrit des articles relatifs à la pédagogie dans les dernières parutions de l'*Ultimatum* et au travail des deux Secrétaires aux affaires académiques et pédagogiques universitaires et collégiales, qui ne peut être négligé. La rencontre pédagogique de la session d'automne a notamment été un point très bénéfique de l'aspect académique pour l'année 2006-2007.

Recommandations pour l'année 2007-2008

- Que le Comité à la recherche et aux affaires académiques travaille sur des revendications à propos des différentes réformes en éducation post-secondaire que l'ASSÉ pourrait éventuellement adopter;
- Que des rencontres nationales soient organisées plus régulièrement au sujet de la pédagogie;
- Que le dossier des attestations d'études collégiales soit approfondi dans une recherche ou une analyse quelconque afin de bien faire la part des choses entre une AEC de spécification et une AEC de formation;
- Que la revendication sur l'amélioration des ressources et services soit précisée et concrétisée;
- Que le Comité à la recherche et aux affaires académiques, en collaboration avec le Comité d'information, travaille sur du matériel d'information relatif à la qualité de l'éducation au Québec;
- Que les responsables aux affaires académiques et pédagogiques des associations étudiantes locales soient appelé-e-s à s'impliquer au sein de ce Comité;
- Qu'un suivi plus serré des luttes locales pédagogiques soit effectué par le Comité ou le ou la Secrétaire aux affaires académiques (l'appui national aux luttes locales en est pour beaucoup dans leur succès).

Bilan annuel du Comité aux relations internationales

Par Gabriel Rompré, membre du Comité aux relations internationales

L'année au Comité aux relations internationales de l'ASSÉ a été plutôt calme. Le seul membre du comité, moi-même, n'étudiant pas au Québec en 2006-2007, mais à l'université York de Toronto. Je m'étais surtout porté volontaire dans la perspective où personne d'autre n'avais manifesté d'intérêt pour occuper les postes et avec la confiance du fait de pouvoir être utile en tant que lien avec la Fédération Canadienne des Étudiants et des Étudiantes. Le point le plus évidemment négatif de cette situation fut le fait que je n'ai pas pu supporter activement le Conseil exécutif dans ses tâches et que je n'ai pu assister qu'à une seule réunion du comité de coordination.

J'ai produit peu de documentation durant la session. Au début de l'année, une lettre de la Fédération Étudiante du Bénin m'est parvenue à travers le conseil exécutif. Elle concernait l'arrestation de plusieurs ressortissants du mouvement étudiant du Myanmar/Birmanie. Une lettre de support assortie d'un article explicatif fut produite pour l'occasion. En octobre 2006, les troupes fédérales mexicaines ont envahi la ville d'Oaxaca en insurrection populaire depuis le mois de mai. Encore une fois, une lettre de support et un article explicatif destiné à l'*Ultimatum* furent produits. Vers le mois de décembre de la même année, Drissa Silue de la Fédération des Étudiants et Élèves de Côte d'Ivoire, une nouvelle association radicale et apolitique, a sollicité le soutien de l'ASSÉ dans la solidification de son organisation. Dans le cadre de notre mandat de soutien aux luttes étudiantes internationales, je lui ai demandé les détails de sa demande que j'ai ensuite fait parvenir au conseil exécutif accompagné d'un document assez brouillon clarifiant la nature de la FECCI et ses buts. Le CE semble avoir ensuite transmis le message aux associations étudiantes membres qui ne semblent malheureusement pas avoir porté de motion en Congrès. Dommage... la FECCI semble toutefois nous transmettre de l'information à chaque fois qu'elle en dispose, contact précieux donc. Beaucoup plus tard, vers la fin février, le Conseil de Coordination a voté une motion d'appui aux grèves étudiantes en Grèce. Le comité a été chargé d'émettre une lettre d'appui qui a été rédigée. Au même moment, des troubles au Bénin laissaient pointer la menace de troubles généralisés. J'ai contacté Jossef Djossou, professeur de philosophie au Cégep François-Xavier-Garneau et ancien président de la Fédération Nationale Étudiante du Bénin pour avoir des éclaircissements. Nous nous sommes ratés plusieurs fois et au moment où j'ai enfin réussi à le contacter, la crise a semblé s'être résorbée.

Pour ce qui est des relations avec la Fédération Canadienne des Étudiants et Étudiantes, j'ai été assez surpris de constater le niveau de radicalisme de ses conseils d'organisation. La FCEE a lancé une vaste campagne contre les frais de scolarité. À Toronto, cela s'est traduit par une manifestation de quelque 5 000 personnes le 7 février. Auparavant, plusieurs conférences du ministre de l'Enseignement supérieur ont été gâchées par leur soin. L'exécutif provincial semble vouloir se diriger fermement vers la grève à l'automne, mais bien que la population étudiante semble être très réceptive au message, il y a un manque évident de bons militants à la base. Il est peu probable que les assos obtiennent des mandats de grève. Ils ont un problème structurel : leurs universités sont toutes regroupées en assos unitaires comme à McGill et elles ne disposent pas de cégep pour radicaliser la lutte. Nous leur avons suggéré de tenter de tenir des assemblées générales pour discuter de grève ou au moins d'escalade des moyens de pression. Toutes les associations de Toronto l'ont fait, mais encore une fois, les assos sont trop grosses et la mobilisation faible, ce fut un échec assez retentissant. Il est tout de même intéressant de noter qu'à l'automne, si nous partons

en grève, nous bénéficierons du support inconditionnel de la FCEE, ou du moins, de sa section ontarienne qui admire énormément la grève de 2005.

C'est donc tout pour cette année. J'aurais dû en faire plus, en plus m'occuper du dossier du Festival international de la FSE en France, mais j'ai failli à ma tâche et suivi le dossier de loin en loin. Je félicite le Conseil exécutif et plus particulièrement Alex Bourdon-Charest qui a su me tenir à jour des dossiers et des mandats que j'avais à traiter. Je passe maintenant le flambeau et j'encourage vivement quelqu'un à le reprendre, en temps de grève, il est toujours rassurant d'obtenir des appuis de l'extérieur de notre petite province qui a parfois une pensée un peu fermée.

Vive l'ASSÉ et le syndicalisme étudiant de combat!

Bilan du Comité information

Par Jean-Christophe Gascon, membre du comité information, à titre personnel

Pour le Comité information, l'année 2006-2007 a eu des hauts et des bas. Avant le Congrès d'automne 2006, ledit Comité ne comptait qu'un seul membre qui était à ce moment parti en voyage à l'autre bout du Canada. Ainsi, nous ne pouvons pas dire que le Comité était des plus actifs en début de mandat d'autant plus que l'immense flou qui régnait sur notre campagne avant le Congrès d'automne rendait difficile la production de matériel d'information sur la campagne.

Finalement, ce n'est qu'après le Congrès d'automne que la campagne démarre réellement. Il est donc temps pour le Comité information de rattraper le retard accumulé en début d'année. Comptant maintenant sur un membre supplémentaire en plus de l'autre qui revient de son voyage, le Comité se met rapidement à l'oeuvre et entame la production de matériel d'information pour la campagne annuelle qui a finalement été clarifiée. Pour ce faire, le Comité a en premier lieu produit, en collaboration avec Louis-David, le Décrétaire à l'information, un plan de production de matériel d'information pour l'année 2006-2007 qui a été adopté lors du CoCo du 31 janvier 2007.

Durant deuxième partie de la session d'automne, le Comité travail sur un feuillet de présentation des revendications de la campagne. Louis-David travaille sur la production d'affiches et d'autocollants pour la campagne. Le Comité information apporte son aide au Comité journal pour la production de l'*Ultimatum Express* distribué durant la manifaction du 6 décembre.

Le Comité s'était également donné comme autre projet de réaliser un feuillet Questions/Réponses sur la gratuité scolaire durant la session d'automne. Finalement, ce projet sera complété au début de la session d'hiver. Le Comité s'est aussi donné comme mandat en collaboration avec le comité formation, la réalisation d'un feuillet style « menu pizza full cool » offrant des formations à la carte aux associations étudiantes sur demande. Ce projet qui avait préalablement été mis en suspens jusqu'à la session d'hiver n'a finalement jamais été réalisé.

De manière générale, la session d'hiver a été beaucoup moins productive pour le Comité information. Pour diverses raisons, les deux membres avaient moins de temps à y consacrer. Néanmoins, au début de la session d'hiver 2007, le Comité à travaillé à la production d'un dépliant pour le camp de formation d'hiver, à finaliser le feuillet « Questions/Réponses sur la gratuité scolaire » et à effectuer le montage du guide de négociation.

À la suite du constat qu'il y a un manque dans plusieurs associations étudiantes au niveau de la production de matériel d'information, une journée nationale sur la production du matériel d'information a eu lieu à la fin février. Malgré tout, il reste un important travail à faire à ce niveau. Produire du matériel d'information est une tâche qui demande des compétences particulières comme la maîtrise de logiciels qui à première vue peuvent sembler difficiles à comprendre pour les néophytes. Cette réalité fait en sorte que la production de matériel d'information se trouve à être centralisée entre les mains de quelques individus ayant les compétences. Une situation imprévue éloignant ces quelques individus de l'ASSÉ est possible à tout moment. La production de matériel d'information, bien qu'elle se fasse relativement bien, n'est donc jamais complètement consolidée. Bien qu'utiles, de simples ateliers dans des camps de formation ne suffisent pas. Il faut intégrer les

gens motivé-e-s à en apprendre davantage à toutes les étapes du processus. L'apprentissage se fait beaucoup mieux dans la pratique que par la simple théorie. Il s'agirait là d'une de mes premières suggestions pour le futur Comité information. Cela permettrait de démocratiser l'outil essentiel au syndicalisme de combat qu'est la production de matériel d'information.

Un autre mandat qui s'est retrouvé entre les mains du Comité, soit la gestion du site web gratuitescolaire.info n'a que très peu été réalisé, ce qui fut un assez gros manque considérant l'objectif qui était d'en faire un élément central de notre plan d'action. Son existence a été annoncée largement et le nombre de visites est tout de même assez élevé sans que celui-ci ne possède tout le contenu qu'il devrait posséder et sans qu'il soit mis à jour régulièrement. Bien qu'un site distinct sur la campagne est un plus, à plusieurs niveaux, il s'agit aussi d'une forme de dédoublement de travail puisque les informations qui s'y trouvent peuvent tout aussi bien se trouver sur le site officiel de l'ASSÉ, ce qui permet en plus d'exploiter au maximum le site de l'ASSÉ qui est déjà excellent. Par contre, une fois qu'un site existe et qu'il est publicisé, il est difficile de revenir en arrière pour régler ce genre de détails auxquels on aurait dû penser avant. L'an prochain, aurons-nous les forces nécessaires pour gérer au quotidien deux sites web? Est-ce vraiment utile d'avoir deux sites web en proportion des efforts devant être investis dans ceux-ci? Ce n'est pas très clair et c'est une réflexion qui doit se faire.

Un autre objectif que le Comité s'est donné et qui reste encore largement à compléter, c'est l'amélioration, en collaboration avec le Comité femmes, de la section femmes du site web de l'ASSÉ. Encore une fois, beaucoup de travail reste à faire à ce niveau.

Aussi, le syndicalisme de combat étant notre stratégie d'action, il serait important, à l'avenir, de produire du matériel d'information afin de consolider cette pratique dans les différentes associations et démontrer en quoi elle se distingue du concertationnisme des fédérations. Un travail bien fait à ce niveau nous permettrait avant la grève, de déconstruire une bonne partie du discours trop largement répandu à l'effet que l'ASSÉ et les fédérations peuvent s'unir dans la joie et dans l'allégresse. En grève, chaque seconde est précieuse. Ainsi, une population étudiante déjà préalablement informée de la pertinence du syndicalisme de combat préalablement à la grève nous permettrait durant la grève à axer notre énergie beaucoup plus vers la mise en pratique du syndicalisme de combat que vers sa consolidation à l'interne.

Sinon, pour terminer, voici quelques idées d'orientation pour l'an prochain, somme toute très générales. En définitive, ce sera au Congrès, au CoCo et aux membres du nouveau Comité information de bien juger l'orientation que doit prendre la production du matériel d'info :

- Intégrer des militantes et des militants des associations locales avec peu ou pas d'expérience dans toutes les étapes de la création de matériel d'information afin de favoriser une plus grande implication autant au niveau local que national;

- Apporter un support aux associations étudiantes locales afin qu'elles soient le plus autonome possible quant à la production du matériel d'information et avoir de bons contacts avec celles-ci et pourquoi pas organiser une rencontre avec les différents responsables à l'info des différentes assos comme ce fut le cas pour les responsables pédago...

- Travailler à l'amélioration de la section femmes du site web;
- Produire beaucoup beaucoup de nouveau matériel d'information sur la gratuité scolaire basé sur le mémoire de l'ASSE et l'étude de l'IRIS (surtout si le Congrès vote de partir en grève sur la gratuité scolaire);
- Suivre attentivement l'évolution de la campagne de grève sur le terrain afin de rester à l'affût de l'évolution des grandes lignes du discours des anti-grève et produire du nouveau matériel en conséquence;
- Revoir et mettre à jour le matériel d'information pour les campagnes d'affiliation, une campagne de grève va surement aider plusieurs assos à s'orienter vers le syndicalisme de combat;
- Produire du matériel d'information sur le syndicalisme de combat afin de mieux consolider cette pratique et par le fait même, insister sur le caractère nuisible du concertationnisme dans la lutte étudiante;
- Être motivé-e-s !!!!!

Bilan annuel du Secrétaire Général du Conseil de Coordination

Par Alex Bourdon-Charest, Secrétaire général du CoCo

Le bilan qui suit a été fait pour donner des pistes de réflexion pour les futurs membres de Comités ou de Conseils. Si nous regardons l'ampleur de la tâche qui nous attend, il sera impératif que les différents organes de l'ASSÉ soient efficaces. Voici donc quelques commentaires basés sur l'année qui se termine et quelques suggestions pour l'avenir.

Même si ce bilan peut sembler parfois négatif, il est important de se remémorer toute l'année. L'ASSÉ a grossi en membres (42 000 membres, ce n'est pas rien!), son discours est de plus en plus articulé et diffusé, il y a de plus en plus d'associations étudiantes qui se positionnent pour la gratuité scolaire, la lutte féministe au local prend de l'importance, le syndicalisme de combat prend de la place... Et tout cela, c'est entre autres grâce aux Comités et aux Conseils Régionaux. Donc, même si le bilan peut sembler négatif gardons à l'esprit les avancées de l'ASSÉ.

Comités

En premier lieu voici quelques commentaires qui ne se veulent aucunement des attaques envers des Comités ou des personnes en particulier. Ce sont des réflexions générales sur ce qui doit être fait, sur le travail nécessaire.

- Au fur et à mesure que l'année a avancé, certains Comités se sont autonomisés. Par exemple, dans des délais très courts, le Comité journal est arrivé à sortir deux parutions pour la session d'hiver. Cependant, il serait bien que ces Comités aident les nouveaux membres des Comités avant le début de leur mandat. Partageons notre expérience, ce sera bénéfique pour tous et toutes!

- Être membre d'un Comité de l'ASSÉ, c'est beaucoup de travail, beaucoup d'énergie et beaucoup de temps. Il y aura toujours du travail à faire pour les membres d'un Comité. Particulièrement si l'on tient compte de l'éventuelle grève de l'année prochaine. Avant de décider se présenter sur un Comité il faut être prêt à sacrifier temps et énergie. Il ne sert à rien d'avoir des Comités pleins si les gens qui en sont membres n'ont pas de temps à y consacrer.

- Si l'on souhaite donner un coup de main à l'ASSÉ, on peut le faire sans être membre d'un Comité. Par exemple, on peut écrire des articles et les corriger sans être membres du Comité journal, on peut aider la formation de Comités femmes locaux sans être membre du Comité femmes. Même chose pour tous les Comités.

- La rentrée de la prochaine session va être cruciale pour notre campagne de grève générale qui approche rapidement. Pour préparer cette session, il n'y aura pas de secrets; on va devoir travailler d'arrache-pied cet été pour faire de la campagne de grève une réussite. Le travail va être immense, préparer le matériel d'information, un *Ultimatum*, aller chercher les appuis internationaux, donner un coup de main aux comités femmes locaux pour qu'ils soient fonctionnels dès la rentrée... Donc, le mandat va réellement devoir commencer dès juin. Alors si on ne peut être présent et présente dès l'été, peut-être vaut-il mieux d'attendre la rentrée pour se présenter. Et même si les Comités étaient pleins, il n'y a jamais assez de collaborateurs et de collaboratrices.

- Il est normal qu'à certains moments, certaines personnes ne puissent plus remplir leur fonction comme membre d'un Comité de l'ASSÉ. Cependant, si ces personnes n'ont plus le temps, l'énergie ou la motivation nécessaires il est mieux de démissionner. Cela permet d'avoir l'heure juste. Mieux vaut un Comité vide où le ou la Secrétaire Général-e et le Conseil exécutif savent qu'ils et elles devront faire le travail, qu'un Comité plein où l'on réalise à la dernière minute que le travail n'est pas accompli, car ses membres n'en avaient pas le temps.

- Cette année, les réunions des Comités ont été trop rares. Les Comités doivent faire des réunions plus régulières pour assurer une meilleure coordination et un meilleur suivi des tâches.

- Finalement, peu importe dans quel comité on est, il faut donner des nouvelles de ce qu'on fait le plus régulièrement possible. La communication entre les Comités et le ou la Secrétaire Général-e et le Conseil exécutif doit être constante. Appeler dès qu'on a quelque chose de nouveau. Ça évite bien des problèmes, comme le dédoublement des tâches. Il y a eu des manques à ce niveau. C'est le rôle des Comités et du ou de la Secrétaire Général-e.

- Le rôle du Comité journal, ce n'est pas d'écrire et corriger les textes comme il a été fait cette année. Il doit définir les thèmes du journal, la longueur des articles, trouver des auteur-e-s pour les articles, le nombre d'exemplaires publiés, les couleurs, s'occuper du montage, réserver le temps de presse, coordonner la distribution, recevoir les feedback... Il n'a pas le temps de corriger les erreurs et d'écrire les articles. Il doit donc déléguer la correction et l'écriture à des collaborateurs et collaboratrices.

Conseils Régionaux

- Le premier rôle d'un Conseil Régional est de favoriser la collaboration étroite entre des associations étudiantes physiquement proches l'une de l'autre. Les Conseils Régionaux doivent être une sorte de comité de mobilisation à l'échelle régionale. Cette année le Conseil Régional Avant-gardiste de l'ASSÉ des Laurentides et Lanaudière (CRAALL) et le Conseil Régional de l'ASSÉ de Montréal (CRAM) se sont bien saisis de ce rôle. Bien que les tournées de mob régionale ne se soient pas toutes passées parfaitement et que plusieurs d'entre elles ont dû être annulées, cet exercice a été pertinent et efficace. Il faudra donc continuer d'organiser des tournées de mobilisation interrégionale, surtout en tenant compte du fait qu'une campagne de grève générale illimitée arrive.

- Les Conseils Régionaux doivent également permettre de diffuser plus largement le discours de l'ASSÉ. Ils doivent jouer un rôle important au niveau des associations étudiantes non-membres qui pourraient travailler de concert avec l'ASSÉ pendant la campagne de grève générale illimitée.

- Il faudra donner un coup de main organisationnel aux Conseils Régionaux au long de l'été pour qu'ils soient fonctionnels dès la rentrée scolaire. Il faudra particulièrement aider la Mobilisation des Associations Solidaires du Sud-Est (MASSE) qui n'a pas réussi à être fonctionnelle cette année.

- Avant la fin de la session, il serait pertinent que les Conseils Régionaux fassent des listes de militants et de militantes de leur région qui seront prêts et prêtes à aider la rentrée des différentes associations étudiantes.

Conseil de Coordination

Avant toute chose, il faut tenir compte du fait que le CoCo en est à sa première année d'existence. Cette année a donc été une année d'ajustement et d'exploration par rapport à cette instance. Bien que le CoCo n'ait pas été très fonctionnel cette année, les moments où il l'a été ont été positifs. Par exemple, la dernière réunion du CoCo avant le Congrès annuel a donné des orientations et des sujets de réflexion pour le Congrès. De plus, il a mandaté quelques Comités de tâches qui nous seront utiles pour faire lever une grève. La transformation du CIR pour le CoCo semble positive, cependant après une seule année d'existence, il est un peu tôt pour tirer une conclusion finale. Ce sera aux membres des Comités et des Conseils Régionaux de faire en sorte que ce nouvel outil soit efficace et permette une meilleure coordination du plan d'action de l'ASSÉ

- Il est important d'avoir un ou une Secrétaire Général-e du Conseil de Coordination toute l'année. Effectivement, l'absence de personne à ce poste pendant une importante partie de l'année a rendu la tâche de l'exécutif plus difficile. Il faudra donc s'assurer que quelqu'un occupe ce poste à la prochaine session. Sinon ce sera à l'exécutif de s'assurer que les Comités et les Conseils Régionaux soient fonctionnels.

- Au cours des prochaines années, il faudra s'assurer d'une plus grande régularité dans la tenue des rencontres du CoCo.

- Les différentes délégations du CoCo doivent être bien préparées. Il est donc important d'inviter les Comités et Conseils Régionaux à se positionner sur les enjeux de l'ASSÉ avant les Congrès pour qu'ils puissent amener des propositions au CoCo et aux Congrès.

- Il faut également que le ou la Secrétaire Général-e fasse un suivi rigoureux des mandats pris par le CoCo. Plusieurs tâches revenant à des Comités se sont retrouvées à être prises en charge par le Conseil exécutif. Cela gruge énormément de temps que les exécutants et exécutantes pourraient utiliser pour faire d'autres tâches. Il incombe donc particulièrement au ou à la Secrétaire Général-e de s'assurer que les tâches soient faites à temps. Il faut également que les participants et participantes au CoCo accomplissent leurs tâches de façon autonomes.

Considérations générales pour l'année prochaine

Pour que les Comités, les Conseils et le CoCo de l'ASSÉ soient efficaces l'an prochain, il n'y a pas de secrets. Les gens devront être rigoureux et rigoureuses. Il y a eu trop de tâches non accomplies, trop de mandats laissés tombés.

Les Conseils Régionaux devront être rigoureux dans le suivi des mobilisations régionales. Les Comités devront être rigoureux et faire leurs tâches à temps. Le ou la Secrétaire Général-e devra l'être tout autant pour s'assurer que tout ce beau monde fait ce qu'il doit faire.

Ensuite, il faudra une excellente communication entre les Comités et les Conseils Régionaux et le ou la Secrétaire Général-e. Il faut que cette dernière personne puisse savoir où en est chaque Comité avec leurs mandats.

Puis, les membres des Comités et des Conseils devront être autonomes. Oui, il y a un ou une Secrétaire Général-e pour nous fouetter (au sens figuré) et s'assurer qu'on fait bien nos trucs, mais il faut qu'on soit capable d'avancer par nous-mêmes. Le ou la Secrétaire Général-e devra l'être encore plus, parce qu'il n'y aura personne pour le ou la fouetter!

Finalement, il faudra de la motivation. On marche vers une grève générale illimitée! Il faudra mettre les bouchées doubles et ne pas avoir peur de mettre du temps. On peut gagner, cependant, il va falloir travailler dès maintenant à faire de notre campagne une réussite.

Bilan du Conseil exécutif

Par le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Conjoncture sociale et politique

Mandat adopté au Congrès d'orientation, novembre 2005 : Que le Comité recherche et réflexion soit mandaté de rédiger un rapport sur le contexte sociopolitique québécois au moins 2 semaines avant la tenue du Congrès annuel. Que ce rapport comprenne une revue des enjeux en éducation, dans les autres luttes progressistes, et des pistes de réflexion pour l'élaboration du plan d'action annuel.

En cette fin d'année nous considérons important de faire un retour sur l'année qui vient de s'écouler et sur la conjoncture dans laquelle nous allons nous trouver lors de l'année à venir pour faire en sorte que les propositions que nous adopterons en Congrès prennent en compte ce qui s'est passé et ce qui est sur le point de se dérouler.

Au niveau politique, on se retrouve suite aux élections du printemps 2007 avec un gouvernement minoritaire à droite avec le Parti libéral au pouvoir et l'ADQ à l'opposition officielle. Ces deux partis prévoient déjà s'attaquer aux différents services sociaux au Québec, que ce soit l'éducation, le logement ou l'aide sociale, ce qui nécessite une lutte d'autant plus forte des mouvements sociaux pour préserver et améliorer les différents services sociaux. En ce qui concerne le troisième parti présent au parlement, le PQ, on ne pouvait s'attendre à beaucoup mieux d'un parti qui au cours des années 1990, avec le déficit zéro, avait commencé le travail de destruction des acquis sociaux. On se doit donc d'être offensif face à cette classe politique réactionnaire qui s'accroche au gouvernement depuis une quinzaine d'années et qui est devenue d'autant plus virulente avec les dernières élections. En ce qui concerne le nouveau parti, dit de « gauche », Québec Solidaire et le Parti vert de Québec, ils ont fait un score plutôt marginal aux élections.

Du côté du fédéral, le gouvernement minoritaire mené par le Parti conservateur continue de favoriser les plus riches de la société, l'impérialisme canadien et les valeurs traditionnelles et rétrogrades. On ne peut donc s'attendre à avoir de cadeaux du fédéral en ce qui concerne des projets progressistes et le réinvestissement dans les programmes sociaux. Le gouvernement fédéral a cependant décidé lors de son dernier budget de transférer une partie de son budget aux provinces, argent que le Parti libéral a promis de réinvestir en baisse d'impôt.

Lors de la dernière année, les mouvements sociaux n'ont pas été très actifs au Québec et aucune lutte d'envergure remettant en cause les dérives néo-libérales de l'état québécois n'a été menée. Les syndicats de la fonction publique sont toujours pieds et mains liées par la loi C-43 (projet de loi 142) qui les empêche toujours de faire des moyens de pression pour établir un rapport de force avec le gouvernement. Les syndicats remettent en question pour le moment au niveau juridique cette loi, mais n'envisagent pas de la défier en raison des multiples sanctions qu'elle impose aux syndiqué-e-s. Le 29 mars dernier, le Bureau international du travail (BIT) condamnait sévèrement la loi C-43 qui rejette le droit à la grève et à la négociation collective qui sont des droits reconnus par la convention internationale du travail, dont le Québec et le Canada sont signataires. De plus, il est intéressant de voir que le syndicat d'enseignants et d'enseignantes du Cégep de Rimouski va détourner la loi C-43 et faire une grève pour le 1^{er} mai.

Le mouvement anti-guerre et anti-impérialiste a été plutôt actif cette année avec l'invasion de l'Afghanistan que le Canada continue, la guerre en Irak et l'attaque d'Israël au Liban au cours de l'été. C'est ainsi 2 manifestations qui eurent lieu au cours de l'année pour dénoncer l'impérialisme canadien en Afghanistan.

Dans le milieu de l'éducation, on a lors de cette année vu quelques reculs en termes d'accessibilité. Notamment dans les universités du Québec où il y a eu plusieurs hausses de frais afférents et plusieurs projets de hausse de ces frais. De plus, plusieurs recteurs et une rectrice d'universités se sont positionné-e-s pour le dégel des frais de scolarité, ce qui amène des allié-e-s de plus au gouvernement réactionnaire du PLQ. Dans les cégeps aussi quelques administrations ont voté d'augmenter les frais afférents (Cégep F-X Garneau l'an dernier) et même de les indexer (au Cégep de Maisonneuve), ce qui fait reculer une fois de plus l'idée que les cégeps sont gratuits.

L'arrimage au marché des institutions post-secondaire continue aussi avec l'implantation de plus en plus de programmes liés directement à une entreprise privée, que ce soit Ubisoft au Cégep de Matane et à l'Université de Sherbrooke ou les différentes AEC dans les cégeps. Cette année on a cependant peu travaillé sur cette question qui est pourtant primordiale pour avoir une éducation publique et de qualité.

En ce qui concerne le financement de l'éducation, nous avons eu droit en début d'année à un bonbon pré-électoral de la part du gouvernement québécois qui a annoncé un réinvestissement en éducation post-secondaire de 320 millions sur trois ans. Ce réinvestissement fait en fin de mandat par le gouvernement libéral ne réglait en rien la question du sous-financement dans les institutions collégiales et universitaires. De plus, ce réinvestissement ne s'attaquait pas aux problèmes criants de la qualité et de l'accessibilité de l'éducation, priorisant l'infrastructure et la mise sur pied de projets spéciaux pour les cégeps. La question du réinvestissement est maintenant remise sur la table par le gouvernement libéral à travers le dégel des frais de scolarité qu'il propose aux étudiants et étudiantes.

En ce qui concerne les luttes à l'international, il est intéressant de voir que les luttes étudiantes ont continué à se mener face à la privatisation des universités grecques. De plus, on a aussi vu cette année la population étudiante béninoise lutter face à leur État pour l'accessibilité et la qualité de leurs universités. On peut donc voir que les attaques au droit à l'éducation se font actuellement un peu partout dans le monde et que les organisations économiques internationales font des pressions sur les différents États pour libéraliser et privatiser l'éducation.

On ne peut donc sortir la conjoncture actuelle du Québec de celle qui se déroule à l'international où le néo-libéralisme se développe en tant qu'adaptation du système capitaliste.

Ce que l'on pourrait comprendre de cette conjoncture est que la lutte que nous nous apprêtons à mener va faire face à une réaction montante dans la société québécoise et que seule une mobilisation massive de la part du mouvement étudiant et des mouvements sociaux peut changer cette conjoncture pour qu'elle soit favorable à de réels changements sociaux. La gestion de coupure que les mouvements sociaux ont effectuée depuis les années 1990 a amené la contestation de l'ordre établi au Québec dans un gouffre de corporatisme et de concertationisme. Pour sortir de cette stratégie de collaboration avec l'État, proposons un réel projet de société et opposons aux forces réactionnaires un mouvement déterminé et cohérent.

Conseil exécutif

Préparation aux instances

Le bilan de la préparation aux instances est assez mitigé. Elle repose, en effet, essentiellement sur la volonté de la coordination à faire le travail et à prendre le temps de le faire. En période de travail intensif, il est clair que c'est une des premières tâches qui a été mise de côté. La logistique, pour sa part, a été le monopole de la permanence (avec évidemment l'association hôte), si ce n'est que pour l'ensemble des situations où un problème de dernière minute survenait. C'est souvent à ce moment, alors qu'il urgeait de trouver une solution alternative, que le Conseil exécutif se l'appropriait. C'est d'ailleurs souvent dans les rangs mêmes de l'exécutif que la solution surgissait : telle personne qui délaisse ses tâches de la semaine pour s'occuper d'une tâche autre.

Ce fut, en général, les mêmes constats concernant les actions : le temps de préparation était directement tributaire de la coordination, la logistique était le monopole de la permanence et les problèmes de dernière minute étaient systématiquement réglés par le délaissement des tâches d'une personne sur le Conseil exécutif. C'est une chance qu'il y ait eu tant de gens sur le Conseil exécutif. Ça en est moins une si on considère l'ensemble des tâches sur lesquelles on comptait et qui ont dû être mises de côté pour satisfaire ces besoins inévitables...

Lien avec la permanence et le bureau

On retrouve à ce niveau une très grande disparité entre les membres du Conseil exécutif. Rien, pour ainsi dire, pour ne contribuer à de saines conditions de travail en général. Il y a en général un grand manque de communication global. Des dynamiques de travail à deux ou trois personnes se sont vite installées et n'ont pu être résorbées malgré les efforts en ce sens. En général, il y a eu tout au long de l'année peu de leadership et d'autonomie, probable conséquence de la division du travail soutenue ainsi que sa cause par le fait même. Plus la division du travail était grande, plus les disparités s'accroissaient. Il s'est vite créé un climat d'« expertise » où les uns et les unes avaient la connaissance pour des domaines précis et où les autres n'agissaient qu'en observation. Et vice versa. Le manque de communication en général n'a en fait que perpétué le cercle vicieux.

Nos gains

On parle souvent de gains à l'ASSÉ : quels sont-ils au juste? Les gains dans les politiques gouvernementales ne suivent pas malgré les mobilisations, souvent gagent de démobilisation. De plus en plus, pourtant, les gains de l'ASSÉ sont tangibles dans la sphère publique et à travers les rangs de l'ASSÉ même.

Syndicalisme de combat

Cette année est certainement la plus convaincante au niveau des gains dans les associations étudiantes de l'ASSÉ. Non seulement les affiliations confirment l'importance du syndicalisme de combat, mais surtout, les gains concrets de plusieurs associations versus leurs administrations sont éloquentes. La gratuité scolaire gagne en plus du terrain : elle est de moins en moins remise en question. Les associations étudiantes ont par ailleurs compris qu'un syndicat national fort et

démocratique passe inévitablement par un contact soutenu entre ses membres : les appels entre les membres sont certainement l'élément le plus réjouissant de l'année.

Percée médiatique

C'est surprenant comment le travail médiatique de l'année a porté fruit. Les journalistes commencent à appeler par eux-mêmes et par elles-mêmes au bureau pour avoir les commentaires de l'ASSÉ sur des enjeux en éducation. On est loin du temps où les médias nous boudaient et où nous avions peur de les affronter. Nous gagnons confiance, techniques et stratégies.

Crédibilité auprès des syndicats

Les fédérations étudiantes n'ont plus le monopole de la représentation étudiante. Par la Coalition-cégeps, nous avons su montrer que nous pouvons travailler avec l'ensemble des milieux syndicaux. La gratuité scolaire renaît. Elle n'est plus l'apanage des bouquins ou de leurs principes de bases, elle revient dans leurs discours au quotidien. L'ASSÉ est maintenant une organisation étudiante progressiste incontournable que les syndicats ne peuvent plus ignorer.

Coordination en général

Le mouvement étudiant est instable et perpétuellement en renouvellement. Si c'est peut-être là une de ses forces après tout, il reste qu'une meilleure coordination en général est nécessaire afin d'être organisé-e-s de façon cohérente. Cette année, nous avons dûment travaillé à élaborer des documents de travail qui serviront dans les années futures et à préparer une transition qui permettra d'être habilité-e à faire le travail très vite. En général, l'accumulation de l'expérience des militants et militantes de l'ASSÉ commence à s'accumuler. Ainsi, les autres pourront en bénéficier!

La pédagogie

La pédagogie est un des dossiers les plus difficiles à manier à l'ASSÉ. L'organisation de la structure et les principes du syndicalisme de combat mènent la vie dure aux dossiers académiques. Il est difficile, en effet, de bâtir un véritable rapport de force sur des dossiers qui sont souvent perçus comme des enjeux locaux. Il reste qu'en 2006-2007, l'ASSÉ a su se garder quelque temps pour faire un suivi des dossiers académiques : réformes au niveau national, enjeux locaux, partage de connaissances et d'informations, remise sur pied graduelle de l'AcadéGAmique, création de dossiers pour la pédagogie.

La recherche

C'est là un enjeu de taille que de démocratiser la recherche. Non seulement y'a-t-il eu cette année la création d'un document de ressources pour aider à la production d'argumentaire, il y a en outre eu la rédaction collective du Mémoire sur la gratuité scolaire. Les militantes et les militants, en plus des associations étudiantes en tant que telles, ont bien démontré qu'ils et elles se réappropriaient la recherche. C'est là un véritable gain et ça démontre le dépassement d'une importante étape au sein de l'ASSÉ.

Les déceptions

Comment faire plus?

Ne pas être arrivé-e-s à faire davantage avec le nombre de gens sur le Conseil exécutif et les Comités, quelle déception! N'aurait-on pas été capable de beaucoup plus? Est-ce les conséquences d'un manque de rigueur au niveau des démissions qui tardent alors que les gens ne sont plus aptes à assumer leur part de travail? Le résultat est dans tous les cas assez désagréable : déception et colère qui s'accumulent chez les autres qui travaillent avec acharnements, sans pour autant savoir à quoi s'attendre et quoi demander à qui. Pourquoi cette peur de la démission? C'est un geste politique qui demande beaucoup de courage et qui doit être reconnu à juste titre. Lorsqu'on n'est plus à sa place, ou lorsqu'on n'est pas top *shape*, ne vaut-il pas mieux démissionner et rester collaborateurs ou collaboratrices?

Le Conseil de Coordination

Alors qu'il doit être le prolongement du Conseil exécutif, le Conseil de Coordination a cette année trop peu été fonctionnel. Les réunions étaient pénibles et ne servaient qu'à confirmer des faits dont on aurait très bien pu être au courant d'une autre façon. De longs mois ont suivi, d'ailleurs, sans qu'une seule réunion ne soit planifiée : c'est là une bonne preuve de son manque d'intérêt général. Le Conseil de Coordination ne devrait-il pas être un lieu de débats internes et de coordination des luttes? Ne devrait-il pas soutenir le Conseil exécutif en plus de le ramener à l'ordre?

L'utilisation des outils de travail

Le manque d'intégration des outils de travail et de l'historique de l'ASSÉ (suivi avec les années antérieures, entre autres en ce qui a trait au site Internet, lecture des bilans des années dernières, utilisation des documents de travail) a été assez faible tout au long de l'année. Si leurs pertinences n'ont nullement été remises en question, il doit inévitablement s'ensuivre un effort individuel afin de les intégrer à son militantisme quotidien pour que les effets soient palpables.

Une trop grande centralisation

À l'interne du Conseil exécutif, et peut-être que la critique tient également lorsqu'on parle du Conseil de Coordination et du lien avec les associations étudiantes, les tâches sont en général beaucoup trop centralisées. Il y a en d'autres termes assez peu de rotation dans la division des tâches. Même lorsque plusieurs personnes sont intéressées à collaborer à la lutte, peu savent comment le faire concrètement pour que l'ensemble serve à ses capacités maximales.

Le travail d'équipe

C'est là une catégorie un peu fourre-tout. En bref, on peut dire qu'il y a de façon beaucoup trop récurrente une inconscience et une insouciance générale du travail de la permanence (donc de la permanente, mais également des gens qui collaborent quotidiennement à son travail). Le travail de mobilisation est reconnu et visible. Le travail de préparation des instances est par contre complètement inconnu des associations étudiantes. Tellement que les militants et les militantes,

même du Conseil exécutif, s'y connaissent absolument pas sur la question. Pourtant, n'est-ce pas un travail essentiel, de base et fondamental au roulement quotidien de l'ASSÉ? C'est ce travail logistique et de coordination qui permet à l'ASSÉ de pouvoir se développer sur d'autres points. Les percées médiatiques, pour ne prendre que cet exemple, sont possibles que parce que les tâches logistiques quotidiennes sont de mieux en mieux *runnées*. Il faut s'en rappeler! Et l'on ne parle même pas ici de la double-tâche – faire le ménage du bureau, mais également des appartements où les militants et les militantes de l'extérieur ont l'habitude d'aller dormir. De surcroît, les améliorations sur le travail d'équipe doivent être tangibles du côté « des conséquences sur les autres lorsqu'on ne fait pas notre boulot ». La solidarité militante, ça doit aussi être à ce niveau!

Les ressources

Trop peu de gens sont prêts et prêtes à être contacté-e-s pour aider. On a vite fait le tour de la liste des gens qui veulent s'impliquer à l'ASSÉ. Lorsqu'il est question de mobilisation de terrain, beaucoup sont prêtes et prêts à prendre du temps. Pourquoi y'a-t-il épuración lorsqu'on parle du niveau national? L'ASSÉ ne devrait-elle pas être une courroie de transmission (plutôt que d'être considérée comme un organe centralisé)? Est-ce que les associations étudiantes locales ne devraient pas elles aussi avoir leur propre liste ressources en cas de besoin? Ainsi, on éviterait peut-être la peur de se faire appeler par une personne inconnue. Il est toujours plus facile de donner un coup de main à une personne qu'on connaît.

Congrès

Congrès extraordinaire du 26 août 2006

Réuni-e-s dans le cadre d'un Congrès extraordinaire avant la rentrée des universités et des cégeps pour tenter de préciser le plan d'action et surtout la plate-forme de revendications adoptés au Congrès annuel. On est cependant sorti de ce Congrès avec une plate-forme de revendications toujours aussi floue et les associations étudiantes ont décidé de retourner dans leurs assemblées générales pour revenir au prochain Congrès avec une position claire sur la plate-forme de revendications à adopter pour la campagne. Le plan d'action adopté en Congrès fut lui aussi passablement changé en raison de la situation dans laquelle on se retrouva. Le fait que toutes les associations étudiantes sont restées campées sur leur position a ralenti la mise en place de la campagne, car on ne sut pas avant le Congrès d'automne quelles seraient les revendications mises de l'avant dans la campagne (donc peu de matériel d'information sur la campagne, mobilisation pour la campagne stagnante...). S'il y a une chose à tirer de ce Congrès c'est l'importance de communiquer entre associations étudiantes avant un Congrès pour que celui-ci puisse avancer et que l'on puisse sortir avec quelque chose de tangible.

Congrès des 14 et 15 octobre 2006

Le Congrès de L'ASSÉ qui s'est tenu à l'automne a été perturbé par un triste événement en raison de l'accident de la délégation de Sherbrooke et d'autres camarades lors de leur départ vers Drummondville. Malgré l'ambiance tendue que cet événement a amenée, c'est lors de ce Congrès que la plate-forme de revendications et le plan d'action final pour la campagne de cette année furent adoptés. En effet, suite à deux Congrès où rien de précis n'avait été décidé sur cette question, ce

Congrès a pu finir de décrire la campagne que nous allions menée de cette année. En plus, de la campagne « Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! » il fut adopté une campagne contre l'impérialisme. Cette campagne ne fut malheureusement pas assez menée et c'est sûrement l'axe de la campagne de cette année sur lequel l'exécutif ne s'est pas assez attardé. Cet événement nous montre que les associations étudiantes doivent aussi se saisir des revendications et du plan d'action votés en Congrès pour ne pas laisser le Conseil exécutif écarté, faute de temps, une partie du plan d'action.

Congrès des 17 et 18 février 2007

Le Congrès d'hiver de l'ASSÉ se tenant les 17 et 18 février à l'UQAM a permis de faire le suivi dans la campagne que nous avons effectué cette année. Il a tout d'abord été l'occasion d'adopter formellement en Congrès le Mémoire sur la gratuité scolaire qui avait fait l'objet d'un travail important de quelques militantes et militants depuis plus d'un an déjà. De plus, c'est lors de ce Congrès qu'il a été formellement décidé d'appeler les associations étudiantes du Québec à se positionner sur un mandat de principe de grève générale illimitée s'il y avait dégel des frais de scolarité. Afin de réfléchir à cette proposition, il a aussi été décidé de tenir un Congrès d'une journée le 7 avril ayant comme seule thématique les perspectives de grève générale illimitée. On a aussi pu voir lors de cette fin de semaine l'exaspération de certaines femmes face au rôle qu'elles jouent dans le cadre de leur association étudiante. Ce Congrès a permis de relancer la motivation et la mobilisation des associations étudiantes pour la campagne de cette année et de commencer une réelle réflexion sur la campagne de l'année 2007-2008.

Congrès « grève générale illimitée » du 7 avril 2007

Suite à l'appel du Congrès d'hiver, un Congrès avec comme seule thématique la grève générale illimitée s'est tenu au Cégep de Bois de Boulogne. Étant un des plus gros Congrès de l'histoire autant en ce qui concerne le nombre de délégations que de personnes présentes, on a passé une journée à discuter sur différents sujets en lien avec la prochaine grève générale illimitée. Les discussions furent un peu trop souvent allongées pour rien alors que toutes les associations membres de l'ASSÉ étaient d'accord sur une position à prendre. De plus, le nombre élevé de participantes et participants à ce Congrès a amené les discussions à parfois tourner en rond, répétant ce que la personne nous ayant précédés avait dit. Le but de prendre un tour de parole n'est pas de répéter mille fois la même chose en espérant que ça rentre dans la tête des autres délégué-e-s.

Recommandations

- Il est important de préparer les Congrès en lisant le cahier de Congrès et en discutant au local des différents points de l'ordre du jour.
- Communiquer entre les associations étudiantes pour faire en sorte que l'information sur les propositions que vous allez amener ou les positions que vous avez se sachent à l'avance.
- Avant de commencer le Congrès il peut être pertinent de se replonger dans le code de procédure de l'ASSÉ pour ne pas allonger le Congrès inutilement pour des problèmes de procédures.

Finances

L'ASSÉ a fait un grand pas en avant en termes de gestion de ses ressources financières. Entre autres, elle est maintenant dotée d'un système comptable qui *rock* beaucoup et qui facilite le suivi.

Même si de gros efforts ont été faits par certains exécutants (la féminisation est ici inutile) pour s'intéresser davantage aux questions financières, il n'en reste pas moins que trop souvent ce point se retrouve au second plan des priorités. Il faut mentionner que les finances sont une question qui n'est pas oubliée, mais qui oscille d'après les intérêts, le temps et les connaissances des gens de l'exécutif. Et ce, autant cette année que les années passées. Les outils nous manquent sur la question, outils qui se sont grandement développés cette année (avec l'aide d'un collaborateur externe qui est venu nous donner un bon coup de main). La question du vol des *Revue Ultimatum*, survenu en pleine vacance de la permanence, a fouetté les troupes. Non seulement le Conseil exécutif s'est rendu compte de ses grandes lacunes, mais il a été obligé d'y pallier de façon assez rapide. La coordination s'est, à partir de ce moment, davantage occupée de faire un suivi : où sont les papiers importants, comment lire les tableaux, etc.

Il a fallu la candidature d'une personne au poste de Secrétaire aux finances pour que la comptabilité soit une tâche déchargée de la permanence. Auparavant, le Conseil exécutif s'occupait surtout des orientations financières. Les dépenses ont été considérables cette année et plusieurs achats « non renouvelables » (matériels utilisables à long terme) ont été l'objet de longues discussions. Nous avons, après tout, des moyens financiers limités : comment choisir nos priorités en respectant les souhaits du Congrès tout en étant conscients et conscientes qu'on ne peut pas tout se permettre? Les changements aux prévisions budgétaires sont, et il est important de se le rappeler, des questions idéologiques qui portent des balises que le Conseil exécutif doit par la suite exécuter. Il ne faut surtout pas minimiser les points finances en Congrès!

Au jour le jour, les gens qui militent pour l'ASSÉ savent bien qu'on n'échappe pas aux questions financières. Rappelez-vous le nombre de fois qu'on vous ait demandé d'encaisser votre chèque rapidement (entre autres pour qu'il rentre dans la bonne année financière!), de ramener vos factures pour avoir des preuves tangibles et exactes de vos dépenses lors de vos tournées de mobilisation ou encore des bilans financiers et des prévisions budgétaires des Conseils Régionaux. Gérer la location des voitures est à elle seule toute une histoire! Mais il importe de le faire. L'ASSÉ n'est rien sans son cadre financier; personne ne peut la faire vivre à elle seule! Il est vrai, néanmoins, que plus d'un militant et plus d'une militante prennent sur soi pour permettre à l'ASSÉ de survivre malgré ses moyens restreints. Nous avons, après tout, moins d'argent dans une année financière que bien des associations étudiantes membres! Kilométrage ou factures de nourriture non calculées sont couramment laissés de côté par plusieurs d'entre nous. Il importe de le souligner; le travail gratuit est aussi un travail.

Interne

La communication

La communication est très importante pour le bon fonctionnement d'un regroupement national. Elle doit se faire sur une base régulière, pour poser des questions, pour annoncer des événements dans votre association ou tout simplement pour prendre des nouvelles.

La communication avec l'ASSÉ ne devrait pas être bien compliquée. Plusieurs outils sont à notre disposition pour rendre le plus efficace et le plus facile possible les communications et le partage de l'information entre le local et le national.

Le téléphone est l'outil de base des communications, autant au bureau de l'ASSÉ que sur les cellulaires. Cela peut paraître bête et anodin, mais c'est d'une importance cruciale. Une semaine sans téléphoner au bureau ne devrait pas être possible. Il est important de communiquer l'ensemble des problématiques de votre association étudiante. Plus il y a d'information qui circule, moins il peut y avoir de flou et plus les relations entre l'exécutif et les associations étudiantes seront bénéfiques.

L'ASSÉ envoie aussi de façon régulière des courriels, par exemple pour des annonces pour les instances, qui sont peu consultés. Ceci ne se veut pas une généralisation ni un reproche, mais bien un constat de la situation dans bien des associations qui doit être corrigé pour améliorer le partage de l'information.

La communication entre les associations membres de l'ASSÉ permet d'apporter une meilleure compréhension des associations entre elles, ainsi que de créer une cohésion et des dynamiques de travail intéressantes. Ce travail permet aussi d'éviter des problèmes dans les consultations pour les Congrès. Si tout le monde vote des trucs de son bord, il n'y aura aucune cohésion dans le plan d'action. C'est entre autres ce qui s'est produit lors de la consultation sur le plan d'action de la dernière année qui aura finalement pris trois Congrès à voter...

La communication au sein des exécutifs et des comités mobilisations locales est aussi un truc très important pour démocratiser l'information venant de l'ASSÉ, et aussi pour démocratiser l'outil collectif qu'est l'ASSÉ. L'ASSÉ ne doit pas être l'outil de l'externe de l'association étudiante, tout le monde doit s'en saisir. Les externes assurent certes un suivi avec le national, mais les internes doivent utiliser l'ASSÉ pour connaître la situation ailleurs face à leur administration locale, la personne à la pédagogie doit aussi se saisir de l'ASSÉ pour des dossiers qui pourraient avoir une portée plus nationale. Tous les postes peuvent interagir avec l'ASSÉ et ses différentes associations étudiantes pour nationaliser les luttes, comprendre ce qui se vit ailleurs et ainsi mieux comprendre ce qui vous attend. N'hésitez pas de mettre un point ASSÉ lors de vos réunions d'exécutif ou des comités mobilisation pour savoir les nouvelles, mais aussi pour anticiper les luttes à venir. C'est une bonne façon de créer une relève qui sera défendre et utiliser l'ASSÉ pour mener à terme une lutte locale.

La mobilisation et le plan de valorisation

L'ASSÉ tente par tous les moyens d'aller donner un bon coup de main sur les différents campus des associations membres parfois avec des résultats intéressants, parfois cela peut paraître comme pas des plus pertinent. Alors justement qu'elle était ces bons coups et les ratés du plan de valorisation et des tournées terrains.

Le plan de valorisation est une excellente idée à la base qui nécessite par contre plusieurs améliorations. Premièrement, il est important de cibler les associations étudiantes qui en ont le plus besoin. Il est trop facile de dire que tout le monde en a besoin, mais pour éviter un flop, le mot

« priorisation » est le mot clef à retenir. Il ne faut pas se lancer dans de l'optimisme naïf et penser que l'on peut tout couvrir. Une fois que l'on a bien identifié les associations étudiantes dans le besoin, il faut désormais faire un suivi très rapproché. Si l'association a été identifiée comme une association avec des problèmes au niveau de la mobilisation, c'est peut-être parce qu'elle a besoin d'aide pour s'organiser.

L'aide de l'ASSÉ doit alors ne pas être qu'une aide de terrain, mais bien dans l'organisation et la planification d'une semaine de mobilisation. Il faut donc faire des rencontres préliminaires pour établir les véritables besoins, créer le matériel d'information en conséquence et organiser une véritable tournée de classe.

Au niveau des tournées au courant de la session, l'ASSÉ ne peut par contre pas aider dans l'organisation d'un plan de mobilisation comme devrait être le plan de valorisation. Pour ce genre de mobilisation les militants et militantes de l'ASSÉ doivent être orienté-e-s, dirigé-e-s et surtout accompagné-e-s par des gens du local. Ces personnes doivent bien entendu être au rendez-vous, car cela a de fâcheuses répercussions sur l'organisation de la mobilisation au local.

Il faut se rappeler que faire des actions locales est un excellent moyen de mobilisation et que le Congrès n'a pas à lancer l'appel à une semaine d'actions locales pour en faire.

Les instances

On ne peut pas dire que l'année 2006-2007 n'a pas été excellente au niveau de la participation aux instances.

Par contre, l'exécutif dénote un certain manque de préparation à cesdites instances pas nécessairement par un manque de mandats, mais davantage par un manque de préparation et de cohésion même entre délégations. Comme mentionné précédemment, on doit parler de l'ASSÉ et des Congrès en exécutif. Regarder les propositions qui sont apportées, déjà formuler des amendements, faire référence au cahier de positions de votre association étudiante. Un bon travail de préparation peut être fait avant le Congrès et cela pour le bon déroulement du Congrès. Plus les délégations seront préparées, moins de temps sera perdu à amender et à se perdre dans les procédures.

Recommandations

- Que les associations étudiantes communiquent entre elles le plus souvent possible pour favoriser l'unité au sein de l'ASSÉ et s'enrichir globalement sur les différentes problématiques locales.
- Que les associations étudiantes prennent contact avec l'interne de l'ASSÉ le plus de façon hebdomadaire.
- Que les associations étudiantes incluent un point ASSÉ dans leurs réunions pour informer et préparer les instances et la suite du plan d'action
- Que les associations étudiantes organisent des actions locales pour stimuler la vie militante au sein de vos institutions.

Information

Le matériel d'information semble avoir plu aux gens, évidemment, il en aurait fallu plus. En fait, le bilan de matériel d'information, ce sont les délégué-e-s qui sont à même d'en faire l'évaluation, ce sont elles et eux qui ont vu l'impact concret sur les membres de leur association étudiante.

Tout d'abord, un bref rappel des principaux matériels d'informations produits cette année. Pour la campagne en soi, il y a eu quatre affiches qui ont été produites, une pour chacune des revendications, donc trois affiches, et une autre regroupant toutes les revendications. Il y a eu des autocollants pour promouvoir la campagne et aussi le nouveau site, gratuitescolaire.info qui ne demande qu'à être exploité. Un dépliant sur la campagne a été fait. Pour la manif'action, une affiche et un tract ont été réalisés. Pour la manifestation du 29 mars, un tract, une affiche, un autocollant et un dépliant ont été créés. De plus, des brochures sur la négociation et sur la gratuité scolaire ont été réalisées et une journée sur la création de matériel d'information s'est tenue au Cégep de Maisonneuve.

En cette fin d'année, l'ASSÉ semble avoir pris conscience de l'importance du matériel d'information ou plutôt, pour la première fois de son existence, elle a les moyens d'exprimer de diverses façons son message, car, jusqu'à encore aujourd'hui le message de l'ASSÉ circule de principalement façon verbale. Ceci n'est pas une critique, au contraire, son message doit rester un humain et pour ce faire, rien ne remplace l'échange entre individus.

Toutefois, les militants et militantes ont besoin de support, mais ce support ne peut être fait par une seule personne. Ce sont aux militants et militantes de s'approprier ou de se réapproprier les outils, ils et elles devraient connaître les bases des logiciels relatifs au matériel d'information. En cette ère de communication et d'informatique, il est primordial de connaître le fonctionnement des divers outils informatiques à la disposition des gens qui font « rocker » leur association. Évidemment, même si « informatique » et « information » sont liés par la racine et bien l'informatique n'est pas la seule façon de créer du matériel d'information. Il faut prendre conscience des diverses possibilités qui sont à notre disposition pour faire entendre notre message. Pour les personnes habiles de leurs mains, il existe les pochoirs, communément appelés « stencils », qui sont merveilleux pour reproduire la même image plusieurs fois de façon rapide. On peut regarder dans les techniques plus anciennes, notamment la gravure qui est intéressante. Il ne faut pas non plus négliger les talents en dessin de certaines personnes, jumelé à un scanner ou un photocopieur, les résultats peuvent être géniaux.

L'ASSÉ doit se questionner sur la pertinence d'un ou d'une Secrétaire à l'information avec la diversification des techniques de communication il est de plus en plus difficile pour une seule personne de toutes les maîtriser. En effet, la ou le Secrétaire à l'information doit être capable d'utiliser les divers logiciels à sa disposition, par exemple, *Quark Express*, *Photoshop*, *Illustrator* et bien d'autres. En plus, cette personne doit être à l'aise avec la gestion d'un site et même la création de site. Sans compter que cette même personne doit être capable d'adapter le discours écrit de l'ASSÉ à différents types de personnes, le message de l'ASSÉ ne peut être expliqué de la même façon à une personne qui ne connaît rien de l'ASSÉ qu'à une personne qui connaît le milieu étudiant.

En fait, le questionnement n'est peut-être pas tant sur le poste de Secrétaire à l'information, mais peut-être sur le Comité information. Il devrait y avoir plus de gens qui s'impliquent dans le Comité pour ainsi toucher aux différentes facettes de l'information, une solution envisageable pour cela c'est peut-être donner des titres plus définis aux postes, par exemple, responsable Internet, ainsi les gens sauraient plus en quoi consiste « l'information ». Peut-être décentré le Comité, notamment, plusieurs, voire tous les cégeps membres de l'ASSÉ offrent la technique en infographie, il y a donc plein de potentiel qui dort dans les cégeps membres...

En conclusion, il faut le répéter, cette année, l'ASSÉ se dote de moyens pour faire du matériel d'information, nous croyons que tous et toutes savent qu'il est primordial de faire entendre notre message, pourtant, est-ce que l'information est traitée à sa juste valeur? Exception faite de cette année, le Comité information est souvent vide et il ne semble pas y avoir de personne intéressée pour l'an prochain. Après la démission du Secrétaire aux relations externes, le Secrétaire à l'information prit son relais sur la route. Comme l'académique et les finances, l'information est reléguée à un second plan. Le traitement de l'information est souvent délégué à une seule personne pourtant il s'agit de NOTRE message et non celui d'un individu. Pour faire entendre notre message, il faut démocratiser la transmission de l'information et pour ce faire, il faut des ateliers sur la création de matériel d'information.

Pédagogie

Cette année le travail sur les affaires pédagogiques a malheureusement été semblable aux années précédentes. C'est-à-dire que même avec un exécutant et une exécutante aux affaires pédagogiques nous n'avons pas réussi à en faire un travail régulier au cours de l'année. En effet, à part une rencontre nationale des exécutantes et exécutants à la pédagogie à la session d'automne et un peu de travail de recherche en début d'année, nous n'avons pu mettre de l'avant ce travail par rapport au travail courant de l'exécutif qui avec le temps s'accroissait. Cette problématique a entre autres amené la Secrétaire aux affaires académiques et pédagogiques universitaires à changer de poste pour Secrétaire à la coordination au cours de la session d'hiver, en raison des tâches réelles qu'elle effectuait dans l'exécutif au quotidien.

Après 6 ans d'existence, l'ASSÉ doit entamer une réflexion pour faire en sorte que le travail de pédagogie et de recherche puisse s'effectuer. Pour ce faire, la première chose à avoir est un Comité à la recherche et aux affaires académiques plein et conscient du travail à effectuer et de l'importance qu'il a à jouer au sein de la lutte que nous menons. Le ou la Secrétaire aux affaires académiques deviendrait ainsi la courroie de transmission entre ce Comité et l'exécutif afin que l'exécutif s'approprie en cours d'année le travail et les recherches effectués par le Comité.

Bilan 2006-2007 de la permanence

Par Valérie Soly, permanente

Quelles difficultés j'ai rencontrées à trouver la forme du présent bilan! Il est volontairement court et concentré sur les principaux éléments qui ont marqué mon année. Je réitère (comme chaque année) mon entière disponibilité à vous entendre et à répondre à vos questions.

Retour sur les tâches générales

En première importance, il y a certes eu les centaines de pages que j'ai corrigées, révisées et mises en page : documents pour les instances nationales (cahiers, procès-verbaux, ...), documents de travail pour l'exécutif (préparation aux réunions, procès-verbaux, ...), textes pour le site Internet, l'*Ultimatum* et le matériel d'information. Et les autres documents, principalement des outils de travail. Par exemple, l'été dernier j'ai travaillé sur la liste des coordonnées des associations étudiantes et médias du Québec et j'ai entamé, récemment, celle des syndicats et groupes communautaires.

Logistique et coordination : tâches auxquelles je suis appelée à participer notamment en raison de l'information et des ressources du bureau. Quelques exemples : organiser un Congrès, faire le suivi du calendrier (avoir les informations, contacter les associations concernées, aider à trouver des gens pour assumer des présences (AG, conférences, ...), impressions de documents, du matériel d'information, réserver des voitures, payer les comptes, trouver un praesidium pour l'AG de telle association, trouver une personne qui peut faire une entrevue dans les 10 minutes, trouver de la documentation pour aider telle autre association à produire un texte, ...

Finalement, ou presque, il y a les tâches de gestion et d'administration. Si elles représentaient autrefois une part importante dans mon travail, l'élection d'Evelyne aux finances a bouleversé le temps que j'y consacrais. Si j'y étais habituée et que je les appréciais, j'ai toujours dit que le gros morceau de ces tâches devait revenir au poste de l'exécutif qui était prévu à cette fin, non sans raison. Ceci fait, ces changements sont très positifs et m'ont permis de mettre plus de temps à d'autres tâches.

Quelques tâches particulières

Archives

L'été 2006 me permit de travailler significativement les archives de l'ASSÉ. Un classement de base existait, mais répondait très mal aux besoins de consultation des documents internes, entre autres par son manque de clarté et d'accessibilité. Ces lacunes ont été corrigées en partie, mais je n'ai pas eu le temps de compléter le travail. Si l'amélioration est notable et me permet d'assurer un meilleur classement « au fur et à mesure » de certaines catégories de documents, une trop grande quantité s'accumule dans des boîtes que je compte bien sortir et classer cet été, finalement.

J'ai aussi consacré plusieurs heures au classement des documents informatiques. Outre le fait qu'il était temps d'y faire un grand ménage, les habitudes personnelles de ceux et celles qui travaillent au

bureau ne prennent pas toujours compte de l'importance que d'autres trouvent tout document facilement et rapidement. Il y a là aussi encore du travail à compléter cet été.

Communications téléphoniques

Vous parler est, si je puis dire, une tâche que j'affectionne tout particulièrement. C'est l'un des principaux guides que j'ai pour mieux comprendre le terrain sur lequel je ne suis pas. Pour en apprendre et donner le meilleur coup de main possible. Ces contacts sont une source motivatrice qui anime mon travail et il m'était important de le souligner. De vous remercier pour vos attentions et la compréhension que vous avez lorsqu'il faut interrompre notre conversation 6 fois plutôt qu'une parce que le téléphone ne déroutait pas.

L'année au quotidien

Mes années à l'ASSÉ s'accumulant, j'ai atteint une certaine zone de confort dans les habitudes et outils de travail que j'utilise jour après jour, semaine après semaine, année après année. Plusieurs tâches sont devenues des *modus operandi*, voire des réflexes, que je travaille à améliorer. C'est parfois un atout qui me permet de gérer plusieurs tâches en parallèle et à la dernière minute. Ça l'est moins lorsque ces habitudes entravent ma flexibilité et mon humeur. Autrement dit, les difficultés que je vis dans l'application du « ce qui va de soi pour moi ne l'est pas forcément pour les autres ». C'est pourquoi j'aborde la section qui suit.

Conditions de travail et implication

Chaque année voit son lot de *rush* et de *rush*² et ce sont les périodes que je préfère, malgré les embuches qu'il faille dépasser. Il y a durant ces périodes une série de besoins à combler : manque de personnes, d'heures dans une journée, imprévus, imprévus et les tâches qui doivent être accomplies dans les meilleurs délais. Bref pas besoin de vous faire un dessin, vous connaissez.

Je choisis régulièrement d'être plus présente pour décharger l'exécutif de certaines tâches qu'ils et elles n'ont pas ou plus le temps de faire. Pour reprendre du retard ou prendre de l'avance (ce qui est plus rare). Ce n'est jamais une question de manque de travail, vous connaissez ça aussi.

Cette année, plus que les autres, j'ai décidé de donner plus de temps.

J'ai peine à approfondir la question, ressentant systématiquement un malaise entre le choix de faire un travail salarié et les convictions qui me portent à en donner plus sans égards aux conditions matérielles. Autrement dit, la ligne entre la permanente et la militante est parfois difficile à cerner.

Si je soulève ceci c'est que je questionne les impacts que causent le temps que je donne et la place que je prends avec l'exécutif, probablement plus largement aussi (dans le travail quotidien comme aux instances). Faire le choix de prendre des tâches que l'exécutif devrait faire mais n'a pas le temps de faire est un exemple. Si je ne doute pas que sur le moment cela peut être positif, je pense aussi à la prochaine fois, à long terme, au rôle que joue la permanence, ... Je questionne aussi ce que cela peut causer aux gens qui s'impliquent alors que j'effectue des tâches qu'ils et elles peuvent faire sans être payé-e-s. Est-ce de bonnes ou mauvaises habitudes? Quels sont les impacts?

Je ne remets pas du tout en question le temps que j'ai décidé de donner à l'ASSÉ sans demander à être payée, j'ai d'ailleurs reçu compensation et reconnaissance et cela me satisfait. La question demeure toutefois : quelle est la ligne qui trace le rôle de la permanence? Cinq années ne m'ont pas permis d'élucider cette question et les autres. J'ai bien quelques pistes de réponse, mais je crois que la tâche de formuler les réponses vous revient avant tout.

Le Conseil exécutif et moi

Une année encore chargée qui s'achève et une équipe qui laisse sa place. Nous avons passé ensemble des heures de travail à partager tâches, bons coups et coups de force, entre les blagues, les mauvaises nouvelles et les tapes dans le dos. Je salue leurs convictions, leur travail, leur patience et leurs attentions à mon égard.

Je soulignerai deux points plus particuliers quant aux dynamiques de travail, et elles ne sont pas l'apanage de l'exécutif. La communication. Principalement la difficulté d'appliquer sans y penser le principe « plus l'information passe, plus l'on est au courant, plus l'on est à même de se préparer, plus l'on peut approfondir, ... » Le travail d'équipe. Être en mesure de partager le travail à faire et d'initier les coups de main (et non en la seule variable de l'expérience, autrement comment apprendre).

Perspectives

Cette année conclut ma cinquième année à l'ASSÉ et mon intérêt à être des vôtres pour une sixième année a été confirmé. Je vous dirai, avant même de pouvoir fixer ma décision dans le temps, que ma présence à l'ASSÉ tire à sa fin. Si je choisis d'en parler c'est pour préparer le terrain. Je ne quitterai pas momentanément et serai là jusqu'à ce qu'une transition complète soit assurée. Cette transition demandera beaucoup de travail, de discussions et de temps. Je ne suis pas en mesure d'évaluer tous les impacts que mon éventuel départ causera, mais j'ai l'intention de travailler fort, avec vous, pour que ça se passe bien; je m'y engage.

Je ne suis pas démotivée et ne veux pas le devenir, j'ai trop de respect pour ce que vous faites. Si l'expérience peut apporter du bon, la mienne et celle de bien d'autres gens, la relève incarnera toujours à mes yeux le pouvoir de continuité des luttes. Ainsi j'ai l'intention de travailler à lui laisser ma place.

À la relève qui entre en poste, à ceux et celles qui seront encore là l'automne prochain : ne voyez pas en cette annonce un quelconque renoncement de ma part, je travaillerai d'arrache-pied quel que soit le plan de match.

Je souligne

Vos efforts, votre motivation, votre détermination, la force de vos convictions, votre patience, votre camaraderie, votre force collective.

État des résultats 2006-2007 au 16 avril 2007

Par le Conseil exécutif

En ce Congrès annuel, il est important d'être critique de tous les aspects de l'ASSÉ, incluant ses finances. Comme l'année financière n'est pas terminée et que tout n'est pas encore payé, les chiffres ici donnés ne sont pas finaux, mais donnés à titre informatif. Ce bilan est à jour en date du 16 avril 2007. Chaque poste sera expliqué pour soit démontrer la justesse de nos prévisions ou encore justifier un dépassement.

Actif

L'actif de l'ASSÉ pour l'année 2006-2007 se chiffrait en début d'année financière à 22 433,98 \$. L'actif représente le coussin financier. Tout dépendant des chiffres à la clôture de l'année financière en court, ce montant aura soit été grugé ou gonflé. Actuellement, il est de 37 333,82 \$.

Revenus

L'ASSÉ comptait 14 associations membres à l'automne et en compte maintenant 16. L'estimation des *Cotisations* s'élevait à 107 505 \$. Comme plusieurs associations n'ont pas encore versé leurs cotisations d'hiver, il est encore impossible de dire le montant exact. Par contre, au 16 avril 2007, 103 774,50 \$ ont été versés.

L'autofinancement des *Instances* fut estimé à 6 000 \$ pour l'année, le montant pour le moment ramassé pour les instances s'élève à 8 182,50 \$.

L'objectif de 2 000 \$ pour les *Dons* fut atteint à 66 %. À noter que l'Association Étudiante du Cégep de Montmorency a fait un don de 1 000 \$.

Le remboursement des assurances pour le vol des *Revue Ultimatum* a rapporté 3 856,40 \$. Cette somme fut redistribuée selon la décision du Congrès des 14 et 15 octobre 2006 au Cégep de Drummondville :

Que, advenant un remboursement de notre compagnie d'assurances, 50 % du remboursement soit investi dans un fonds pour les arrêté-e-s de la grève générale illimitée de l'hiver 2005, 25 % aille à la subvention d'une ou plusieurs recherches, si cette somme est supérieure à 500 \$. Que si cedit 25 % est inférieur à 500 \$ il soit investi dans les postes budgétaires coupés. Que 25 % soit investi dans les postes budgétaires qui ont subi des coupures et qui en ont besoin. Que l'on réfère les décisions relatives à la répartition des sommes au Conseil de Coordination.

Les dons spécifiques à la réimpression de collants (*Sale pub sexiste* et *Pour une éducation accessible, gratuite et de qualité!*) ont été placés dans le sous-poste *Activité de financement*. Au total, 3 400 \$ ont été versés en dons pour cela. Notons également à ce poste 140 \$ qui ont été versés pour 7 abonnements à l'*Ultimatum*.

Dépenses

Fonds d'entraide

Trois associations ont cette année fait des demandes pour le *Fonds d'entraide* totalisant 4 700 \$. Respectivement, 1 000 \$ furent accordés à l'AEHUM ainsi qu'au RÉESUM et 2 700 \$ furent octroyés à l'AECM. Ces décisions ont été votées au Congrès des 17 et 18 février à l'UQAM :

Que soient octroyés 1 000 \$ au RÉESUM.

Que soient octroyés 2 700 \$ à l'AECM.

Que soient octroyés 1 000 \$ à l'AEHUM.

Information

Le poste *Ultimatum et Express* s'est vu attribuer 6 750 \$ dans les prévisions budgétaires. Selon cette prédiction, 95 % a déjà été utilisé, soit 6 384,66 \$. Jusqu'à ce jour, 3 parutions ont été produites ainsi que 2 *Ultimatum Express* à l'occasion de la manifestation du 6 décembre et de la manifestation du 29 mars. Le Comité journal prévoit en plus la production avant la fin de l'année d'un *Ultimatum Express spécial secondaire*. Il est donc évident que ce poste risque de dépasser les prévisions.

Sur la question de la *Revue Ultimatum*, le vol de la première impression de la *Revue* a causé bien des émois. Les assurances ont heureusement remboursé la totalité de la valeur du vol. C'est pour cette raison, que ce poste s'est vu attribuer 10 900 \$.

Suite aux ajustements des prévisions budgétaires du Congrès d'hiver, le poste *Matériel d'information* s'était vu attribuer une somme totale de 5 000 \$. Sur cette prévision, 37 % ont été utilisés, soit 1 860,11 \$. Il est important de spécifier que du nouveau matériel devrait être produit d'ici la fin de la session, entre autres sur les affiliations et la gratuité scolaire. Ceci n'étant pas encore comptabilisé puisque pas encore produit.

Le poste *Documentations et recherches* comprend les dépenses pour les abonnements aux publications gouvernementales, aux journaux et à toute autre documentation qui serait nécessaire. Sur les 1 000 \$ prévus pour combler les besoins de ce poste, 670,70 \$ ont été jusqu'à aujourd'hui utilisés. La recherche commandée à l'IRIS a coûté 964,10 \$, tel qu'il avait été prévu.

Instances

L'ASSÉ a tenu quatre *Congrès* excluant celui-ci. Jusqu'à présent, 45 % des prévisions budgétaires ont été utilisées, soit 3 570,93 \$. Il est encore difficile de faire l'heure juste sur ce que la totalité des Congrès a coûté en soustrayant la partie de l'autofinancement.

Les deux *Camps de formation* auront coûté 6 572,95 \$ et ce montant n'est pas final, le camp de février n'était pas entièrement payé. Les coûts élevés sont dus entre autres aux problèmes rencontrés avec les administrations locales et/ou un manque de préparation à long terme. Plus de préparation diminue les frais... il faut s'en rappeler.

Le poste *Comités et CoCo* a utilisé 4 597,16 \$ de son budget qui selon les prévisions prévoyait 5 000 \$. Ce poste inclut les frais de déplacement et de nourriture pour entre autres les réunions d'exécutif ou autres comités. Nous pouvons d'ores et déjà prévoir le dépassement de ce poste.

Mobilisation

Le poste *Tournées et représentations* comprend toutes les dépenses pour les tournées internes et externes, qui ont été effectuées par les militantes et militants. Ce poste cumule 94 % de son budget, soit 13 146,93 \$. Les prévisions prévoyaient 14 000 \$ pour cette fonction. L'ampleur de ce poste budgétaire démontre bien l'orientation mobilisatrice des étudiants et étudiantes de l'ASSÉ.

Le poste *Matériel pour les actions* prévoyait 2 000 \$ pour la manifestation du 6 décembre et la manifestation du 29 mars. Sur ce montant, 1 956, 73 \$ ont été utilisés et ne comprennent pas toutes les dépenses pour la manifestation du 29 mars.

Bureau

L'acquisition d'un nouveau local (pour ceux et celles qui ne le savaient, c'était inclus dans les modifications budgétaires adoptées au dernier Congrès) fait grimper la somme totale du loyer pour l'année 2006-2007 à 4 100 \$.

Malgré ce nouveau local, les assurances sont encore de 1 735 \$. Les taxes municipales ont finalement été de 119,46 \$ au lieu des 250 \$ prévus.

En ce qui a trait au sous-poste *Fournitures*, les prévisions ont été largement dépassées. Les prévisions donnaient 1 200 \$ pour ce poste et 1 518,73 \$ ont été dépensés. Il est important de noter que toutes les factures pour le papier utilisé par le photocopieur ont été placées dans ce poste, papier qui fut utilisé pour faire beaucoup de matériel d'information, entre autres pour des tracts, affiches, le mémoire sur la gratuité scolaire, ... Le montant total des factures pour le papier s'élevant à environ 580 \$. L'ASSÉ est maintenant membre de la Coop Maison verte où seul du papier recyclé est vendu. De plus, nous nous sommes équipé-e-s d'une trancheuse et d'une patère!

En ce qui a trait aux cartouches d'encre des imprimantes, la présence d'un photocopieur a grandement diminué la consommation d'encre des imprimantes. Le sous-poste *Informatique* est utilisé à 75 % des prévisions, soit 2 710,60 \$. Dans ce poste sont comptabilisées les dépenses pour agrandir le réseau informatique de l'ASSÉ, l'achat d'un nouvel ordinateur et la restauration de deux autres, les cartouches d'encre pour les imprimantes et le photocopieur en grande partie, les réparations et l'entretien du photocopieur et l'achat d'un nouveau téléphone.

Administration

Depuis le dernier bilan, la facture pour les frais de comptable n'a pas changé, elle s'élève toujours à 3 076,46 \$ et l'ASSÉ a payé jusqu'à présent 503,15 \$ en frais de caisse.

Communication

Le poste *Télécommunications* inclut les téléavertisseurs, les lignes téléphoniques, les deux cellulaires à forfait réguliers et quatre à la carte, que nous avons notamment utilisés pour les

communications lors de la manifestation du 29 mars. Pour ce faire, 5 000 \$ avaient été alloués et 101 % de ce budget a été utilisé jusqu'à maintenant, soit 5 041,31 \$.

À partir du sous-poste *CNW Telbec*, 6 communiqués de presse et convocations ont été envoyés, totalisant des dépenses de 1 096,32 \$. Un communiqué de presse pour la conférence de presse du 19 octobre, un communiqué et une convocation pour la manifestation du 6 décembre ainsi que pour la sortie de presse du 19 février et un communiqué de presse pour la manifestation du 29 mars. À titre informatif, une convocation coûte moins cher qu'un communiqué puisqu'elle présente moins de texte.

Le sous-poste *Courrier* comprend l'achat des timbres, des services d'expédition par autobus du matériel d'information aux régions éloignées de Montréal. Sur les 200 \$ prévus, 159,99 \$ ont été utilisés.

Le poste *Internet et site* comprends la location de l'espace sur le serveur pour le site officiel www.asse-solidarite.qc.ca et le site www.gratuitescolaire.info. De plus, ce poste comprend les frais de connexion à internet du bureau. Le tout pour un beau total de 771,79 \$ sur 1 000 \$ prévus.

Employée

L'ASSÉ a versé 15 714,12 \$ en salaire et 5 644,85 \$ en déductions gouvernementales pour un total de 21 358,97 \$. Ce montant représente environ 1 378 heures de travail de la permanente.

Conseil Régionaux

L'inactivité de la *MASSE* lors de l'année 2006-2007 porte le montant de ses dépenses à un beau gros zéro. Espérons toute fois qu'elle reprendra du poil de la bête prochainement! Jusqu'à aujourd'hui, le *CRAM* a dépensé 267,93 \$ à même son budget. À noter que de par la proximité des membres du *CRAM* du bureau de l'ASSÉ, bons nombre de dépenses ont finalement été comptabilisées dans le poste *Tournées et représentations*. La participation financière de l'association étudiante du cégep François-Xavier-Garneau au *FRAEQ* (Front Régional des Associations Étudiantes de Québec) a été chiffrée au montant de 870 \$. Devant l'impossibilité pour l'ASSÉ de former un Conseil Régional de l'ASSÉ dans cette région du Québec, la cotisation a donc été déboursée par l'ASSÉ. En ce qui concerne le *CRAALL*, 1 259,15 \$ ont été dépensés pour payer entre autres les autobus pour participer à la manifestation du 29 mars.

Divers

Trois *Subventions* ont été accordées selon les modalités de la politique de subvention de l'ASSÉ. La première a été remise au groupe Les Lucioles, la deuxième a permis d'envoyer un délégué en France pour un panel des associations étudiantes qui prônent le syndicalisme de combat et la troisième a été accordée au Collectif opposé à la brutalité policière.

Le poste *Projets spéciaux* a servi à la réimpression de collants. Au total, l'ASSÉ a fait imprimer 100 000 collants. Impressionnant n'est-ce pas?

Suite à une décision de Congrès 3 000 \$ ont été donnés pour soutenir financièrement les *Arrêté-e-s de la grève*. Somme qui a été remise au bureau d'avocat Denis Poitras et au Secours Rouge canadien.

Recommandations

Il est parfois difficile de savoir si une dépense a été faite pour un Conseil Régional ou si cette dépense doit être comptabilisée dans un autre poste. Pour palier à cela, il est très important que les Conseils Régionaux préparent en début d'année un plan d'action incluant les états financiers de l'année précédente et des prévisions détaillées des dépenses projetées (clin d'œil, clin d'œil). De plus, il faut envisager que les factures ne se rendent malheureusement pas encore seules au bureau donc qu'il faut les apporter au bureau pour avoir un remboursement...

Plusieurs suggestions pour le prochain budget sont à envisager. Avoir un fonds de grève par exemple ou encore embaucher une personne pour faire de la recherche ou encore l'acquisition d'un projecteur canon ou encore d'un photocopieur qui ferait diminuer l'utilisation des imprimantes (l'encre des imprimantes coûte plus cher que celle du photocopieur) et bien d'autres...

Tableaux : États des résultats au 16 avril 2007

Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante État des résultats au 16 avril 2007

	Cumulatif	%	Prévisions
Revenus			
Cotisations	103 774,50 \$	97%	107 505,00 \$
Instances	8 182,50 \$	136%	6 000,00 \$
Congrès	4 657,50 \$	129%	3 600,00 \$
Camps de formation	3 485,00 \$	145%	2 400,00 \$
Spéciales	40,00 \$		
Dons	1 318,50 \$	66%	2 000,00 \$
Activités de financement	3 540,00 \$		
Autres	3 856,40 \$	100%	3 856,40 \$
Totaux	120 671,90 \$	101%	119 361,40 \$
Dépenses			
Fonds d'entraide	4 700,00 \$	84%	5 575,25 \$
Information	20 788,62 \$	84%	24 614,10 \$
Ultimatum et express	6 384,66 \$	95%	6 750,00 \$
Revue Ultimatum	10 873,42 \$	100%	10 900,00 \$
Matériel d'information	1 860,11 \$	37%	5 000,00 \$
Traduction	- \$		- \$
Documentations & recherches	706,33 \$	71%	1 000,00 \$
Recherche	964,10 \$	100%	964,10 \$
Instances	14 741,43 \$	82%	18 000,00 \$
Congrès	3 570,93 \$	45%	8 000,00 \$
Camps de formation	6 572,95 \$	131%	5 000,00 \$
Comités et CoCo	4 597,55 \$	92%	5 000,00 \$
Mobilisation	15 103,66 \$	94%	16 000,00 \$
Tournées & représentations	13 146,93 \$	94%	14 000,00 \$
Matériel pour les actions	1 956,73 \$	98%	2 000,00 \$

Dépenses

	Cumulatif	%	Prévisions
Bureau	9 447,65 \$	87%	10 885,00 \$
Loyer	3 260,00 \$	80%	4 100,00 \$
Taxes municipales	119,46 \$	48%	250,00 \$
Assurances	1 735,00 \$	100%	1 735,00 \$
Fournitures	1 622,59 \$	135%	1 200,00 \$
Informatique	2 710,60 \$	75%	3 600,00 \$
Administration	3 579,80 \$	95%	3 776,65 \$
Honoraire professionnel	3 076,65 \$	100%	3 076,65 \$
Frais de caisse	503,15 \$	72%	700,00 \$
Frais d'intérêt	- \$		
Communication	7 154,85 \$	92%	7 800,00 \$
Télécommunications	5 041,31 \$	101%	5 000,00 \$
CNW Telbec	1 096,32 \$	73%	1 500,00 \$
Courrier	159,99 \$	80%	200,00 \$
Internet et site	771,79 \$	77%	1 000,00 \$
Comm. Pan-ASSÉ	85,44 \$	85%	100,00 \$
Employée	21 358,97 \$	71%	30 000,00 \$
Salaire	15 714,12 \$		
DAS – QC	3 500,81 \$		
DAS – CA	2 010,92 \$		
CSST	133,12 \$		
Conseils régionaux	2 397,08 \$	45%	5 370,00 \$
CRAM	267,93 \$	18%	1 500,00 \$
MASSE	- \$	0%	1 000,00 \$
CRAALL	1 259,15 \$	63%	2 000,00 \$
FRAEQ FXG	870,00 \$	100%	870,00 \$
Divers	6 500,00 \$	130%	5 000,00 \$
Subventions	600,00 \$	30%	2 000,00 \$
Projets spéciaux	2 900,00 \$		
Autres	- \$		
Fonds des arrêté-e-s	3 000,00 \$	100%	3 000,00 \$
Totaux	105 772,06 \$	83%	127 021,00 \$
Surplus/(déficit)	14 899,84 \$		(7 659,60) \$

Bilan budgétaire du CRAALL au 23 avril 2007

	Prévisions	État des dépenses au 23 avril 2007
Mobilisation	900 \$	0 \$
Transport	850 \$	1 259,15 \$
Communication	50 \$	0 \$
Divers	200 \$	0 \$
Total	2 000 \$	1 259,15 \$

Cependant, nous attendions le Congrès afin de remettre les dernières factures à la Secrétaire aux finances. Parmi ces factures, on compte les frais de 535,57 \$ pour les 1 000 macarons « Dans la rue le 29 mars pour la gratuité scolaire », des frais d'environ 40 \$ de déplacement pour le délégué de Terrebonne qui n'a aucun budget externe, ainsi que des frais de représentation d'environ 100 \$ au CoCo. Suite à tous ces remboursements, les dépenses totales du CRAALL seraient de 1934,72 \$ pour l'année 2006-2007.

Bilan budgétaire du CRAM au 25 avril 2007

	Prévisions	État des dépenses au 25 avril 2007
Mobilisation	900 \$	167,93 \$
Actions	600 \$	0 \$
Représentation	250 \$	0 \$
Divers	250 \$	800 \$
Total	2 000 \$	967,93 \$

Il est à noter que le CRAM doit encore verser une subvention de 500 \$ au Common Front de Dawson tels que proposés lors de la séance du 21 février 2007. De nombreux frais de transport ont été encourus, mais le CRAM n'a reçu aucune demande de remboursement vu la distance réduite, ce qui laisse envisager que les données suivantes resteront identiques en date du 30 juin 2007. Or, conformément à une proposition prise au CRAM du 4 avril, il se peut fort bien que le Conseil reçoive des dons d'associations non-affiliées membres du CRAM. Une proposition de subvention au collectif « Nous on vote pas » a ainsi été mise en dépôt et pourrait donc être reprise avant la fin de l'année financière selon les dons reçus. Le Conseil se réunira de nouveau avant la fin de l'année, ce qui explique que quelques modifications puissent être apportées sur le plan financier.

Proposition de prévisions budgétaires 2007-2008

Par le Conseil exécutif

En ce temps merveilleux de fin d'année et après avoir constaté et appris de l'année qui se termine, nous voici rendu-e-s au moment de préparer nos finances pour l'an prochain. Les prévisions qui sont proposées ici sont le fruit de nombreux débats sur diverses spéculations d'orientations pour l'année 2007-2008. Le Congrès est donc invité à les étudier et à prendre en considération ses objectifs à long terme. Nous ne désirons pas faire ici un budget spécial en vue d'une grève générale illimitée, mais nous cherchons à conscientiser les associations membres des possibilités et des contraintes financières de l'ASSÉ.

Revenus

Nous estimons à 126 949 \$ le montant des *Cotisations* qui seront versées pour l'année 2007-2008. Comme l'ASSÉ a une politique d'autofinancement des *Instances*, nous estimons à 6 800 \$ le montant de cet autofinancement. Pour terminer, nous espérons toujours que certaines associations ou certains groupes faces des *Dons*. Le montant de 2 000 \$ est ici avancé.

Dépenses

Premièrement, et en conformité avec les Statuts et règlements, 5 % des cotisations sont prévues dans le *Fonds d'entraide* en plus du 50 % restant de ce poste pour l'année 2006-2007 (montant qui sera connu à ce Congrès même, suite à l'adoption ou non d'une ou plusieurs nouvelles demandes). Ainsi, le 5 % alloué au *Fonds d'entraide* serait de 6 347,55 \$.

Deuxièmement, il est proposé de mettre 21 000 \$ dans le poste *Information* distribué comme suit :

- Pour le sous-poste *Ultimatum et express*, il est proposé d'y allouer 6 800 \$.
- Pour le sous-poste *Revue Ultimatum*, il est proposé de prévoir 6 000 \$ pour la parution en début de la prochaine année scolaire de la revue annuelle.
- Pour le sous-poste *Matériel d'information*, nous proposons la somme de 8 000 \$.
- Finalement, pour le sous-poste *Documentations et recherches*, il est proposé de prévoir 1 200 \$ pour renouveler nos abonnements aux diverses publications gouvernementales et journaux.

Troisièmes, en tenant compte de la tangente historique de l'ASSÉ, il est proposé de prévoir 18 800 \$ pour la tenue des maintes *Instances*, soit 8 000 \$ pour les *Congrès*, 5 000 \$ pour les *Camps de formation* et 5 800 \$ pour les *Comités et CoCo*.

Quatrièmement, il est proposé d'allouer 17 000 \$ au poste *Mobilisation*, 10 000 \$ pour le sous-poste *Tournées et représentations*, 5 000 \$ pour le sous-poste *Matériel pour les actions* et 2 000 \$ pour l'instauration d'un *Fonds de grève*.

Cinquièmement, il est proposé de mettre 12 550 \$ au poste *Bureau*. De ce montant, 6 100 \$ seraient alloués pour le *Loyer*. Ce sous-poste est planifié au-dessus des simples besoins de loyer en raison

d'une incertitude sur le maintien du bureau au Centre communautaire NDA. Donc dans l'éventualité d'un déménagement éclair et forcé, il convient d'être prévoyants et prévoyantes. Également dans ce poste, 150 \$ sont à prévoir pour les *Taxes municipales*, 2 100 \$ pour les *Assurances*, 2 000 \$ pour le sous-poste *Fournitures* et 2 000 \$ au sous-poste *Informatique*. À noter que le sous-poste *Fournitures* comprend, entre autres, papier, crayons, brocheuses, trancheuse, café, matériel pour faire les archives, ... et que le sous-poste *Informatique* inclut l'achat de cartouches d'encre pour les imprimantes et pour le photocopieur et assure le maintien du parc informatique de l'ASSÉ.

Sixièmement, il est proposé d'allouer 3 700 \$ dans le poste *Administration* : 3 000 \$ pour les *Honoraires professionnels* alloués aux experts-comptables pour la production des états financiers annuels et 700 \$ en *Frais de caisse*.

Septièmement, il est proposé de prévoir 9 200 \$ au poste *Communication*. De ce montant, 6 000,00 \$ pour le sous-poste *Télécommunications*, 2 000 \$ au sous-poste *CNW Telbec*, 200 \$ pour le sous-poste *Courrier* et 1 000 \$ pour le sous-poste *Internet et site*. À noter que le sous-poste *Télécommunications* comprend les comptes de téléphone du bureau, les téléavertisseurs de l'exécutif, les deux cellulaires et le remboursement des interurbains faits pour le compte de l'ASSÉ et le sous-poste *CNW Telbec* est le fil de presse pour les convocations et communiqués de presse.

Huitièmement, il est proposé de mettre 34 900 \$ au poste *Employé-e-s*. De ce poste, 33 500 \$ irait pour payer les heures régulières, qui seraient de 40 heures par semaine selon notre proposition, qui inclus la possibilité de rémunérer 20 heures supplémentaires. Nous proposons également la création d'un contrat de travail pour la recherche pour l'été 2007 auquel serait alloué 1 400 \$.

Neuvièmement, et en conformité avec les Statuts et règlements de l'ASSÉ, il est proposé d'allouer 8 000 \$ au poste *Conseils Régionaux* : respectivement 2 000 \$ pour chacun des Conseils Régionaux existant, soit la *MASSE*, le *CRAM* et le *CRAAL*. De plus, 2 000 \$ serait alloué pour un Conseil Régional de l'ASSÉ dans la région de Québec et 2 000 \$ pour la création d'un *Nouveau Conseil Régional* selon les besoins des membres.

Et finalement, dixièmement, il est proposé d'alloué 2 000 \$ pour des *Subventions*.

En somme, bonnes réflexions...

Tableau : Prévisions budgétaires 2007-2008

Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante Proposition de prévisions budgétaires 2007-2008

	2007-2008	Différence	2006-2007
Revenus			
Cotisations	126 949,00 \$	19 444,00 \$	107 505,00 \$
Instances	6 800,00 \$	800,00 \$	6 000,00 \$
Congrès	4 080,00 \$	480,00 \$	3 600,00 \$
Camps de formation	2 720,00 \$	320,00 \$	2 400,00 \$
Spéciales	- \$		- \$
Dons	2 000,00 \$	0,00 \$	2 000,00 \$
Activités de financement	- \$	0,00 \$	- \$
Autres	- \$	(3 856,40 \$)	3 856,40 \$
Totaux	135 749,00 \$	16 387,60 \$	119 361,40 \$
Dépenses			
Fonds d'entraide	6 347,45 \$	772,20 \$	5 575,25 \$
Information	21 000,00 \$	(3 614,10 \$)	24 614,10 \$
Ultimatum et express	6 800,00 \$	50,00 \$	6 750,00 \$
Revue Ultimatum	6 000,00 \$	(4 900,00 \$)	10 900,00 \$
Matériel d'information	7 000,00 \$	2 000,00 \$	5 000,00 \$
Traduction	- \$	- \$	- \$
Documentations & recherches	1 200,00 \$	200,00 \$	1 000,00 \$
Recherche	- \$	(964,10 \$)	964,10 \$
Instances	18 800,00 \$	800,00 \$	18 000,00 \$
Congrès	8 000,00 \$	- \$	8 000,00 \$
Camps de formation	5 000,00 \$	- \$	5 000,00 \$
Comités et CoCo	5 800,00 \$	800,00 \$	5 000,00 \$
Mobilisation	17 000,00 \$	1 000,00 \$	16 000,00 \$
Tournées & représentations	10 000,00 \$	(4 000,00 \$)	14 000,00 \$
Matériel pour les actions	5 000,00 \$	3 000,00 \$	2 000,00 \$
Fonds de grève	2 000,00 \$	2 000,00 \$	- \$

Dépenses

	2007-2008	Différence	2006-2007
Bureau	12 350,00 \$	1 465,00 \$	10 885,00 \$
Loyer	6 100,00 \$	2 000,00 \$	4 100,00 \$
Taxes municipales	150,00 \$	(100,00 \$)	250,00 \$
Assurances	2 100,00 \$	365,00 \$	1 735,00 \$
Fournitures	2 000,00 \$	800,00 \$	1 200,00 \$
Informatique	2 000,00 \$	(1 600,00 \$)	3 600,00 \$
Administration	3 700,00 \$	(76,65 \$)	3 776,65 \$
Honoraire professionnel	3 000,00 \$	(76,65 \$)	3 076,65 \$
Frais de caisse	700,00 \$	- \$	700,00 \$
Frais d'intérêt	- \$	- \$	- \$
Communication	9 200,00 \$	1 400,00 \$	7 800,00 \$
Télécommunications	6 000,00 \$	1 000,00 \$	5 000,00 \$
CNW Telbec	2 000,00 \$	500,00 \$	1 500,00 \$
Courrier	200,00 \$	- \$	200,00 \$
Internet et site	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Comm. Pan-ASSÉ	- \$	(100,00 \$)	100,00 \$
Employé-e-s	34 900,00 \$	4 900,00 \$	30 000,00 \$
Permanence	33 500,00 \$	3 500,00 \$	30 000,00 \$
Contrat été 2007	1 400,00 \$	1 400,00 \$	- \$
Conseils régionaux	10 000,00 \$	4 630,00 \$	5 370,00 \$
CRAM	2 000,00 \$	500,00 \$	1 500,00 \$
MASSE	2 000,00 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$
CRAALL	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
FRAEQ FXG	2 000,00 \$	1 130,00 \$	870,00 \$
Nouveau Conseil Régional	2 000,00 \$	2 000,00 \$	- \$
Divers	2 000,00 \$	(3 000,00 \$)	5 000,00 \$
Subventions	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
Projets spéciaux	- \$	- \$	- \$
Autres	- \$	- \$	- \$
Fonds des arrêté-e-s	- \$	(3 000,00 \$)	3 000,00 \$
Totaux	135 297,45 \$	8 276,45 \$	127 021,00 \$
Surplus/(déficit)	451,55 \$		(7 659,60) \$

Élections générales

Conseil exécutif

Joliette, le 3 avril 2007

Bonjour à vous, camarades militantes et militants,

Par la présente, je désire vous soumettre ma candidature au poste de Secrétaire aux affaires académiques de l'ASSÉ. M'étant présentée sur le Comité aux affaires académiques et pédagogiques lors du dernier Congrès, croyant à l'importance d'un discours fort sur la qualité de notre éducation, j'ai vu mes motivations se multiplier à force d'élargir mes connaissances à ce sujet.

On parle de gratuité scolaire, d'accessibilité et de qualité de l'éducation, ce qui fait d'ailleurs la force de l'ASSÉ, mais l'aspect de la « qualité » n'est que trop peu développé. Il faut donc produire des analyses et des recherches sur les volets pédagogique et académique pour que l'ASSÉ tienne un argumentaire aussi solide sur la qualité de l'éducation que sur son accessibilité et sa gratuité. De plus, il faut que l'ASSÉ devienne une des premières ressources d'informations et d'échanges pour les responsables aux affaires pédagogiques des associations étudiantes locales. Les luttes pédagogiques locales, quoique souvent sous-estimées dans leur importance, doivent être mises en commun au niveau national.

Bien que mon intérêt se situe dans l'analyse des réformes, la mise en commun des luttes locales, la diffusion d'information au sujet de la pédagogie en éducation post-secondaire, bref, dans les dossiers académiques et pédagogiques, je reste réaliste! Une grève générale illimitée se prépare possiblement pour la session prochaine et le succès de cette grève dépend de l'implication et du dévouement des militants et militantes. Ayant goûté aux instances de l'ASSÉ en tant que responsable aux affaires externes du très banlieusard Regroupement des étudiants et étudiantes du Cégep de Joliette à Lanaudière, j'ai pu entrevoir la dynamique du Conseil exécutif national. Évidemment, je ne prendrai conscience de la charge de travail que ce poste engendra qu'une fois que j'aurai les pieds dedans, mais c'est tout de même un projet que j'entreprendrai avec énormément de motivation et de disponibilité.

Solidairement,
Marie-Eve Ruel
Membre du RÉÉCJL

Extrait du procès-verbal du conseil exécutif du RÉÉCJL du 3 avril 2006 :

2.1 Que le RÉÉCJL appuie la candidature de Marie-Eve Ruel au poste de Secrétaire aux affaires académiques de l'ASSÉ.

Proposée par Christian Belhumeur

Appuyée par Milaine Brousseau-Ouellete

Adoptée à l'unanimité

Montréal, le 11 avril 2007

Bonjour honorables camarades assistés,

Voici un petit texte pour ma candidature au sein de l'exécutif de l'ASSÉ au glorieux poste de Secrétaire aux relations internes.

À l'âge de 14 ans, je suis allée à une manifestation dans la ville de Sherbrooke contre Charest. Un peu avant cette action, j'avais assisté à une réunion du comité mobilisation de l'AECS. Durant cette rencontre il a été question de politique et surtout de syndicalisme de combat, chose qui m'a plu, mais je ne comprenais pas trop comment faire pour que ces idées soient mises de l'avant à grande échelle, chose que j'ai comprise plus tard dans la soirée à la merveilleuse Rive-Gauche. Dans ce sympathique café-terrasse-bar, j'ai connu des monon'c militants et des matantes militantes, qui n'étaient pas si vieux et vieilles dans ce temps-là. Ces personnes m'ont parlé de l'ASSÉ, d'organisation, de démocratie directe et de gratuité scolaire. L'ASSÉ et ses revendications m'ont vraiment fait réfléchir et par la suite, j'ai vraiment adopté cette façon de voir l'éducation et les causes sociales. Au fil des mois, j'en apprenais toujours plus sur l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante et j'ai été convaincue que je voulais m'impliquer dans cette association nationale. Lorsque j'ai eu 16 ans, j'ai décidé que j'irais étudier dans un cégep membre de l'ASSÉ et mon choix s'est arrêté sur Sherbrooke. En étant membre de l'AECS et de l'ASSÉ je suis tombée encore plus en amour avec ces deux organisations étudiantes. Après quelque temps d'implication au local à l'AECS et maintenant à l'AECSL, je crois que je serais plus utile comme interne à l'ASSÉ. Je laisserais ainsi la place au local à de nouvelles personnes. Je crois être assez compréhensive (bon ok, j'avoue c'est parfois discutable, mais règle générale je suis très compréhensive), donc je peux m'assurer d'une bonne communication et d'un bon suivi entre les associations membres de l'ASSÉ. Alors voilà pourquoi je voudrais m'impliquer au sein de l'exécutif de l'ASSÉ en tant qu'interne.

Shanie Morasse
Membre de l'AECSL

Extrait du procès-verbal de la réunion d'exécutif de l'AECSL du 26 février 2007 :

5.0.1 Au Congrès de l'ASSÉ du 28-29 avril, que Shanie se propose comme interne de l'ASSÉ. Que l'AECSL appuie sa candidature.

Proposée par le comité Action et Sensibilisation

Appuyée par le comité Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de l'AECSL du 18 avril 2007 :

3.4 Que l'AECSL appuie les candidatures de Shanie Morasse sur le poste de Secrétaire à l'Interne de l'ASSÉ et d'Annie Lamalice sur le comité Mobilisation de l'ASSÉ.

Proposée par Isabelle Houle

Appuyée par Justine Rouse-Lamarre

Adoptée à l'unanimité

Montréal, 11 avril 2007

Bonjour chers et chères camarades,

Une lutte fut entreprise cette année et il semble que son apogée sera atteint l'an prochain. Une GGI plane dans l'air... Le gouvernement n'a qu'à bien se tenir car cette bête féroce issue de l'ASSÉ le menacera tant qu'il n'aura pas satisfait son appétit pour une éducation gratuite!

Au-delà des images de bête féroce, l'ASSÉ et le moyen qu'elle utilisera probablement, la grève générale illimitée, demeurent étroitement liés à la détermination et à l'implication de ses membres. Sans les militantes et militants qui sacrifient parfois des années pour l'ASSÉ et les causes qu'elle défend, le syndicalisme de combat serait sans doute à l'agonie dans notre belle contrée. L'an prochain sera crucial pour notre mouvement et le militantisme essentiel à son bon déroulement.

Dans cette perspective, je crois sincèrement avoir la motivation nécessaire à m'impliquer au sein de l'exécutif national de l'ASSÉ. Surtout, je suis prêt à mettre le temps qu'il faudra. Je suis convaincu que l'éducation est un droit et que cette lutte est la première à mener pour aller plus loin dans l'avancement de la société. Je souhaite participer au développement des recherches et de l'argumentaire au sein de l'ASSÉ car je crois pouvoir dire que c'est là ma force. C'est pourquoi j'avais d'abord posé ma candidature au poste de Secrétaire aux affaires académiques.

Cependant, les circonstances ont évolué et je me retrouve aujourd'hui à poser ma candidature au poste de Secrétaire à la coordination. Il y a toute une marche entre les affaires académiques et la coordination me direz-vous, avec raison, toutefois il ne faut pas oublier que dans les deux cas on parle de l'exécutif national. Bien que je ne réalise probablement pas toute l'ampleur de la tâche qui m'attend, je sais que ce sera très exigeant et j'ai vraiment envie de relever le défi. La diversité des tâches de la coordination est aussi un facteur qui me laisse croire que j'aimerai ce travail. De plus, l'équipe qui se dessine sur le Conseil exécutif pour l'an prochain me donne suffisamment confiance pour y aller. S'il faut botter des culs je n'aurai pas peur de le faire, mais j'ai la forte impression que ces personnes-là sauront le faire par elles-mêmes.

Que dire d'autre sinon que mon destin est entre vos mains, en quelque sorte. Quoiqu'il arrive, sachez que je ne serai jamais qu'une infime partie du mouvement et que chaque personne compte une fois que la lutte est commencée.

Guillaume Fortin
Membre de l'AEMSP-UQAM

P.S. : Si le vent de droite s'est levé, il ne fera qu'alimenter l'éolienne de notre motivation! (Ce n'est pas encore un proverbe reconnu, mais ça viendra...)

Extrait du procès-verbal de la réunion d'exécutif de l'AEMSP-UQAM du 12 avril 2007 :

D'appuyer la candidature de Guillaume Fortin au poste de Secrétaire à la coordination de l'ASSÉ.

Proposée par Jérôme Aubin

Appuyée par Olivier Beaulieu-Maturin

Adoptée à l'unanimité

Montréal, le 12 avril 2007

Après une absence remarquée du mouvement étudiant cette année – pour aider à mettre sur pied la CALESH la session dernière et, ces dernières semaines, pour terminer mon bac – je souhaite pouvoir m'impliquer à temps plein à l'ASSÉ au courant de l'année prochaine. L'idée de me présenter à l'exécutif me trotte depuis longtemps, et aujourd'hui plus que jamais, parce que je désire poursuivre et construire sur une tradition de syndicalisme étudiant, fondé sur la participation d'une communauté de militants et de militantes et non la carrière de quelques démagogues.

Après réflexion, et quelques conversations, je choisis finalement de poser ma candidature comme Secrétaire à l'information. J'ai l'intention d'aider, au meilleur de mes compétences, les Comités de travail et le Comité journal ainsi que le reste de l'exécutif dans les tâches quotidiennes. J'ai beaucoup à apprendre, mais j'ai un intérêt depuis presque un an pour les logiciels de graphisme et de manipulation d'images (Inkscape, The GIMP...), et je pourrai sans doute compter sur l'aide de collaborateurs et collaboratrices.

J'ai aussi quelques idées de projets :

- Traduire le site Internet et le matériel d'information pertinent en anglais;
- Mettre à jour le site gratuitescolaire.info pour la prochaine campagne;
- Aider à produire des tracts adaptés aux associations locales, comme ce qui a été fait pour la première campagne de valorisation;
- Produire des résumés des analyses du comité recherche et académique pour rendre accessible l'analyse de l'ASSÉ sous forme de tracts et d'articles;
- Produire du matériel sur les autres revendications, notamment l'argumentaire féministe de l'ASSÉ;
- Mettre de l'ordre dans le forum de l'ASSÉ.

Les idées ne manquent pas, mais le temps est restreint, d'où l'importance d'instances démocratiques pour mandater les exécutants et exécutantes selon les besoins locaux ...

Marc-André Faucher
Membre du RÉÉSUM

Extrait du procès-verbal de l'exécutif du RÉÉSUM du 11 avril 2007 :

Valérie Besner propose d'appuyer la candidature de Marc-André Faucher à l'exécutif de l'ASSÉ. Marie-Christine Brossard-Couture seconde. Le vote n'a pas été demandé.

Bonjour à vous toutes et tous!

Par cette lettre, je souhaite partager avec vous la passion et la motivation qui m'animent et qui me poussent à me présenter au poste de Secrétaire aux relations externes de l'exécutif de l'ASSÉ.

Pour faire une brève histoire de mon militantisme étudiant, il faut tout d'abord se remémorer le 19 novembre 2004. Mais qu'est-il arrivé le 19 novembre 2004? Ce jour-là, il y avait une manifestation de l'ASSÉ à Montréal, à l'occasion du congrès du PLQ. Il s'agissait de ma toute première manifestation, une expérience inoubliable, durant laquelle j'ai enfin trouvé cet univers de révolte et de contestation de l'ordre établi que je recherchais tant. Le jeudi de la semaine suivante, je participais à ma première réunion du comité mobilisation de l'AÉCS. Depuis ces deux événements clés, mon implication a été que grandissante. J'ai occupé le poste de responsable à l'information, responsable aux affaires internes, puis responsable aux affaires externes (poste que j'occupe présentement) de l'AÉCS.

Il y a quelque mois, je ne pensais pas m'inscrire à l'université l'an prochain. Je pensais me prendre une « année sabbatique », mais depuis le Congrès où nous avons envisagé la grève générale illimitée pour l'an prochain, mes plans ont complètement changé! Alors me voilà très motivée, et ayant comme priorité la session prochaine le militantisme étudiant! Je serai bien sûr à l'université en sociologie, mais je ne prends que 2 cours, afin d'avoir un maximum de temps pour m'impliquer.

Le poste d'externe me motive tout particulièrement. Je crois qu'il est important de véhiculer le syndicalisme de combat en dehors de l'ASSÉ, en espérant que de plus et plus de personnes veuillent y adhérer. Je ne crois pas aux affiliations à tout prix. Le discours de l'ASSÉ ne doit pas être dilué dans le but d'être plus rassembleur. Ce qui fait la force de l'ASSÉ c'est des membres qui croient à la construction d'un rapport de force permanent face à l'état et en la mise de l'avant de positions plus radicales impliquant une analyse plus globale d'une société que l'on veut à gauche.

Salutations militantes!
Bon Congrès!

Marianita Hamel
Membre de l'AÉCS

Extrait du procès-verbal du Conseil exécutif de l'AÉCS du 12 avril 2007 :

Philippe Fortier-Charette la candidature de Marianita Hamel au poste de Secrétaire aux relations externes au Conseil exécutif de l'ASSÉ. Myriam Beaulieu appuie. Adoptée à l'unanimité.

Militantes et militants,

La lutte que mène l'ASSÉ mérite d'être soutenue par des efforts concrets. Pour ma part, j'en suis venu à me dire que certains fronts, qui étaient quelque peu laissés de côté, méritaient d'être fortifiés. C'est donc en prenant une bonne inspiration que je me présente au poste de Secrétaire aux communications de l'ASSÉ. Au-delà des divergences internes, il est temps que soit valorisé le discours de l'ASSÉ au sein de l'espace public, et je compte bien me cracher dans les mains pour que ce soit fait.

J'ai adhéré au mouvement étudiant en 2003, en tant que journaliste de moins en moins neutre. La grève de 2005 m'aura permis de comprendre que l'organisation de l'action collective nécessitait qu'on y apporte plus d'énergies, mais aussi que le mouvement étudiant combatif s'était fait ramasser par les médias. Comment tant de conneries avaient-elles pu être dites sur nous? C'est en partant de ce constat que j'ai centré une partie de mes études sur les problèmes de communication de l'action collective, et que j'ai fini par m'occuper des médias pour la mobilisation contre l'Îlot PPPollueur. Mes premières armes me firent comprendre qu'il y avait crissement du travail à faire, mais qu'il fallait surtout bâtir une stratégie d'action médiatique combative pour le mouvement étudiant.

Étant déjà résolument engagé du côté de l'ASSÉ, j'en suis venu à m'occuper des communications médiatiques pour l'association. Je venais donner un coup de main ici et là jusqu'à ce qu'ils et elles fassent de moi « l'attaché de presse » de l'ASSÉ pour la manif du 29. Outre le fait que je ne suis et ne veut pas être un attaché à cette putain de presse, je ne cesse de me dire depuis ce jour que je dois continuer le travail sur ce front afin de faire respecter le discours de l'ASSÉ dans l'espace public et faire avancer la cause de la gratuité scolaire pour l'année 2007-2008.

Je sais bien que toutes ces réserves, ces doutes partagés collectivement ne se sont pas évanouis. Ne croyez-vous pas que je craigne de les voir diluer notre discours, forger de nouvelles pseudo-vedettes ou proférer n'importe quelle idiotie sur notre compte? Justement. Il ne faut pas faire comme s'ils n'existaient pas, et les laisser faire. Le danger est que nous en venions à nous conformer pour leur plaire, mais nous en sommes plus que conscients et conscientes. Et surtout, je souhaite mettre un point au clair. Si certains pensent toujours que ceux et celles qui aiment les médias sont louches, je leur répondrai que pour ma part, les médias capitalistes sont trop prévisibles pour me fasciner, mais me révoltent trop pour les laisser faire.

Il s'agit d'éduquer les médias, de leur faire comprendre et respecter nos revendications. L'espace public est un champ de bataille miné de pièges conformiste sur lequel les fédés ont déjà une artillerie lourde. Il faudra organiser la résistance sur ce front, élaborer une stratégie médiatique, monter un plan de communication, penser à former des groupes de veille, préparer nos porte-parole à passer à l'offensive, etc. La campagne qui s'annonce doit permettre de poser les enjeux mis de l'avant par l'ASSÉ dans l'espace public. La gratuité scolaire demeure trop incomprise et méprisée pour que nous n'osions pas la défendre là où on en parle. Le discours est la force de l'ASSÉ, sachons le faire rayonner tel qu'il le mérite.

Solidairement,
Hubert Gendron-Blais
Membre de l'AFESH-UQAM

Extrait du procès-verbal de la réunion d'exécutif de l'AFESH-UQAM du 11 avril 2007 :

Alexandre Leduc propose d'appuyer la candidature d'Hubert Gendron-Blais au poste de secrétaire aux communications de l'ASSÉ. Jean-Christophe Gascon appuie. Adoptée à l'unanimité.

Drummondville, le 13 avril 2007

La présente lettre a pour but de poser ma candidature au poste de Secrétaire aux finances de l'ASSÉ. Depuis le Congrès d'hiver, j'occupe d'ailleurs cette fonction et je commence à être autonome avec le système comptable. Je suis donc très intéressée à poursuivre mon implication au sein de l'ASSÉ.

Je reconnais qu'une grande charge de travail sera nécessaire dans l'optique où une grève générale illimitée se prépare pour la prochaine année. Je suis d'autant plus motivée par le poste de Secrétaire aux finances que je considère qu'il s'agit d'un poste où la rigueur est absolument indispensable surtout dans la conjoncture qui s'annonce à nous. Une association qui éprouve des difficultés de gestion financière, est une association qui ne peut utiliser au maximum les outils qui sont à sa disposition pour mener la lutte.

La tâche qui nous attend est d'une ampleur colossale et je suis fière dans faire partie.

Continuons le combat.

Evelyne Elise Paquette

Étudiante au Cégep de Drummondville pour le moment, mais prochainement étudiante en science politique à l'UQAM

Extrait du procès-verbal du Conseil exécutif de l'AGECD du 13 avril 2007 :

Que le CE appuie Evelyne Elise Paquette au poste de secrétaire aux finances de l'ASSÉ.

Proposée par Kim Roy-Grenier

Appuyée par David Fradette

Adoptée à la majorité

Le présent message est pour vous informer du retrait de ma candidature au poste de Secrétaire aux finances de l'ASSÉ. Les raisons qui motivent ma décision sont de natures personnelles et ne remettent en rien ma volonté de participer à l'effort militant de l'ASSÉ pour l'année chargée qui s'en vient. Je suis toujours disposée à être collaboratrice à l'exécutif et pour le travail bureaucratique financier de l'ASSÉ. Mon implication sera d'une autre nature que sur l'exécutif voilà tout...

Solidairement,

Evelyne Elise Paquette

Comité à la mobilisation

Montréal, jeudi le 12 avril 2007

Chèr-e-s militantes et militants,

La présente lettre d'intention a pour but de vous présenter ma candidature sur le comité de mobilisation de l'ASSÉ. Tout d'abord, si j'ai choisi ce comité pour m'impliquer, c'est parce qu'à mon sens la mobilisation sera le nerf de la guerre de la prochaine GGI. Le comité de mobilisation tel que je le conçois est l'outil idéal pour coordonner les actions qui se feront au local. Bien entendu, de tels événements nécessitent souvent une mise en commun de puissance militante... et cela me procurerait une joie immense de gérer cette entraide pan-québécoise. De même, je suis de ceux qui considèrent que la mobilisation sous tous ses aspects, coordination autant que terrain, est la partie la plus intéressante de notre engagement envers la cause étudiante.

S'il est vrai que je m'implique uniquement depuis septembre, je crois l'avoir fait avec une grande intensité et j'ai d'ailleurs représenté BdeB d'une manière régulière au CRAM. Les idées pullulent en moi pour ce nouveau comité de mobilisation.

Donc voici les grandes lignes de ma conception de ce nouvel arrivant à l'ASSÉ :

- À l'aide d'un bon travail de mobilisation sur la base des revendications décidées au congrès annuel dans toutes les associations membres de l'ASSÉ, ces dernières se devront de former le noyau dur de la grève, que ce soit au moment de son déclenchement ou durant les négociations.
- Dans le cas où des conseils régionaux seraient en difficulté ou simplement inexistant, le comité de mobilisation pourrait suppléer aux tâches de coordination de la mob-volante, cela afin de permettre aux membres d'accroître la participation des éventuels membres en région.
- L'idéal serait aussi d'alléger les tâches des coordonnatrices et coordonnateurs des conseils régionaux ainsi que des exécutantes et exécutants par rapport à la mobilisation (à Matane surtout, j'aime voyager en autobus).
- Appuyer les campagnes d'affiliations lorsque les associations font une demande d'aide, sans toutefois perdre de vue que l'affiliation doit en premier lieu partir d'une véritable volonté locale.

En souhaitant que le comité de mobilisation de l'ASSÉ sera d'une grande utilité ainsi que d'une grande popularité au niveau des candidatures.

Et en espérant goûter les paninis de tous les cafés étudiants du Québec,

Mes salutations mobilisatrices,
Jean-Michel Thériault
Membre de l'AGEBdeB

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration de l'AGEBdeB du 11 avril 2007 :

Il est proposé que le Conseil d'administration de l'AGEBdeB appuie la candidature de Jean-Michel Thériault au poste de membre du comité de mobilisation de l'ASSÉ pour l'année scolaire 2007-2008.

Proposée par Jean-François Filiatrault (trésorier)

Appuyée par Laurence Goulet (coordonnatrice aux affaires internes)

Adoptée à l'unanimité

Bonjour chères militantes et chers militants,

Ce matin, en me levant, je me suis demandé : « Quoi de mieux que le comité à la mobilisation de l'ASSÉ pour occuper tous mes temps libres l'année prochaine? ». Je n'ai pas trouvé alors je vous présente ma candidature.

Blagues à part, je crois que ce nouvel outil dont s'est doté l'ASSÉ peut devenir une arme importante pour l'éventuelle grève générale illimitée et pour les années à venir. Effectivement, je crois profondément à la mobilisation pour permettre l'élargissement du mouvement ainsi que pour favoriser le débat sur l'éducation. C'est aussi un bon moyen de susciter l'intérêt d'un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants aux revendications de l'ASSÉ et à la lutte qui les portent. De même, une partie du succès de la GGI réside probablement dans la qualité du travail de terrain qui se fera au cours des prochains mois et des liens qui se créeront entre les instances et les militantes et militants.

En outre, il y a un outil que je trouve extrêmement important à entretenir et à développer davantage... je parle ici de la mobilisation volante. Il va sans dire que pour moi, favoriser cet outil de mise en commun des ressources militantes serait une priorité. De même, s'assurer de la mise en application du plan d'action au local serait d'une grande importance. Le tout en collaboration harmonieuse, je l'espère, avec le ou la secrétaire aux relations internes.

J'ai hésité avant de poser ma candidature puisque je serai fort probablement étudiante au Cégep de Matane pour les deux prochaines sessions et que c'est relativement loin (dans une perspective de réunions fréquentes à Montréal). Fort heureusement, l'AECM est dotée d'un appareil téléphonique et je suis moi-même dotée d'une grande motivation qui fera de cette distance un obstacle moindre.

Enfin bref, je désire contribuer de cette manière aux luttes victorieuses à venir en y investissant tout ce que je serai en mesure d'offrir.

Annie Lamalice
Membre de l'AECSL

Extrait du procès-verbal de la réunion d'exécutif du 16 avril 2007 :

3.2.1 Que l'AECSL appuie la candidature d'Annie Lamalice sur le comité Mobilisation de l'ASSÉ

Proposée par le comité Externe

Appuyée par le comité Vie étudiante

Adoptée à l'unanimité

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de l'AECSL du 18 avril 2007 :

3.4 Que l'AECSL appuie les candidatures de Shanie Morasse sur le poste de Secrétaire à l'Interne de l'ASSÉ et d'Annie Lamalice sur le comité Mobilisation de l'ASSÉ.

Proposée par Isabelle Houle

Appuyée par Justine Rouse-Lamarre

Adoptée à l'unanimité

Comité femmes

24 avril 2007

Bonjour camarades!

Ceci est pour vous signaler mon intention de me présenter sur le Comité femmes de l'ASSÉ pour l'année 2007-2008. Suite à l'atelier-femmes à Québec, j'ai réalisé tout le travail qui restait à faire pour la lutte féministe. Par contre, les multiples préjugés envers ces féministes, que nous avons déjà tous et toutes entendus ou même pensés, sont un obstacle à l'obtention d'une égalité sous toutes ses formes. Trop de femmes ne se sentent pas concernées par le féminisme. Il est grand temps de rompre l'image que les femmes qui luttent pour l'égalité sont des enragées et instaurer la féminisation dans le vocabulaire courant. Plus nous sommes à nous impliquer dans la lutte féministe, plus les actions prennent de l'importance. Combien de femmes vivent encore dans le silence de leur agression, de leur répression? Nous avons pu constater l'importance des caucus non-mixtes, mais il est dommage que nous soyons encore obligé-e-s de recourir à ces caucus pour favoriser l'expression des femmes.

Enfin, l'hypersexualisation de la femme est une autre forme de sexisme, et l'urgence de la stopper se fait sentir. Ces valeurs véhiculées par notre société et renforcées par nos hommes machos démontrent l'importance criante d'une bonne implication dans un Comité femmes. Mais avant de changer la mentalité de la société, il faut commencer par changer la nôtre. Amener les femmes à s'exprimer dans les instances et inciter les hommes à se conscientiser. C'est important de bien intégrer le féminisme dans le mouvement étudiant, car c'est une étape primordiale vers une égalité universelle. Pour ce faire, on devrait commencer par discuter avec tous et toutes nos camarades à travers les différentes associations étudiantes, pour faire comprendre à la population estudiantine la nécessité du féminisme. Cette lutte meurt avec le temps, mais on est présentement dans une société qui montre la femme comme un objet de désir, alors c'est crucial de ne pas laisser tomber. De plus, on devrait instaurer des Comités femmes dans les institutions scolaires, car nombreuses sont les femmes qui se taisent, mais qui ont besoin de s'exprimer. Lorsque nous sommes entre filles, nous pouvons réaliser que nous ne sommes pas seules et que d'autres ont vécu les mêmes injustices.

Sur ce, j'aimerais bien travailler conjointement avec Geneviève Paquette et Geneviève Simon pour tenter de raviver la lutte féministe à travers le Québec, pour l'égalité à tous les niveaux!

Extrait du procès-verbal de la réunion d'exécutif du 25 avril 2007 :

10.1 Que l'AECSL appuie la candidature de Justine Rouse-Lamarre sur le Comité Femmes de l'ASSÉ.

Proposée par le comité Action et Sensibilisation

Appuyée par le comité Externe

Adoptée à l'unanimité

Comité journal

Sherbrooke, le jeudi 12 avril 2007

Bonjour à tous et toutes,

J'aimerais par l'entremise de cette missive vous soumettre, camarades, ma candidature au sein du Comité journal de l'ASSÉ. Mon intérêt à m'impliquer au sein de ce Comité provient de la considération que je porte aux outils de sensibilisation politique que sont le journal et la revue l'Ultimatum. En effet, tracts et autocollants peuvent être très accrocheurs et mobilisateurs, toutefois seul un article étayé permet de faire entendre de façon explicite le pourquoi et le comment de nos revendications. Je crois que mon apport à ce comité pourrait être fort utile. Étant sur l'exécutif de l'AÉCS (l'asso qui rock) depuis déjà deux ans, j'ai occupé respectivement le poste de trésorière et de coordonnatrice. Face aux mandats qu'impliquent ces postes, j'ai su faire preuve de sens des responsabilités et de l'organisation ainsi que de rigueur. De plus, la question journalistique m'a toujours intéressée jusqu'à ce que le militantisme détruise mes illusions sur le milieu médiatique. Ainsi, l'information alternative est une voie en laquelle je crois. J'estime donc être une candidate idéale pour le comité journal. Aussi parce que j'aime ça.

Mes salutations militantes,

Chloé Domingue-B. , membre de l'AÉCS et prochainement étudiante à l'UQAM

Extrait du procès-verbal du Conseil exécutif de l'AÉCS du 12 avril 2007 :

Philippe Fortier-Charette la candidature de Chloé Domingue-B. au Comité journal de l'ASSÉ. Myriam Beaulieu appuie. Adoptée à l'unanimité.

Comités de travail

Comité formation

Sherbrooke, le 10 avril 2007

Bonjour camarade,

J'écris cette lettre pour présenter ma candidature sur le Comité formation de l'ASSÉ pour l'année 2007-2008.

Au cours des dernières années je me suis impliqué en tant militant et qu'exécutant au sein de mon association étudiante locale (AÉCS) ainsi qu'au sein de l'ASSÉ. Je désire en me présentant sur le Comité formation faire en sorte que la mobilisation qui s'annonce l'année prochaine puisse être la plus forte possible en diffusant une pratique et un discours radical et cohérent avec les principes de base de l'ASSÉ.

Je compte entre autres faire en sorte que le camp de formation d'automne donne les outils nécessaires à la réussite d'une campagne de grève générale illimitée, mais aussi amène une réflexion plus large sur le système capitaliste et le rôle, en tant que syndicat étudiant, que l'on peut jouer dans la lutte à celui-ci. Les camps de formations allieraient ainsi la théorie à la pratique, tout en étant un lieu de réflexion sur les enjeux au sein de la société et de l'éducation.

Je compte aussi faire en sorte qu'il y ait le plus de formation disponible en temps de grève (si grève il y a...) pour permettre aux militantes et militants émergeant lors de celle-ci d'acquérir un bagage pratique et théorique permettant de mener à bien notre lutte. Le manque d'expérience autant dans l'organisation des actions que dans l'organisation au quotidien fut une des lacunes que j'ai vues lors de la grève de 2005 en tant que nouveau militant.

Faisons en sorte que toutes les militantes et tous les militants soient prêts et prêtes à mener une grève radicale pour la gratuité scolaire et pour une éducation au service du peuple et non du capital!

Solidairement,
Jaouad Laaroussi
Membre de l'AÉCS

Extrait du procès-verbal du Conseil exécutif de l'AÉCS du 12 avril 2007 :

Philippe Fortier-Charette la candidature de Jaouad Laaroussi au Comité formation de l'ASSÉ. Myriam Beaulieu appuie. Adoptée à l'unanimité.

Comité à la recherche et aux affaires académiques

Jeudi 12 avril 2007

Mon mandat sur le Conseil exécutif tire à sa fin. Après maintes tergiversations, plusieurs postes occupés (officiellement comme officieusement!), les poches vides, la tête pleine de nouvelles idées d'action et le cœur toujours aussi rempli de motivation pour la lutte étudiante, je pose maintenant ma candidature au Comité à la recherche et aux affaires académiques.

Je dois être honnête : je n'ai aucune espèce d'idée où je vais être (en terme d'implication militante) l'an prochain. Plusieurs postes m'intéressent, allant de Secrétaire générale à un retour sur le Conseil exécutif (c'est une drogue, je l'avoue...! Hein Alex?!?), en passant par le Comité à la mobilisation et devenir externe de mon association étudiante locale. Je sais que l'été portera conseil. Je sais surtout qu'en tant que (future) ex-coordo, il faut laisser la dynamique au nouvel exécutif de s'installer avant de s'immiscer. J'ai bien l'intention d'être à leur côté, de faire une transition exemplaire et d'assurer un soutien continu pour que la rentrée le soit en force.

Je serai brève. Je pose ma candidature en ayant l'intention d'effectuer les mandats suivants cet été:

- Faire de l'ordre dans la section « Ressources et analyse » mise à la disposition des Comités de l'ASSÉ.
- Terminer, de concert avec Valérie Soly, une première ébauche du répertoire sur la documentation ainsi que le premier document de ressources pédagogiques de l'histoire de l'ASSÉ.
- Finaliser les présents mandats du Comité aux affaires pédagogiques.
- Assurer un suivi/transition à la Rencontre nationale pédagogique.
- Soutenir le Conseil exécutif à ses tâches de recherche pendant l'été / aider à la préparation des communiqués de presse en ce qui en trait à l'argumentaire.
- Continuer à suivre l'actualité en ce qui à trait aux réformes gouvernementales.
- Travailler avec le Comité information afin de produire la série du matériel d'information « Gratuité scolaire » tiré du mémoire.

Si le temps m'en permet :

- Travailler à la production d'une nouvelle série style AcadéGAmique mais sur les frais de scolarité : frais différenciés et déréglementation, frais afférents, gel des frais, etc., etc.
- Nouvelles parutions d'AcadéGAmique.
- Soutenir les associations étudiantes locales concernant la pédagogie, entre autres en créant une banque d'articles disponibles pour les journaux locaux qui explique les enjeux en pédagogie.
- Continuer à amasser les documents nécessaires à la création d'un répertoire sur les associations étudiantes locales (entente avec le collègue, nombre de profs, etc.).

Je suis évidemment disposée à recevoir tout nouveau mandat du Conseil de Coordination et du Congrès.

Julie Descheneaux

Membre de l'AFESH-UQAM

Extrait du procès-verbal de la réunion d'exécutif de l'AFESH-UQAM du 11 avril :

Alexandre Leduc propose d'appuyer la candidature de Julie Descheneaux au Comité à la recherche et aux affaires académiques de l'ASSÉ. Jean-Christophe Gascon appuie. Adoptée à l'unanimité.

Lettres d'intention

6 avril 2007

Bonjour à toutes et tous,

Par la présente, je tiens à vous annoncer mon intention de déposer une candidature au premier Congrès de la session d'automne 2007. N'étant pas membre de l'ASSÉ actuellement, je ne peux donc déposer de façon officielle ma candidature pour ce Congrès.

Le choix du poste que j'occuperais pour l'an prochain n'est pas encore arrêté. Durant la saison estivale je veux consacrer mes énergies pour assurer une bonne transition avec le nouvel exécutif, et aussi travailler avec le Comité journal pour la parution de la revue ainsi que de l'*Ultimatum* de la rentrée.

Il est donc fort probable que je me présente comme coordonnateur du Comité journal, mais advenant le cas où la grève générale est inévitable et de ma motivation à la fin de la saison estivale, l'idée d'un retour sur l'exécutif n'est pas exclu non plus.

Alors au plaisir de travailler avec vous.

Solidairement,
Alex Desrochers

Montréal, le 11 avril 2007

Bonjour très cher-e-s ASSÉiste-s,

Je vous envoie cette lettre pour vous annoncer mon intérêt pour le Comité femmes de l'ASSÉ. N'étant *MALHEUREUSEMENT* pas (*encore?!?!*) membre de l'ASSÉ, la SoGÉÉCoM ne pourra pas appuyer ma candidature. Et de toute façon, je me retrouverai bientôt plus membre de mon association, mais non-étudiante...

J'explique pour ceux et celles qui ne sont pas au courant (les autres, vous pouvez passer au paragraphe suivant) :

Notre *merveilleuse* administration a eu la *merveilleuse* idée d'indexer les frais de toute autre nature (environ 100 \$/an) au Collège de Maisonneuve, et ce, pour le restant de la vie du cégep. Ça ne s'est fait qu'une fois, au cégep de Ste-Foy (sans commentaires). Nous (environ 30 personnes), bons militants et bonnes militantes que nous sommes, avons décidé d'aller en parler à notre C.A. et, au besoin, de le perturber de façon sonore. Les gardas *Best* nous attendaient cependant à la porte et lorsque nous finîmes par rentrer dans le local de la réunion, le C.A. refusa de nous entendre, et manqua hautement de respect aux représentants étudiants et représentantes du C.A. Un tel affront

ne sut être toléré par les militants et militantes, qui, au moment où le vote allait se tenir (et passer) nous avons sorti tambours et sifflets. Les administrateurs et les administratrices ont donc quitté la salle pour aller s'enfermer dans le bureau de notre directeur général et passer au vote, laissant hors du local, toujours gardé par les gorilles *Best*, une de nos représentantes étudiantes et une représentante du syndicat des professeur-e-s, qui s'opposaient toutes les deux à l'indexation. Nous avons donc pris les murs comme tam-tam, afin que les membres du C.A. ne puissent plus s'entendre parler et ne puissent donc pas tenir leur réunion. Ils et elles sont tout de même parvenu-e-s à le faire, de la manière la plus anti-démocratique qui m'ait été donnée de voir, et ont adopté l'indexation. De notre côté, nous avons sévèrement endommagé le mur de notre *cher* directeur. L'administration m'a donc donné son avis de renvoi le 3 avril, car j'en étais à mon 3^{ième} « méfait » (je confesse avoir fumé 2 joints sur le terrain de mon cégep). Bref, ils et elles purgent l'exécutif et le comité de mobilisation, sanctionnant tous et toutes et me voilà précaire. Cependant, selon les Statuts et règlements de la SoGÉÉCoM, je reste membre de l'association jusqu'à la fin de l'année scolaire et je suis donc sous la protection de la loi 32.

J'ai donc l'intention de me faire admettre pour un certificat à l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQÀM, ce qui me permettrait également de devenir membre de l'AFESH, ce que je ferai de bon coeur. C'est ainsi que je deviendrais également membre de l'ASSÉ, et s'ouvre à moi la possibilité de me présenter sur le Comité femmes.

Je n'étalerai pas ici toutes les raisons qui me poussent à vouloir m'y présenter, mais serai heureuse de le faire si quelqu'un ou quelqu'une à des questions. Cependant, je vous garantis mon intérêt pour la cause et mon implication assidue, si vous voulez bien me confier un poste.

Salutations les plus sincères,
Solidairement,

Geneviève Simon
Secrétaire aux affaires externes de la SoGÉÉCoM

Propositions

Praesidium

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès Martine Poulin et Rémi Bellemare-Caron à l'animation, Valérie Soly au secrétariat et Fanny Theurillat-Cloutier comme gardienne du senti.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Le Conseil de Coordination propose au Congrès l'ordre du jour en page 3.

Caucus procédures et rôle des délégué-e-s

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès une présentation de 30 minutes.

Présentation du Congrès

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès que le Conseil exécutif puisse faire un bilan annuel de 20 minutes.

Finances

Renouvellement du contrat de permanence

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès que Valérie Soly fasse une présentation de 15 minutes de son travail à l'ASSÉ.

2. Le Conseil exécutif propose au Congrès de modifier, au contrat de travail de la permanence¹, les articles suivants :

1. Biffer :

2.2 REPOS

L'employé-e a droit à quinze (15) minutes de repos en matinée et à quinze (15) minutes de repos l'après-midi. Si l'employé-e travaille en surtemps, il ou elle a droit à dix minutes de repos par heure de surtemps travaillé.

2. Ajouter :

2.2 SEMAINE NORMALE DE TRAVAIL

La semaine normale de travail de l'employé-e est de 40 heures de travail.

¹ Le contrat de travail 2006-2007 se trouve en annexe.

3. Biffer :

2.3 TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

c) RÈGLE DES 15 MINUTES

Tout travail demandant moins de quinze (15) minutes à l'employé-e n'est pas considéré comme surtemps. Cependant, si le travail demande plus de quinze (15) minutes, il sera considéré comme une demi-heure de temps supplémentaire et rémunéré comme tel.

4. Remplacer :

4.4 TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Une fois que le total des heures de travail dépasse 30 heures dans une même semaine, le temps supplémentaire est rémunéré de la façon suivante : 31h à 40h : taux régulier, 41h à 50h : taux à 1 et demi (1 1/2), 51h et plus : taux double.

Par :

4.4 TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Les heures supplémentaires effectuées par l'employé-e sont rémunérées selon l'une ou l'autre des dispositions suivantes :

- Par le paiement, à taux régulier, des heures supplémentaires;
- Par l'attribution de congés payés équivalents au nombre d'heures supplémentaires effectuées.

Le choix de l'une ou l'autre des dispositions devra faire l'objet d'une entente entre l'employé-e et l'employeur.

Les heures supplémentaires peuvent être cumulées mais devront être rémunérées dans les 12 mois suivants. Dans le cas de la résiliation du contrat ou de la démission de l'employé-e, l'employeur est tenu de verser les heures supplémentaires cumulées en même temps que le dernier versement du salaire.

Le nombre d'heures supplémentaires pouvant être payées à l'employé-e est prévu par l'employeur dans les charges salariales.

5. Remplacer :

5.4 JOURNÉE DE MALADIE

CUMUL DE JOURNÉES DE MALADIE

c) Si l'employé-e ne se prévaut pas du total de ces jours de maladie l'ASSÉ les remet sous forme de vacances ou de paiement avant la fin de l'année fiscale.

Par :

5.4 JOURNÉE DE MALADIE

CUMUL DE JOURNÉES DE MALADIE

c) Si l'employé-e ne se prévaut pas du total de ces jours de maladie l'ASSÉ les remet sous forme de vacances ou de paiement. Les jours peuvent être cumulés, mais devront être rémunérés dans les 12 mois suivants.

6. Remplacer :

6.2 MESURES DISCIPLINAIRES

a) RETARDS

Les retards fréquents de plus de quinze (15) minutes

Par :

a) RETARDS

Les retards répétés sans justifications valables.

3. Le Conseil exécutif propose au Congrès le renouvellement du contrat de permanence à Valérie Soly du 8 juin 2007 au 7 juin 2008.

Prévisions budgétaires 2007-2008

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès une plénière de 30 minutes sur les perspectives financières.

2. Le Conseil exécutif propose au Congrès les prévisions budgétaires 2007-2008.

3. Le Conseil exécutif propose au Congrès que le contrat été 2007 soit destiné à la recherche. Que le Conseil de Coordination soit mandaté d'en définir les modalités lors de la réunion du 9 mai 2007.

Revendications 2007-2008

1. Le Conseil de Coordination propose au Congrès une plénière sur la spécification de la revendication sur les garderies de 30 minutes.

2. L'AECSL propose au Congrès que la campagne de grève générale illimitée se mène sur la base des revendications suivantes :

- Vers la gratuité scolaire : contre toute augmentation des frais de scolarité et abolition de tous les autres frais;
- L'amélioration des ressources et services en éducation post-secondaire dans une perspective

d'éducation de qualité, libre de l'intervention du privé;

- La promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaire, incluant des horaires de garderies adaptés aux horaires de cours, dans le but d'assurer une conciliation études-famille.

Plan d'action 2007-2008

Plénière

1. Le Conseil de Coordination propose au Congrès de tenir un caucus non-mixte de 45 minutes.

Délibérante

1. Le Conseil de Coordination propose au Congrès que l'ASSÉ organise des actions symboliques de mobilisation dès la première journée de la session d'automne 2007.

2. Le Conseil exécutif propose au Congrès que tout processus de négociation avec le gouvernement soit transparent et public.

3. L'AFESH-UQAM propose au Congrès :

Que l'ASSÉ mène une campagne de grève offensive à l'automne indépendamment qu'il y ait dégel ou pas;

Que se tienne un camp de formation à la fin de l'été;

Que se tienne une manifestation nationale à la fin septembre;

Que soit déclenchée la grève générale illimitée à la mi-octobre.

4. L'AFESH-UQAM propose au Congrès qu'à partir du moment où la grève est déclenchée, les actions de perturbation économiques et politiques soient privilégiées.

5. Le Conseil exécutif propose au Congrès que l'ASSÉ participe aux actions suivantes :

- 8 mars 2008 : Journée internationale des femmes.

- 15 mars 2008 : Journée internationale contre la brutalité policière.

- 1^{er} mai 2008 : Journée internationale des travailleuses et travailleurs.

Orientations internes

Délibérante

1. L'AFESH-UQAM propose au Congrès que dans l'éventualité d'une grève générale illimitée à l'automne 2007, l'ASSÉ ouvre sa structure pour former une coalition qui admettrait toutes les associations étudiantes qui adopteraient les revendications de la plate-forme de revendications qui sera adoptée lors du Congrès annuel, les moyens d'action du syndicalisme de combat, une position pour l'établissement d'un mouvement étudiant combattif à long terme et que les associations qui joignent la coalition aient payé leurs cotisations de 1,50\$ par étudiante et étudiant par session pour exercer leur droit de vote.

2. Considérant que l'histoire du mouvement étudiant et de l'ensemble des mouvements sociaux nous prouve que le syndicalisme de combat est la stratégie la plus efficace au sein des mouvements sociaux;

Considérant que l'ASSÉ s'enlignait vers une grève générale illimitée et que l'issue de celle-ci dépend largement de notre capacité à mettre en action les principes du syndicalisme de combat qui elle-même dépend du niveau de consolidation du syndicalisme de combat dans les associations locales;

Considérant qu'il est important de mener la mobilisation, non pas uniquement sur les revendications, mais également sur les moyens d'actions à utiliser pour satisfaire ces revendications; Considérant qu'il y a un énorme travail à faire dans le but de consolider cette pratique dans les associations locales et que ce travail doit être fait préalablement à la grève;

Considérant que la consolidation du syndicalisme de combat dans les associations étudiantes est la meilleure façon de contrer le concertationnisme des fédérations étudiantes qui, par sa logique, contribue à légitimiser le saccage actuel du système d'éducation;

L'AFESH-UQAM propose au Congrès que la campagne de grève de l'ASSÉ soit utilisée afin de mener une mobilisation massive sur le syndicalisme de combat et ses fondements et qu'il y ait du matériel d'information produit en ce sens.

Élections

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès que les candidates et candidats aux élections générales aient un temps de présentation de 3 minutes par personne. Qu'un temps de 10 minutes soit par la suite alloué pour les questions et réponses.

Contrat de travail

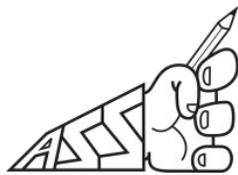
Intervenu entre

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSE)

Et

Valérie Soly

En vigueur du 8 juin 2006 au 7 juin 2007



Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

2570, rue Nicolet, bureau 301

Montréal, (Québec), H1W 3L5

Téléphone : (514) 390-0110

Télécopieur : (514) 390-8415

Site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca

CHAPITRE 1 : CLAUSES PRÉLIMINAIRES

1.1 DÉFINITIONS

L'EMPLOYEUR

Dans le présent contrat,

L'employeur désigne l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ), une association sans but lucratif ayant pour objet de défendre et de promouvoir les droits de ses membres.

SUPÉRIEURE IMMÉDIATE SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

La supérieure immédiate ou le supérieur immédiat est le ou la Secrétaire à la coordination ou une ou un membre de l'exécutif de l'ASSÉ désigné-e à cet effet.

1.2 INTERPRÉTATION

Les dispositions au présent contrat doivent être lues et interprétées dans leur ensemble. Cependant, la nullité d'une clause ou d'une partie d'une clause contraire aux dispositions d'une ordonnance, d'un décret ou d'une loi d'ordre public n'entraîne pas la nullité du contrat, mais seulement de ladite clause. La clause ainsi annulée se trouve automatiquement amendée par la disposition d'ordre public en vigueur.

1.3 BUT

Le but du présent contrat est d'assurer les meilleures conditions de travail pour l'employé-e ainsi que pour sa santé et son bien-être et de faciliter le règlement équitable des problèmes qui peuvent survenir entre l'employeur et l'employé-e. Cependant, les deux (2) parties conviennent de travailler dans un esprit de développement harmonieux de l'ASSÉ et dans le respect mutuel des deux (2) parties.

1.4 RESPECT DES DROITS DE L'EMPLOYÉE-E

Il est convenu que ni l'employeur ou des représentants et représentantes ne doivent exercer, soit directement ou indirectement, des menaces, des contraintes, des discriminations ou des distinctions injustes contre l'employé-e, que ce soit à cause de sa race, de sa nationalité, de son origine sociale, de sa langue, de son sexe, de son orientation sexuelle, de son état civil, de son âge, de son absence, de ses opinions, de ses appartenances, de ses activités politiques, de son handicap physique (à moins de prouver que ce handicap empêche l'accomplissement de la tâche), de ses antécédents judiciaires ou dans l'exercice d'un droit que lui reconnaît le présent contrat ou la loi.

1.5 RESPECT DES DROITS DES REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES DE L'EMPLOYEUR

Il est convenu que l'employé-e ou ses représentants et représentantes ne doivent exercer, soit directement ou indirectement, des menaces, contraintes, discriminations ou distinctions injustes

contre les représentants et représentantes de l'employeur, que se soit à cause de sa race, de sa nationalité, de son origine sociale, de sa langue, de son sexe, de son orientation sexuelle, de son état civil, de son âge, de son absence, de ses opinions, de ses appartenances, de ses activités politiques, de son handicap physique, de ses antécédents judiciaires ou dans l'exercice d'un droit que lui reconnaît le présent contrat ou la loi.

CHAPITRE 2 : CLAUSES NORMATIVES

2.1 HEURES DE TRAVAIL

L'employé-e choisit ses heures de travail entre 8 et 18 heures en respectant l'ancienneté de ses consœurs et confrères de travail et les obligations qu'entraîne la nature de son emploi. Une fois l'horaire établi, il peut être modifié avec l'accord de l'employeur.

2.2 REPOS

L'employé-e a droit à quinze (15) minutes de repos en matinée et à quinze (15) minutes de repos l'après-midi. Si l'employé-e travaille en surtemps, il ou elle a droit à dix minutes de repos par heure de surtemps travaillé.

2.3 TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

a) L'employeur ne peut en aucun cas obliger l'employé-e à accomplir du temps supplémentaire.

b) SURTEMPS

Est considéré comme surtemps, tout travail de l'employé-e requis par le supérieur immédiat ou la supérieure immédiate en sus du nombre d'heures de sa semaine de travail.

c) RÈGLE DES 15 MINUTES

Tout travail demandant moins de quinze (15) minutes à l'employé-e n'est pas considéré comme surtemps. Cependant, si le travail demande plus de quinze (15) minutes, il sera considéré comme une demi-heure de temps supplémentaire et rémunéré comme tel.

d) RÉUNION DES INSTANCES

L'employé-e peut assister à toute instance du mouvement étudiant. S'il est pris pendant des heures de congé, le temps requis pour cette activité peut être repris n'importe quel jour pendant les deux semaines régulières suivantes. L'employé-e ne peut siéger à un poste élu, sauf ceux de la présidence ou du secrétariat au besoin. De même, l'employé-e ne peut se faire entériner sur les Comités permanents de l'ASSÉ.

e) L'employeur s'engage à imposer aucune mesure disciplinaire ni des coupures de salaire à l'employé-e qui refuse de franchir une ligne de piquetage. Cependant, l'employé-e doit en informer immédiatement un représentant ou une représentante de l'employeur.

2.4 DÉPART VOLONTAIRE

Avant de quitter volontairement son emploi, l'employé-e doit donner un avis de trois semaines à l'employeur.

CHAPITRE 3 : AUTRES CLAUSES

3.1 DÉFINITION DES TÂCHES

Voir Annexe 3.

3.2 CHARGE DE TRAVAIL

L'employeur s'engage à être raisonnable dans la charge de travail exigée de l'employé-e ainsi que dans l'échéancier de cette même charge.

3.3 AUTRES TÂCHES

En aucun temps, l'employé-e régi-e par le présent contrat n'est tenu-e d'effectuer d'autres tâches que celles prévues dans ce dernier (voir Annexe 3).

3.4 DOMMAGES MATÉRIELS

Aucun remboursement ne sera exigé de l'employé-e pour tout dommage causé non-intentionnellement aux mobiliers et instruments de travail ainsi qu'aux biens matériels appartenant à l'ASSÉ ou dans les limites physiques du lieu de travail.

3.5 SOLIDARITÉ SYNDICALE

L'employé-e n'est pas tenu-e d'effectuer du travail destiné en tout ou en partie à une entreprise ou organisation dont les salarié-e-s sont en grève ou en lock-out. De même, dans le cadre d'une campagne de boycott officielle qui s'adresse à une entreprise ou à une organisation.

3.6 RECOURS EN JUSTICE

a) Si, dans l'exercice des fonctions prévues dans le présent contrat, l'employé-e est sujet et sujette à une poursuite civile en justice, l'employeur s'engage à indemniser l'employé-e de tous frais judiciaires et extrajudiciaires encourus du fait de cette poursuite, ainsi que toute perte de salaire occasionnée par celle-ci. Cette obligation ne vaut toutefois pas en cas de négligence grossière ou de délit (i.e. dommage causé intentionnellement) de la part de l'employé-e. En cas de règlement hors cours, l'obligation prévue au premier alinéa ne vaut, quant au montant de la réclamation qui fait l'objet de l'accord, que si l'employeur a donné son consentement par écrit à ce règlement.

b) Si, à cause de l'exercice de fonctions prévues au présent contrat, l'employé-e est sujet et sujette à des poursuites criminelles, l'employeur est tenu d'indemniser l'employé-e de la même façon que prévu au premier alinéa de l'article 3.6 dans les cas suivants :

i) l'employé-e a agi à la demande et conformément aux indications de l'employeur;

ii) l'employé-e a agi avec le consentement exprès ou implicite de l'employeur et dans la mesure de son consentement.

3.7 NON-RESPONSABILITÉ

L'employé-e n'est pas responsable des vols commis à l'établissement à moins qu'il ou elle soit légalement prouvé-e qu'il ou elle en est l'auteur-e ou le ou la complice. La présente clause s'applique aussi aux dépôts.

3.8 DOMMAGES CORPORELS

L'employeur s'engage à se tenir responsable de tout dommage corporel infligé à l'employé-e dans l'exercice normal de ses fonctions par une tierce personne. Cependant, le montant à être payé ne peut dépasser 50 000,00 \$.

CHAPITRE 4 : CLAUSES SALARIALES

4.1 TAUX SALARIAL

Le salaire de base de l'employé-e est fixé à 15,50 \$ de l'heure.

4.2 JOUR DE PAYE

Le salaire de l'employé-e est payé par chèque tous les deux (2) jeudis. Si ce jeudi est un jour férié, la paye sera versée le jour d'affaires précédent.

4.3 DÉDOMMAGEMENT DES FRAIS

Sur présentation de pièces justificatives, l'employé-e sera dédommagé-e des frais encourus dans l'exercice raisonnable de ses fonctions. Nonobstant ce qui précède, l'employé-e devra avoir reçu de son supérieur immédiat ou de sa supérieure immédiate l'autorisation d'effectuer lesdits frais. La présente clause s'applique aussi aux dédommagements pour frais de déplacement.

4.4 TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Une fois que le total des heures de travail dépasse 30 heures dans une même semaine, le temps supplémentaire est rémunéré de la façon suivante : 31h à 40h : taux régulier, 41h à 50h : taux à 1 et demi (1 ^{1/2}), 51h et plus : taux double.

CHAPITRE 5 : BÉNÉFICES MARGINAUX ET AVANTAGES SOCIAUX

5.1 DROITS ET PRIVILÈGES

Durant tous les congés dans le présent contrat, sauf dispositions contraires explicites, l'employé-e continue d'accumuler les avantages, droits et privilèges qui lui sont reconnus par le présent contrat comme s'il ou elle avait effectivement été au travail.

5.2 CONGÉS ANNUELS

Durant le temps des fêtes, les congés payés de l'employé-e durent deux (2) semaines. Le choix des

dates fera l'objet d'une entente entre l'employé-e et l'employeur.

Durant l'été (juin, juillet et août), les congés payés de l'employé-e durent trois (3) semaines. Le choix des dates fera l'objet d'une entente entre l'employé-e et l'employeur.

5.3 JOURS FÉRIÉS

Pour la période commençant le premier 1^{er} août et se terminant le 31 juillet suivant, la liste des jours fériés et chômés se trouve en Annexe 1.

5.4 JOURNÉES DE MALADIE

Pour l'employé-e, les journées de maladie payées s'accumulent au rythme d'une (1) par deux (2) mois. Elles sont cumulatives sur une base annuelle.

CUMUL DE JOURNÉES DE MALADIE

a) Si l'employé-e ne se prévaut pas du total de ces jours de maladie, l'ASSÉ les remet sous forme de vacances ou de paiement avant la fin de l'année fiscale.

CLAUSE ANNUELLE

b) Nonobstant les paragraphes ci-haut mentionnés l'employé-e pourra, pour cause de maladie, se prévaloir de ses journées de maladies de la période suivante comprise dans la durée du présent contrat.

AVIS

c) L'employé-e doit avertir l'employeur le jour de son absence, avant midi (12h). Cet avis se fait par un message laissé sur un des téléavertisseurs de l'ASSÉ. Le non-respect de cette clause sera considéré comme une absence non-motivée.

SURPLUS DES JOURNÉES DE MALADIE

d) Si l'employé-e prend plus de jours de maladie que le nombre prescrit, ces jours ne seront pas payés à l'employé-e par l'ASSÉ

ABUS

e) Si l'employé-e prend plus de dix (10) jours non-inclus dans le calcul des jours de maladie et non-justifiés, cette absence sera considérée comme une raison suffisante de renvoi. L'employeur a la responsabilité de signifier le nombre de jours de maladie que l'employé-e a pris.

5.5 CONGÉS SOCIAUX

a) L'employé-e bénéficie des congés sociaux avec et sans solde suivants :

	Jours payés	Non-payés
Décès du conjoint ou de la conjointe, enfant, père, mère, sœur, frère	3	4
Belle-mère, beau-père, belle-sœur Beau-frère	1	4
Grand-mère, grand-père	1	2
Adoption d'un enfant	1	4
Mariage de l'employé-e	1	2
Divorce de l'employé-e	1	2
Mariage sœur, frère, mère, père	0	1
Déménagement	1	3
Maladie grave du conjoint ou de la conjointe ou de la famille immédiate	1	5

Dans le cas de maladie grave du conjoint ou de la conjointe ou de la famille immédiate, un assouplissement de l'horaire de travail est possible suite à une entente entre l'employé-e et l'employeur.

400 KILOMÈTRES

b) Si l'un des événements ci-haut mentionnés se produit à une distance supérieure à 400 kilomètres, l'employé-e bénéficie d'une journée supplémentaire sans solde.

AVIS

c) Dans tous les cas, l'employé-e avise l'employeur le plus tôt possible au plus tard le jour ouvrable suivant un décès; au plus tard trois semaines à l'avance dans les cas de mariage, divorce, adoption; au plus tard trois jours ouvrables à l'avance dans le cas d'un déménagement.

DÉBUT DU CONGÉ

d) Les congés sociaux ne peuvent se prendre qu'à partir de la veille de l'événement.

DROITS ET PRIVILÈGES

e) Durant tous les congés dans le présent contrat, sauf dispositions contraires explicites, l'employé-e continue d'accumuler les avantages sociaux et les bénéfices marginaux, droits et privilèges qui lui sont reconnus par le présent contrat comme s'il ou elle avait été effectivement au travail.

5.6 PAIEMENTS

En cas de départ volontaire, de congédiement ou de décès de l'employé-e, tous les crédits de bénéfices marginaux sont payés en entier à lui ou elle ou à sa succession selon le cas, et ce, dans un délai de trente (30) jours.

5.7 ANCIENNETÉ

Pour l'employé-e, une semaine d'ancienneté couvre une semaine de travail de calendrier et comporte au minimum quinze heures de travail. Aux fins du calcul de l'ancienneté, les jours de travail où normalement l'employé-e aurait dû travailler, mais pour des raisons prévues au présent contrat ou acceptées par l'employeur ne s'est pas présenté-e au travail, font partie des heures travaillées par l'employé-e.

5.8 MISE À PIED

a) Les mises à pied autres que disciplinaires ou professionnelles se feront toujours inversement à l'ancienneté accumulée.

INDEMNISATION

b) L'employé-e mis ou mise à pied pour des raisons autres que disciplinaires ou professionnelles aura droit à l'indemnité monétaire suivante : l'équivalent d'une (1) heure de travail par semaine accumulée. Ce montant forfaitaire ne pourra excéder 1 500 \$.

5.9 PRÉAVIS

Pour toute mise à pied visée à l'article 5.8, l'employé-e a droit à trois (3) semaines payées de préavis. Cependant, nonobstant les articles 5.1, 5.2, 5.3, et 5.4 a), b) et c), ainsi que 5.5, les journées non-travaillées au cours de ces trois (3) semaines ne seront pas payées, à moins d'une entente entre les deux parties.

Nonobstant l'article 5.9 a), pour tout renvoi visé aux articles 5.6 et 5.4 f), l'employé-e a droit à une semaine payée de préavis. L'employé-e peut quitter son emploi dès que l'employeur lui signifie son préavis.

5.10 ACCUMULATION DE L'ANCIENNETÉ

L'ancienneté continue de s'accumuler pendant les absences suivantes :

- a) les vacances d'été et d'hiver;
- b) les congés sociaux;
- c) les congés fériés;
- d) les absences pour cause de maladie ou d'accident;
- e) les congés de maternité et parental;
- f) les congés sans solde;
- g) les mises à pied n'excédant pas douze (12) mois;
- h) les activités syndicales;
- i) décès.

5.11 PERTE DU DROIT À L'ANCIENNETÉ

L'ancienneté se perd de la façon suivante :

- a) par le départ volontaire de l'employé-e;
- b) par le licenciement définitif de l'employé-e;
- c) par le renvoi de l'employé-e pour motif professionnel ou disciplinaire.

5.12 PERTE DE DROIT

En aucune façon l'employé-e ne doit perdre des droits, privilèges et conditions de travail acquis en raison de la formation, l'engagement ou la promotion d'un ou d'une autre salarié-e ou d'un ou d'une surnuméraire.

5.13 CONGÉ DE MATERNITÉ

a) Si l'employée est ou devient enceinte, elle a droit à un congé sans solde d'un an dont elle peut jouir dans les six (6) mois qui précèdent l'accouchement ou dans les deux (2) ans qui le suivent à partir du moment où elle le juge opportun après un avis de trois semaines à l'employeur. L'employée pourra reprendre son travail deux (2) semaines après qu'elle en ait avisé l'employeur. Elle peut demander par la suite à travailler deux ans à temps partiel. S'il s'agit d'une famille monoparentale elle peut demander trois (3) ans.

b) La salariée a annuellement droit à cinq (5) jours de congé pour responsabilités familiales. Ces congés ne sont ni cumulatifs ni monnayables.

5.14 CONGÉ PARENTAL

a) Si l'employé-e est ou devient le conjoint ou la conjointe d'une femme enceinte travailleuse ou non à l'établissement, il ou elle a droit à un congé sans solde d'un an, dont il ou elle peut jouir dans les six (6) mois qui précèdent l'accouchement ou dans les deux (2) ans qui le suivent à partir du moment où il ou elle le juge opportun après un avis de trois semaines à l'employeur. L'employé-e pourra reprendre son travail deux semaines après qu'il ou elle en a avisé l'employeur. Il ou elle peut demander par la suite à travailler deux ans à temps partiel. S'il s'agit d'une famille monoparentale il ou elle peut demander trois ans.

b) Le ou la salarié-e a annuellement droit à cinq (5) jours de congé pour responsabilités familiales. Ces congés ne sont ni cumulatifs ni monnayables.

5.15 ABSENCE

Toute absence excédant le congé alloué aux clauses 5.13 et 5.14 sera considérée comme une absence non-justifiée à moins d'entente avec l'employeur.

5.16 PROTECTION DES DROITS

Tous les droits et privilèges et avantages sociaux reconnus à l'employé-e qui jouit de son congé de maternité ou parental lui sont conservés comme s'il ou elle était au travail.

5.17 RÉINTÉGRATION

Au retour de l'employé-e du congé de maternité ou parental, l'employeur doit le ou la réinstaller dans le poste qu'il ou elle occupait au moment de son départ ou qu'il ou elle a acquis pendant son absence.

5.18 ACCIDENT DE TRAVAIL

Outre l'article 3.8 du présent contrat et les dispositions déjà prévues par les différentes législations en vigueur concernant la santé et la sécurité au travail, l'employé-e possède le droit individuel et collectif d'arrêter de travailler lorsqu'il ou elle juge qu'il ou elle est en situation ou dans des conditions dangereuses; le droit d'enquêter ou de faire enquêter en tout temps sur les lieux de travail, sur les questions de santé-sécurité, et ce, indépendamment de l'employeur; le droit à la pleine compensation salariale en cas d'accident ou de maladie de travail; le droit au médecin de son choix. L'employeur ne peut exercer aucunes représailles (mesure disciplinaire, coupure de salaire, etc.) lorsque l'employé-e exerce ses droits sur les questions de santé-sécurité au travail.

CHAPITRE 6 : RELATION D'AUTORITÉ ET MESURES DISCIPLINAIRES

6.1 ENGAGEMENT

L'engagement de l'employé-e se fait par l'exécutif selon les directives du Congrès.

6.2 MESURES DISCIPLINAIRES

Peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires :

a) RETARDS

Les retards fréquents de plus de quinze (15) minutes.

b) ABSENCES

Les absences non-justifiées par l'application d'un droit de l'employé-e prévu à un ou des articles du présent contrat.

c) PRIORITÉS DE TRAVAIL

Le non-respect, sans motif valable, de la distribution hebdomadaire des priorités de travail fixée par l'employeur en conformité avec l'article 3.1.

d) TÂCHES

Le refus d'effectuer, sans motif valable, une tâche prévue dans la définition de tâche à l'article 3.1.

e) VOL, FRAUDE, COMPLICITÉ

Vol, fraude ou autre geste similaire commis envers l'employeur, ainsi que la complicité à un tel geste. Le fardeau de la preuve incombe à l'employeur.

6.3 PROCÉDURES DES MESURES DISCIPLINAIRES

Chaque mesure disciplinaire entreprise en vertu de l'article 6.3 doit être confinée par écrit en trois exemplaires; un étant remis à l'employé-e en présence d'un ou d'une témoin, un étant remis au dossier du comité de grief, l'autre demeurant dans les fichiers de l'ASSÉ.

6.4 PROCESSUS D'APPLICATION DES SANCTIONS

L'application de l'article 6.3 se fait comme suit :

a) L'employeur remet une note avec témoin à l'effet de l'enregistrement d'un retard, d'une absence non-justifiée par l'application d'un droit de l'employé-e prévu à un ou des articles du présent contrat, du non-respect, sans motif valable, de la liste hebdomadaire des priorités de travail ou du refus d'effectuer une tâche prévue à l'article 3.1 et als et en conformité avec l'article 3.2.

b) DROIT EN APPEL

L'employé-e peut contester auprès du comité de grief la véracité des faits allégués dans ladite note.

c) ENREGISTREMENT

Advenant la non-contestation par l'employé-e de ladite note ou la confirmation des faits par le comité de grief, ledit retard, absence, non-respect des priorités de travail ou refus d'effectuer une tâche prévue au contrat sans motif valable est enregistré aux fins de l'application de l'article 6 et als.

6.5 SANCTIONS

Nonobstant l'article 6.4 :

a) RETARDS

Dix infractions à l'article 6.3 a) reconnues par le comité de grief ou l'employé-e sont causes suffisantes de suspension sans solde ne pouvant excéder cinq (5) jours ouvrables.

b) ABSENCES

Cinq infractions à l'article 6.3 b), reconnues par le comité de grief ou de l'employé-e sont causes suffisantes d'une suspension sans solde ne pouvant excéder cinq (5) jours ouvrables.

c) CUMUL

Le cumul de trois (3) suspensions telles que définies aux articles 6.3 a) et b) entraîne le congédiement définitif.

d) PRIORITÉS DE TRAVAIL

Trois infractions ou plus à l'article 6.3 c) entraînent le congédiement définitif.

e) TÂCHES

Deux infractions ou plus à l'article 6.3 d) entraînent le congédiement définitif.

f) VOL, FRAUDE, DOMMAGE MATÉRIEL

Une infraction à l'article 6.3 e) ou f) entraîne le congédiement définitif.

6.6 SANCTIONS

Dans l'hypothèse d'une sanction disciplinaire imposée par l'employeur si l'employé-e a présenté un grief auprès du comité de grief, il ou elle continue d'occuper ses fonctions et accumuler ses privilèges jusqu'à ce que l'instance concernée rende sa décision par écrit.

CHAPITRE 7 : PROCÉDURES DE GRIEF

7.1 a) COMPOSITION DU COMITÉ

Le comité de grief est composé de trois (3) personnes élues conjointement par l'employé-e et l'employeur à raison d'un droit de vote pour chacune des parties.

b) POUVOIR DU COMITÉ

Le comité de grief est le seul à pouvoir trancher les litiges survenant dans l'application des articles 5.8 et als, 6.5 et als, 6.6 et als, 5.12 c), et l'ensemble du Chapitre sept (7).

c) DROIT DE RECOURS

L'employé-e et l'employeur ont le droit de porter un litige au jugement du comité de grief.

d) STATUT DES DÉCISIONS

Les décisions relevant du comité de grief sont sans appel.

7.2 a) MISE EN CANDIDATURE

L'employé-e et l'employeur peuvent soumettre le nom de toute personne à titre de candidat ou de candidate à un des trois postes du comité de grief.

b) ÉLIGIBILITÉ

Les listes doivent être remises au plus tard trente (30) jours après la date de l'entrée en vigueur du présent contrat. Pour être valides les listes doivent être dès lors affichées dans le secrétariat de l'association. Seules les personnes figurant sur cette liste sont éligibles sauf entente entre les deux (2) parties.

c) ÉLECTION-NOMINATION

Au plus tard le vendredi suivant la date limite du dépôt des listes, les deux parties ou leurs représentants respectifs et représentantes respectives devront avoir signé une entente écrite sur le

choix des trois (3) élu-e-s. Ladite liste sera annexée au présent contrat.

d) ÉLIGIBILITÉ

En cas de non-entente sur la composition du comité de grief à la date fixée à l'alinéa c) de l'article 7.2 les deux parties procéderont chacune à l'élection d'un ou d'une membre du comité de grief et les deux (2) personnes ainsi nommées procéderont elles-mêmes à l'élection de la troisième personne formant ledit comité.

e) DURÉE DE FONCTION

La durée de fonction des membres du comité de grief s'étend entre le moment de leur nomination et la date de fin du présent contrat et/ou jusqu'au règlement de tous les griefs accumulés durant le présent contrat.

f) VACANCES

Toutes vacances sont assujetties aux mêmes règlements d'élection/nomination sauf en ce que les listes devront être parvenues au secrétariat et être affichées au plus tard trente (30) jours après la date de l'entrée en vigueur de la démission.

7.3 a) PROCÉDURE DE GRIEF

Tout grief d'un ou d'une employé-e ou de l'employeur relatif au présent contrat sera présenté à l'autre partie et au comité de grief par écrit. La partie visée par le grief rendra par écrit sa décision à la partie requérante et au comité de grief, et ce, dans un délai d'une semaine suivant la réception du grief.

b) DEMANDE DE RECOURS

Si aucune entente n'intervient, la partie requérante peut remettre le différend au comité de grief.

7.4 a) DÉLAIS

Le comité doit se réunir dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception de la demande de recours. Les deux tiers (2/3) des membres en fonction siégeant formant quorum.

b) AUDIENCE

Un ou une des membres du comité doit faire parvenir par écrit et oralement une convocation à l'employé-e et à l'employeur. Advenant l'impossibilité pour une des parties d'être présente à l'heure, au lieu et à la date de convocation, le comité de grief est tenu de rendre sa décision lors de la deuxième convocation si l'une ou les deux (2) parties n'ont pu être présentes lors de la première réunion.

c) DÉCISION

Les décisions du comité de grief sont rendues au plus tard cinq jours ouvrables après la tenue d'une des convocations visées à l'article 6.7. Cette décision est envoyée par écrit à l'employé-e et à

l'employeur.

CHAPITRE 8 : CLAUSES FINALES

8.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Sous réserve des dispositions contraires contenues dans le présent contrat et dans la clause 8.2, ledit contrat entre en vigueur le 8 juin 2006.

8.2 EFFET RÉTROACTIF

Suivant les dispositions du présent contrat, les dispositions contenues dans les clauses concernant l'ancienneté, les congés annuels, les congés fériés, les congés de maladie, les congés parentaux et les salaires auront un effet rétroactif et rétroagiront sur une base annuelle à la date de l'embauche.

8.3 DURÉE

La présente entente est valide jusqu'au 7 juin 2007, soit après cinquante-deux (52) semaines de travail.

8.4 RENOUVELLEMENT

Le renouvellement du contrat de l'employé-e doit être approuvé par le Congrès.

Les conditions du renouvellement du contrat de l'employé-e doivent faire l'objet d'une entente entre l'employé-e et l'employeur au minimum un (1) mois avant la tenue du Congrès. Cette entente doit être publiée au minimum deux (2) semaines avant la tenue du Congrès.

En cas de non-entente, le Congrès devra décider des nouvelles conditions du renouvellement du contrat. Pour ce faire, il devra considérer les demandes de l'employé-e et les offres de l'employeur qui devront être publiées au moins deux (2) semaines avant la tenue du Congrès. L'employé-e devra accepter ou refuser la décision du Congrès au plus tard deux (2) semaines après la tenue du Congrès. En cas de refus de l'employé-e, le contrat ne sera pas renouvelé.

8.5 ANNEXES

Les annexes jointes au présent contrat en font partie intégrante.

8.6 LITIGES

Tout objet de litige non prévu par le présent contrat devra faire l'objet d'une entente entre l'employeur et l'employé-e, les chartes fédérales et provinciales, des droits de la personne et normes minimales du travail fixées par le gouvernement du Québec faisant office de minima.

8.7 COPIES

Le présent contrat est fait en deux copies. Seules ces deux copies sont réputées être officielles.

En foi de quoi, ont signé le _____ e jour de _____ 2006 :

L'employé-e _____ (Lettre moulée)

(Signature)

Témoin de l'employé-e _____ (Lettre moulée)

(Signature)

L'employeur _____ (Lettre moulée)

(Signature)

Témoin de l'employeur _____ (Lettre moulée)

(Signature)

Comité de griefs _____ (Lettre moulée)

(Signature)

(Lettre moulée)

(Signature)

(Lettre moulée)

(Signature)

ANNEXE I

CONGÉS FÉRIÉS

a) L'ASSÉ convient de reconnaître et d'observer comme journées chômées et payées les jours décrétés « fête civile » par les gouvernements.

b) Au cours de l'année de référence, les quinze (15) journées suivantes sont reconnues comme journées chômées et payées à l'employé-e

1. Jour de l'an
2. Lendemain du jour de l'an
3. Vendredi saint
4. Lundi de Pâques
5. Fête de Dollard
6. Saint-Jean Baptiste
7. Confédération
8. Fête du Travail
9. Veille de Noël
10. Lendemain de Noël
11. Veille du jour de l'an
12. Action de grâce
13. Noël
14. Journée internationale des femmes (8 mars)
15. Journée internationale des travailleuses et travailleurs (1^{er} mai)

c) L'employé-e à temps partiel bénéficie de 9 journées chômées et payées sujettes à une entente entre l'employeur et l'employé-e.

d) Si l'une des journées mentionnées à l'annexe 1b) coïncide avec un samedi ou dimanche cette journée est alors remise la journée précédente ou suivante.

ANNEXE II

CONFIDENTIALITÉ DES DOCUMENTS

1. L'employé-e reconnaît que durant son emploi à l'ASSÉ et par sa participation aux projets entrepris par et/ou au nom de l'association, l'employé-e acquerra de l'information concernant certaines matières et sujets qui sont confidentiels pour l'association, laquelle information est la propriété exclusive de l'association incluant, sans restreindre la généralité de ce qui précède :

a) le nom des membres et la nature des activités ou affaires qu'elle conduit;

b) la nature, le but, le caractère, l'étendue et les particularités de tout projet entrepris par et/ou au nom de l'association;

c) le savoir-faire utilisé par l'association incluant les procédés, procédures, méthodologies, techniques et l'information utilisée par l'association dans n'importe quel projet entrepris par et/ou au nom de l'association.

2. L'employé-e traitera confidentiellement toute information et s'engage à ne pas utiliser cette information pour son propre intérêt. L'employé-e s'engage à ne pas révéler cette information à toute tierce partie non-autorisée durant et/ou après la fin de son engagement ni en aucune manière, directement ou indirectement, aider ou être partie liée à des actes qui auraient pour effet de détourner, diminuer ou nuire à la réputation, à l'achalandage ou à l'intégrité de l'association.

3. L'employé-e convient que tous les équipements, enregistrements, dossiers, documents (incluant les copies de ceux-ci) de quelque nature et genre que ce soit, incluant, sans limiter la généralité de ce qui précède : les listes d'adresses, les dates de parution, les tirages, les procès-verbaux, etc., possédés ou sous le contrôle de l'employé-e durant son engagement, seront et resteront la propriété unique et exclusive de l'association.

4. Sans vouloir restreindre les recours disponibles à l'association, l'employé-e reconnaît, par les présentes, que l'association subira un préjudice irréparable advenant que l'employé-e contrevienne à l'un ou à l'autre des termes et conditions de cette entente et, en conséquence, l'employé-e reconnaît par les présentes que l'association pourra demander et obtenir une injonction interlocutoire, dans n'importe quelle disposition des clauses 2 ou 3 suite à une contravention ou à une menace de manquement aux dites dispositions ou autrement pour spécifiquement faire respecter n'importe quelle desdites dispositions.

ANNEXE III

DESCRIPTION DE TÂCHES

La description des tâches de l'employé-e est la suivante :

- Organisation du secrétariat, réception, dactylographie, impression de documents, envois postaux, dépouillement (et réponse) et classement du courrier.
- Centre de documentation : classement de documents, entretien général des archives, faire des dossiers de presse ou des recherches sur demande, commander des documents pertinents.
- Assurer un soutien à la réalisation des activités de l'association.
- Participer à la dactylographie, à l'impression et à l'envoi des publications de l'association.
- Assurer la gestion administrative et comptable de l'association.
- Conseiller les étudiants et étudiantes sur les dossiers politiques et généraux.
- Mise à jour et entretien du site Internet de l'association.
- Effectuer toute autre tâche que lui confie l'employeur en regard des activités normales de l'association et dans les limites de ses compétences.

La présente description de tâches peut être modifiée par le Conseil exécutif en tout temps. Une ou des modifications à la description de tâches ne rend pas caduque le présent contrat mais seulement la ou les parties concernées par l'article 3.1. et als.